

Égalité = réelle

N°590
DU 13 AU 19 NOVEMBRE
1,5€

10, rue de Solférino
75333 Paris Cedex 07
Tél.: 01 45 56 77 52 - Fax: 01 47 05 27 70
hebdo@parti-socialiste.fr

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION ET DIRECTEUR DE LA PUBLICATION • David Assouline
• **RÉDACTRICE EN CHEF** Stéphanie Platat (77 52) • **PHOTO** Philippe Grangeaud (76 00)
• **MAQUETTE** Florent Chagnon (79 44)
• **FLASHAGE ET IMPRESSION** PGE (94) Saint-Mandé •
N° DE COMMISSION PARITAIRE : 0114P11223 • ISSN 127786772
"L'Hebdo des socialistes" est édité par Solfé Communications, tiré à 188 000 exemplaires



SOMMAIRE

p.2 à 4

► **Discours de Martine Aubry**

p.5 à 20

► **Conseil national du 9 novembre : extraits des interventions**

p.21 à 64

► **CAHIER CENTRAL DE LA CONVENTION**

Mode d'emploi p.22

Introduction de Benoît Hamon p.23

Texte soumis au vote des militant-e-s p.27

p.65

► **Suite des interventions du Conseil national**

p.75

► **BULLETIN DE VOTE DU TEXTE DE LA CONVENTION**

P.76

► **La Convention sur la coopol**

p.77

► **La boutique du PS**

p.84

► **La Convention nationale du 11 décembre**

Discours de Martine Aubry

Première secrétaire du PS



« Bonjour à vous tous.

Juste quelques mots pour remettre cette Convention sur l'égalité réelle dans le contexte général de notre travail sur le projet, et peut-être aussi dans l'actualité. Pour les socialistes, l'égalité est toujours d'actualité, mais je crois qu'on peut dire qu'avec le mouvement social, pendant cette grande mobilisation sur les retraites, les Français nous ont dit qu'ils voulaient certes des réformes, mais des réformes qui soient justes et des réformes qui soient efficaces. Dans le fond, c'est cela

que nous essayons de porter, et on peut même dire que les sept à huit Français sur dix qui ont soutenu ceux qui étaient dans la rue ont réalisé un véritable plébiscite vis-à-vis de la solidarité, vis-à-vis de la justice, un mot qui revient actuellement en permanence.

Au moment où l'on sort du mouvement contre la réforme des retraites qui n'est pas un abandon car nous continuerons à dire qu'elle était évidemment injuste et mal adaptée à la situation de notre pays, parler de l'égalité réelle, c'est un signe tout à fait important alors que les Français se tournent de plus en plus vers la gauche et évidemment vers nous-mêmes.

Ce qui est d'autant plus important est que pendant cette mobilisation sur les retraites, le Parti socialiste a présenté un projet de réforme qui était à la fois juste et efficace. Mais les Français, eux, ont d'abord vu qu'il était possible de faire une réforme qui permette à ceux qui ont commencé à travailler tôt, à ceux qui ont fait des travaux pénibles de pouvoir partir plus tôt, et que s'ils souhaitent encore une fois une réforme, ils veulent que les efforts soient bien partagés. Nous voulons aujourd'hui, comme nous l'avons fait sur les retraites - d'ailleurs assez étonnamment, puisque nous sommes un parti d'opposition, en proposant un projet quasiment clés en main, avant même que le gouvernement ne présente le sien avant les élections - nous voulons continuer à montrer qu'effectivement, une autre politique est possible, alors qu'encore aujourd'hui, Nicolas Sarkozy, en voulant récupérer l'image du général de Gaulle, essaye d'expliquer que rien n'est possible au-delà de ce qu'il fait, de ce qu'il fait lui-même. La France n'aurait pas le choix, nous serions obligés de faire ce qu'il fait, c'est-à-dire une politique qui, par la fiscalité, par la distribution des revenus, est profondément inégalitaire et accroît les inégalités, une politique qui ne remet pas la

France sur le chemin du développement et qui fait perdre sa voix à la France au niveau mondial. Nicolas Sarkozy veut montrer et nous faire croire que seule sa politique est la bonne. Et il va y mettre toute son énergie, même s'il en manque un petit peu en ce moment, on le voit bien avec cette peine à nommer un Premier ministre et un nouveau gouvernement. Nous devons consacrer tous nos efforts à montrer qu'un autre modèle de société est possible, alors même que nous vivons avec la crise financière, cette crise d'un système, une mondialisation de plus en plus débridée, avec un monde financier et une crise monétaire que le G20 malheureusement ne réglera pas, avec cette montée des tensions inégalitaires et donc de sociétés de plus en plus violentes.

Il y a effectivement la place pour de nouvelles réponses. C'est ce que nous faisons aujourd'hui. Nous ne sommes pas en train de recycler les réponses de 1980 et 1997, qui étaient adaptées à la période du moment. Nous sommes véritablement en train de repenser ce que nous devons dire aujourd'hui en gardant les flambeaux des grands combats de la gauche et notamment celui de l'égalité.

La droite a toujours de bonnes raisons pour expliquer qu'on ne peut pas faire maintenant ce qui permettrait d'accroître l'égalité. Les déficits, la compétitivité de l'économie, la fuite des capitaux : ils ont toujours des bonnes raisons pour ne pas faire ce qui permettrait aux Français d'avoir accès aux droits, ou de réduire les inégalités de revenus, notamment par la fiscalité. Oui, la situation est difficile. Je rappelle que dans des conditions moins difficiles, en 1997, Lionel Jospin, Premier ministre, avait commencé d'ailleurs par faire faire un bilan à des experts, car tout le monde pensait qu'on n'arriverait pas à rentrer dans les fameux critères qui nous auraient permis d'avancer.

Nous l'avons fait, car nous savons le faire. L'ensemble des élus qui sont ici savent que la gauche n'a pas de leçons à recevoir de la droite aujourd'hui en matière de gestion. **Plus profondément que cela, nous savons que la compétitivité de l'économie est la condition du progrès social,** que la réduction des déficits nous permet d'investir et de préparer l'avenir. Nous n'avons donc pas de leçons à recevoir en la matière. Ce qui fait aussi l'attractivité la France, c'est d'être profondément républicaine, égalitaire et libre - il n'y a pas de liberté sans égalité - et profondément fraternelle, c'est-à-dire le contraire de ce que nous présente aujourd'hui Nicolas Sarkozy.

Je le dis simplement : quand on est de gauche, on ne choisit pas entre la rigueur et

la justice, on ne choisit pas entre le sérieux et le progrès. Quand on est de gauche, on sait qu'il faut à la fois de la rigueur et de la justice, qu'il faut du progrès et du sérieux car autrement les choses n'avancent pas. Encore une fois, nous savons pertinemment ce qu'il en est, nous l'avons montré abondamment partout là où nous sommes au pouvoir, dans les collectivités comme au niveau national.

Je le dis, pour ceux qui douteraient encore de cela : il nous faut réduire tous les déficits. J'en suis convaincue. Les déficits publics, mais aussi les déficits d'égalité ! Et quand, le matin, je lis *Le Parisien* et que je vois : « 25% des jeunes vivent en dessous du seuil de pauvreté », je pense que personne ne comprendrait que la gauche explique : « attendons de régler le problème des déficits et on verra bien si on peut faire quelque chose ».

J'ai lu le blog de Bertrand hier. Ce qu'il a dit était parfaitement vrai : « *Trop à gauche ? Trop à gauche quand les injustices sont aussi grandes, quand la France accroît la précarité et le malaise au travail, quand les inégalités n'ont jamais été aussi fortes, quand on casse les services publics ?* » Il a dit ce que doit être notre voie : forcément à gauche, car c'est cela qui portera notre crédibilité, nous qui avons toujours su hiérarchiser, prioriser et gérer avec sérieux. Je le remercie de ces phrases fortes qui aujourd'hui tombent particulièrement bien.

J'en appelle tout simplement à chacun à continuer à faire l'immense travail réalisé par Benoît, après que nous avons travaillé sur le modèle de développement économique et social, après que Laurent Fabius et Jean-Christophe Cambadélis ont travaillé sur les nouveaux rapports, et notamment les rapports de l'Europe au cœur de la mondialisation du nord et du sud.

Je voudrais remercier Benoît et les centaines de camarades qui ont travaillé depuis un an et demi sur ces questions, je pense notamment à Bruno Julliard sur l'éducation, mais je devrais quasiment citer tout le Secrétariat national, puisqu'une quinzaine de secrétaires nationaux, et autour de ceux-là beaucoup de députés, de sénateurs, et surtout beaucoup d'intellectuels, d'experts, des membres des réseaux associatifs, des réseaux pédagogiques, des syndicalistes ont travaillé avec nous sur cette convention.

Elle est pour nous extrêmement décisive, parce qu'elle est au cœur de ce que nous sommes. L'égalité réelle, c'est la véritable crédibilité. Nous ne serions pas crédibles si nous continuions à expliquer que, avec les socialistes, nous allons faire en sorte que l'égalité arrive sans innover. Nous savons qu'il va falloir changer les choses. Je remercie vraiment Benoît et tous les camarades de ce travail car les réponses qui sont apportées aujourd'hui sont des réponses innovantes. Nous savons bien, par exemple, et nous avons

commencé à en discuter avec les syndicats d'enseignants, que ce n'est pas en continuant à penser qu'avec un seul programme, des seuls rythmes scolaires, une seule pédagogie, on fera réussir chaque enfant.

Il faut des protections collectives et en même temps une personnalisation des réponses. Il nous faut le garantir aux enseignants, qui doivent être à nouveau au cœur du projet de société qui émancipe chaque homme et chaque femme. En même temps ils doivent accepter de changer un certain nombre de méthodes pour s'adapter à chaque enfant.

C'est aussi cela le projet des socialistes. Nous le disons ici, en matière de santé, l'hôpital reste au cœur de notre système ; mais la France n'a pas de système de prévention, contrairement par exemple aux Allemands. Il faudrait arriver à une rémunération au forfait d'un certain nombre de médecins pour pouvoir accompagner l'ensemble de nos concitoyens en amont même des maladies. Nous sommes en train de porter de nouvelles réponses, qu'un pays comme l'Allemagne, d'ailleurs, a déjà portées avec succès.

De la même manière, nous disons : il faut arrêter de pleurer sur les déserts médicaux, il faut faire en sorte que les jeunes médecins puissent aller là où on a besoin d'eux, comme c'est normal quand on a dix ou onze années de sa vie rémunérées par les impôts des contribuables et lorsqu'on a une clientèle totalement solvabilisée par la Sécurité sociale.

Il faudra du courage pour faire cela, mais je crois ce sont les conditions de ce qui fait le cœur de ce nous sommes, l'égalité réelle, qui permet non seulement à chacun de mener sa vie, de faire ses choix de vie, de gérer son avenir, mais aussi à notre société d'être moins violente parce que moins inégalitaire, de créer un vivre ensemble. C'est cette société que nous voulons véritablement créer.

L'égalité réelle, c'est la véritable crédibilité des socialistes aujourd'hui. Je remercie tous ceux qui véritablement y ont travaillé.

Je ne vais pas parler du diagnostic parce que nous le vivons tous les jours. Vous avez vu qu'à la sortie de ces problèmes et de cette grande mobilisation sur les retraites, les Français nous redisent à nouveau ce qu'ils ont dit il y a dix ans, il y a vingt ans, mais les réponses ne sont pas les mêmes. Le sujet au cœur de leurs revendications, de leurs inquiétudes et de leurs angoisses, reste l'emploi, avec un accent particulier sur l'emploi des jeunes bien évidemment. Cela signifie qu'il nous faut apporter des réponses concrètes à chaque jeune - ceci est proposé dans notre projet -, mais retrouver aussi le chemin de la croissance, du développement, de la politique industrielle. Les Français nous disent aussi combien ils sont inquiets de voir leur modèle social au cœur de l'identité nationale, comme ils nous l'ont dit

quand nous avons fait ce tour de France sur la France qu'on aime, être cassé aujourd'hui alors qu'il faut nous appuyer sur des services publics profondément rénovés pour être capables d'apporter ce qu'ils attendent de nous. Il y a dans ce texte beaucoup de propositions parce que, je le dis là aussi, les situations complexes signifient des réformes et des propositions complexes.

Je nous mets en garde contre le fétichisme des deux ou trois slogans qui devraient permettre de régler les problèmes. Ce n'est pas vrai. Si cela permet parfois, et Sarkozy en a été un bon modèle, d'arriver au pouvoir, nous voyons ce que cela donne après. Les « *Travailler plus pour gagner plus* », « *La France des propriétaires* », « *La République irréprochable* » : quels beaux slogans ! Et quand on voit ce qu'il en a fait... Nous devons être comme nous le sommes toujours : sérieux, mais surtout déterminés à changer, car rien ne sert d'être à gauche si ce n'est pas pour proposer, si c'est pour attendre que les choses aillent mieux pour pouvoir changer la société, et croyez-moi bien, **avec plus d'égalité, la société sera plus performante, plus productive et nous permettra d'aller encore plus loin dans la mise en place de ce projet que nous proposons.**

Je ne vais pas insister plus longuement sur le contenu de l'égalité réelle. Je voudrais simplement dire que, dans cette période où la France va mal, où le président de la République donne l'impression de ne plus avoir de cap, même si on sait que les intérêts de ses amis seront toujours défendus, les Français ont besoin de retrouver de l'espoir. Je crois d'ailleurs, nous l'avons tous remarqué, que dans ces dernières manifestations, il n'y avait pas de désespoir, il y avait une certaine joie de s'être retrouvés ensemble pour défendre l'essentiel.

Nous devons porter tous ensemble, pierre à pierre, ce nouveau projet de société qui conduira à apporter l'espoir aux Français.

C'est ce à quoi je nous engage. Je pense qu'il y a eu, avec la préparation de cette convention, des débats très importants au cœur de notre parti. Je voudrais remercier tous ceux qui ont apporté leurs propositions, leurs contestations. Je crois que le Parti socialiste n'est jamais aussi fort que lorsqu'il fait marcher son intelligence collective et ses différentes sensibilités. Chacune s'appuie sur une réalité de notre société. Je nous demande collectivement de poursuivre de cette manière-là. En avril, en mai, nous serons capables de recoller la cohérence de ce projet. Et je trouve que, déjà, entre samedi où nous étions à Lille pour parler de la ville, et où nous avons fait le lien entre l'urbanisme, la politique de la ville et la politique du logement, où nous avons évidemment proposé les mêmes éléments, nous avons vu comment tout cela était lié, comment la cohérence de notre projet commence à prendre forme.

Quand j'entendais le délégué général de la fondation Abbé Pierre dire : « *C'est la première fois que je vois des propositions aussi fortes* » ; elles sont parfois complètes, vous le savez, sur le logement, sur l'urbanisme, mais aussi fortes, aussi cohérentes elles nous permettent d'espérer que demain, la situation du logement en France s'améliore, que demain, l'ascenseur social reparte dans le bon sens. Il nous a dit avec un peu d'humour : « **Aujourd'hui, l'ascenseur social marche mais uniquement à la descente, et vous, vous devez porter à nouveau un espoir vers le haut** ». C'est vraiment à cela que je nous conduis à avancer. Je laisse tout de suite la parole à Benoît pour présenter les propositions de ce travail très collectif, pour lequel je remercie encore l'ensemble des camarades qui y ont contribué ».



Égalité réelle

Conseil national du 9 novembre 2010

Retrouvez l'intégralité des interventions sur parti-socialiste.fr



Harlem Désir

« Chers camarades, je voudrais d'abord remercier Benoît d'avoir réussi à apporter une réponse socialiste, inventive, novatrice, aux questions que posent les inégalités et leur accroissement dans notre pays.

Nous ne sommes pas l'UMP, nous ne sommes pas un parti godillot. Nous aimons la confrontation des idées car nous aimons la démocratie vivante et non la démocratie à l'étouffée.

C'est ainsi qu'a travaillé Benoît avec tous ceux qui l'ont voulu, et il faut continuer à inviter chacun à le faire et à s'inscrire dans une logique collective, parce qu'il n'y aura pas de victoire pour la gauche hors de cela.

Après le mouvement social que vient de vivre notre pays, les Français attendent une alternative. Il faut appeler les socialistes à ne se consacrer qu'à une chose : préparer ensemble et mettre au cœur de cette alternative la République retrouvée et l'ambition de l'égalité.

Je voudrais le dire, camarades : la mission de la gauche, le destin de la gauche, dépasse nos destins individuels.

Aujourd'hui, notre mission, c'est de consolider le projet commun qui se construit pierre par pierre et qui, évidemment, doit être clairement de gauche, au moment où les Français disent leur rejet complet de la politique qui est menée par la droite et leur attente d'un profond changement dans notre pays.

Clairement de gauche, clairement hiérarchisé, Benoît vient de le dire, clairement efficace : voilà ce que sera le projet que nous proposerons aux Français. Je crois que nous sommes loin des querelles dépassées entre gauche gestionnaire et gauche de transformation sociale. Nous sommes dans les collectivités aujourd'hui, comme nous serons demain au gouvernement, des gestionnaires responsables qui n'ont aucune leçon à recevoir de la droite, et il serait étrange que l'on semble s'en donner à nous-mêmes et que l'on semble, par-là même, donner un argument à cette droite qui ne cesse de plomber le budget de la Nation et de creuser les déficits.

Oui, nous devons avoir cette exigence de responsabilité dans nos propositions, mais nous devons être aussi une gauche qui redonne de l'espoir, qui dit que le changement est possible, quand la droite ne sème que le désordre, l'inefficacité et l'injustice.

Puisque cette droite défile aujourd'hui à Colombey-les-Deux-Eglises et que l'on commémore le 40^e Anniversaire de la mort du général de Gaulle, on pourrait citer, peut-être même faire nôtre cette phrase de lui : « La justice sociale se fonde sur l'espoir, sur l'exaltation d'un pays, non sur les pantoufles. »

Le premier problème de notre pays aujourd'hui, ce sont ces inégalités qui minent le pacte social et qui minent la confiance des Français dans la République.

Nous disons sur l'éducation qui est au cœur de nos propositions, et je veux remercier Bruno, que nous sommes prêts à l'innovation, avec de nouveaux rythmes, de nouvelles méthodes de travail demandées aux enseignants, et aussi une revalorisation de la place des enseignants dans la société. Cela veut dire qu'il y faut une priorité, et donc des moyens.

Nous portons un message d'espoir : ne plus laisser plus de 160 000 enfants sur le bord de la route de l'école. Mais nous portons aussi un message de responsabilité. Les socialistes, en voulant redresser l'école de la République, en voulant redonner de l'autorité aux professeurs, veulent refaire du mérite et du travail des repères dans une société qui va mal. Et c'est aussi agir à la racine contre la société de violence.

Et nous portons un message d'efficacité car l'éducation est encore le meilleur moteur de l'économie pour un pays comme le nôtre et investir dans l'éducation, c'est investir dans l'économie, à l'heure où la Chine et l'Inde forment des centaines de milliers d'ingénieurs chaque année.

En 2012, nous ne pourrons pas tout, nous le savons, et nous ne promettons pas ce que nous ne pourrons pas tenir. Mais sur l'éducation, il nous faudra être au rendez-vous, et nous en ferons effectivement une priorité.

Au-delà de l'école, un des aspects les plus novateurs, les plus modernes de ce texte, est de répondre aux questions d'une société complexe, une société d'individus qui veulent des réponses adaptées à chacun mais qui veulent dans le même temps des garanties collectives, recréer du collectif, refaire société. C'est au cœur aujourd'hui de notre approche des services publics.

Refaire société, rebâtir la République du respect : c'est aussi ce que proposent Pascale Boistard et Najat Vallaud-Belkacem sur les discriminations dont sont victimes des millions de Français, celles et ceux qui sont issus de l'immigration.

La gauche doit proposer de tourner la page du Sarkozysme par l'alternance la plus ambitieuse, celle d'un nouveau pacte d'avenir pour la France avec sa part de courage pour faire face aux défis d'un monde qui change, mais aussi avec sa part d'espoir dans la justice, dans le progrès, dans l'ascension sociale, parce que c'est là le sens même de la République et du combat que doit incarner la gauche pour 2012.

Je vous remercie ».



Vincent Peillon

« Mes camarades, je vais me contenter de vous faire part de quelques réflexions, un élément de contexte qui va vous expliquer l'état d'esprit qui est le mien et celui de mes amis

Deux préoccupations par rapport aux échéances qui viennent et à la nature du texte, et un point qui me semble important dans cette convention, qui est la question de l'éducation et l'université, sur laquelle nous avons peut-être un peu plus à dire.

Je suis heureux qu'il y ait eu des manifestations importantes et j'ai senti que notre grand peuple de France pouvait vibrer encore à l'idée d'une exigence de justice. Mais mon sentiment est double. Jamais nos concitoyens n'ont attendu de nous, la responsabilité et la capacité qui sera la nôtre d'agir et de gagner en 2012. Le fait qu'il y ait cette attente ne signifie pas qu'il y aura mécaniquement une alternance. Face à la droite, qui ne manque de pouvoir, qui ne manque pas de ressort, qui ne manque pas de talents, nous ne sommes pas mécaniquement appelés à gouverner.

Cela veut dire que nous avons à être unis profondément. Nous n'avons pas à rechercher des positionnements, nous avons à rechercher, parce que les socialistes ne doivent pas voir d'autres problèmes que les problèmes des Français, ce qui, en 2012, peut retirer ce pays vers le haut. Cela se fera avec un vrai projet car l'accélération du temps politique, le jeu sur l'émotionnel, font que nous gagnerons avec la possibilité de projeter cette société dans l'avenir. Cela, c'est l'état d'esprit.

Je voudrais quand même faire deux remarques. Je ne suis pas un fanatique de l'instrumentalisation du mouvement social, je crois que nous aurions eu intérêt à approfondir un peu cette très belle notion d'égalité réelle parce qu'elle pose la question de l'identité même des socialistes puisque, à l'intérieur du mouvement libéral, le socialiste est né pour passer des droits formels aux droits réels.

Faire qu'il ne s'agisse pas d'additionner des droits, d'ouvrir des droits, mais faire que ces droits ne soient pas le cache-sexe d'un certain nombre d'inégalités. Je vous rappelle que Sarkozy a fait d'ailleurs sa campagne là-dessus, l'hypocrisie républicaine de la gauche qui ouvre toujours des droits, mais cela ne change pas votre vie, mais le mouvement socialiste est né en disant : si nous voulons effectivement l'émancipation des personnes, si nous voulons la liberté de tous et de chacun, alors il faut créer un certain nombre de dispositifs collectifs qui permettent de les assurer.

Je crois que nous devons veiller à nos présentations des choses, car nous connaissons nos adversaires : ils veulent l'égalité réelle. L'égalité réelle, c'est A égale A. Ils veulent qu'on soit tous les mêmes, donc ils veulent le couvent, donc ils veulent l'armée, la toise, nous les connaissons.

La réalité du mouvement démocratique socialiste est : non, nous voulons de la puissance publique, nous voulons de la régulation pour permettre à chacun d'exercer sa liberté, car en réalité les inégalités, c'est la servitude : tu restes dans ta famille, tu restes dans ta classe, tu restes dans ton village.

Or, il y a depuis longtemps, dans notre mouvement, pour des raisons historiques, un déséquilibre dans nos expressions. Il faudrait équilibrer toujours davantage, et mener la bagarre sur les deux pieds car nous avons perdu souvent sur le fait que l'on disait : ils sont contre la liberté, alors même que nous voulions cette liberté réelle.

Donc l'égalité réelle, oui. Mais il faut parler de libertés, ce n'est pas un gros mot pour les socialistes. Et cela nous permettra de faire comprendre aussi que c'est la gauche qui a conquis les libertés civiles, les libertés publiques, et que la droite, je le redis, l'inégalité, c'est la servitude.

Deuxième observation : on passe des droits formels aux droits réels avec une préoccupation qui est d'efficacité. La question qui se pose, c'est la question de la capacité qui est la nôtre à assurer ces droits. Ne croyez pas que nos anciens Premiers ministres, ou d'ailleurs ministres aient moins voulu l'égalité que nous, génération d'après. Le problème, c'est comment on agit et transforme la société. L'échec de 2002 devait nous amener à une réflexion très profonde sur comment nous menons des politiques de gauche avec des instruments que nous n'avons pas suffisamment réformés et qui sont souvent, en tout cas sur le plan institutionnel, de droite.

Donner la priorité à l'éducation est fondamentale pour des progressistes, pour des socialistes, pour des républicains.

S'attaquer directement à l'école sans avoir peur de dresser le vrai diagnostic des inégalités, des insatisfactions des parents, des élèves dans notre pays, les insatisfactions inacceptables des professeurs, aborder tout cela et proposer un nouveau contrat fondamental et fondateur, comme au grand moment de notre histoire, entre l'école et la Nation, me semble une priorité forte.

Je craindrais, par une accumulation d'un certain nombre de propositions, qu'on ne distingue plus exactement le contrat que nous proposons aux uns et aux autres.

Cette question de l'école va déboucher naturellement sur une deuxième question fondamentale pour la société française, c'est la question de l'université.

Nous avons un système universitaire absolument inacceptable. Et par un système d'écoles supérieures, de grandes écoles, mais aussi de classes préparatoires, de sections de techniciens supérieurs, nous avons organisé une école qui est duale. Ce système n'existe nulle part ailleurs dans le monde. Il faut donc directement aborder la question des grandes écoles et de la réunification de notre système universitaire. Je connais le poids des lobbies qui sont derrière les grandes écoles, mais cela a bloqué les réformes de la gauche et cela a

bloqué le mouvement dans ce pays. Il faut le faire en commençant par les premiers cycles universitaires. Nous savons aujourd'hui que la plupart des enseignants du supérieur sont prêts, comme ceux qui sont d'ailleurs dans les classes préparatoires, à revoir et à unifier le système des deux premières années qui est un système sur lequel se heurtent énormément de nos jeunes.

Mes amis et moi sommes contents des progrès qui ont été faits dans ce texte, il y en a d'autres, nous souhaitons qu'ils soient confirmés, nous souhaitons que le moment des priorités vienne et nous souhaitons que les deux principes et les deux équilibres, la liberté et d'autre part la modification des politiques publiques, soient pris en compte à l'avenir ».



Christian Paul

« Je voudrais dire tout d'abord que ce texte nous fait vraiment avancer. Il montre aussi comment nous avons, depuis plusieurs mois, collectivement avancé. Le défi n'était pas mince. Parce que défendre l'égalité réelle, chers camarades, c'est imaginer que le futur peut encore être synonyme de progrès, c'est tout cela, rien moins que cela. C'est reconnaître aussi que la promesse républicaine d'égalité, promesse pour nous incontestable et irréversible, à laquelle nous ne devons jamais renoncer, s'est souvent perdue en route.

Cette promesse s'est rétrécie en égalité des chances pour quelques-uns et c'est en tout cas le statut que lui donne la droite dans la société française. Comme si l'égalité était la promesse d'un rendez-vous toujours différé. L'égalité réelle, c'est réaffirmer des principes sans jamais oublier les vies réelles, ce que les philosophes d'aujourd'hui appellent les vies ordinaires, les injustices, les discriminations, les fractures et les misères sont derrière la façade des principes et la crise les aggrave.

Voilà pourquoi, aucun des chapitres de cette convention n'est de trop. Nous avons avancé dans la compréhension de la société réelle et surtout avancé dans les solutions. Les solutions, ce n'est pas simplement la gestion, les solutions, ce n'est pas non plus la compassion. La compassion, c'est le conservatisme. David Cameron fait du conservatisme compassionnel. Pour

ma part je ne connais pas de socialistes compassionnels, en tout cas je ne connais pas de socialisme compassionnel. Je connais des socialistes qui réfléchissent à travers cette convention pour qu'aucun des trois principes de notre République ne soient ignorés ou minorés et en tout cas que, ni l'égalité, ni la fraternité, ne passent à la trappe. Les solutions sont aussi dans l'action. Il y a des sujets dans ce texte, dans les Forums des idées que nous menons, ou dans le travail que chacun apporte au Parti collectivement, il y a des domaines où, depuis dix ou vingt ans, nous n'avions pas fait le travail préalable à l'action d'un gouvernement de gauche. Nous en avons d'ailleurs payé l'addition en 2002 comme en 2007, la facture des programmes de dernière minute, ignorant l'expérience de nos collectivités, le travail des parlementaires, mais aussi les apports des chercheurs ou des innovateurs du quotidien sur le terrain. Cette convention nous fait avancer sur ce que seront en 2012 les grands chantiers de la gauche : le pacte éducatif bien sûr ; la question de la santé alors que les déserts médicaux s'installent dans le pays ; la question de la société urbaine, mais aussi du mode rural parce que nous devons, dans le même mouvement, évoquer l'ensemble de nos territoires pour qu'il n'y ait pas les gagnants de cette société et ceux qui seraient relégués parmi les perdants. Aussi longtemps que la question sociale reste première, le socialisme n'est pas dépassé.

Ma deuxième réflexion porte sur les priorités, sur les moyens et sur les marges de manœuvre. Ce n'est pas un débat récent au sein de la gauche, mais il vaut mieux l'aborder avec les mots de Pierre Mendès-France qu'avec ceux d'Antoine Pinay et nous savons tous ici que gouverner, c'est faire des choix, mais on ne part pas d'un budget pour avoir des idées, sauf à avoir peu ou pas d'idées et à croire que les Français ne s'en apercevront pas.

Nous devons partir de nos idées pour faire des priorités, et puis à partir de nos priorités distinguer dans notre programme ce qui est urgent de ce qui réclame du temps. Qu'il s'agisse de l'urgence sociale ou qu'il s'agisse des sujets du long terme, il faut un cap pour agir vite comme pour agir longtemps. Et sur beaucoup de ces sujets, nous manquons de caps, nous les avons désormais. Ceux qui nous reprochaient de manquer d'idées nous reprochent aujourd'hui d'en avoir trop, il va falloir qu'ils choisissent. La délibération viendra ensuite, il y aura les primaires, il y aura la fabrication d'un programme présidentiel qui nous permettra de mettre en avant l'essentiel sans renoncer

à ce qui relève d'autres dispositions et peut-être de davantage de temps.

Dans des périodes difficiles comme celle que connaît notre pays, dans des périodes contraintes où l'héritage de Nicolas Sarkozy ressemblera encore plus en 2012 à une faillite, l'innovation et l'invention politique ne seront plus simplement souhaitables, mais absolument indispensables.

Une politique du courage, c'est d'abord se donner des directions de réforme. C'est reconnaître que sur beaucoup des sujets que nous évoquons dans cette convention il faut une démocratie du long terme pour réussir à la fois la transformation de la ville, la transformation économique ou celle du système de santé. Il y a des sujets qui relèvent plutôt des cent jours, il y a des sujets qui relèvent, en tout cas pour les faire aboutir et réussir, plutôt de cinq ans, un quinquennat et peut-être davantage, en tout cas cela me paraît relever de ce qui fait la méthode politique essentielle, savoir faire des choix mais, fallait-il avoir, sur la question de l'égalité, des orientations, avec ce texte, et grâce à l'effort de tous, nous les avons ».



Marianne Louis

« Je voudrais prendre quelques instants pour remercier les équipes du parti, les rédacteurs qui nous ont accompagnés dans ce travail particulièrement titanesque ces six derniers mois. Le terme titanesque peut paraître un peu disproportionné, mais poser, moderniser, ancrer par un débat ouvert aux militants, notre conception de l'égalité formelle et réelle, cette convention, ce travail, étaient nécessaires.

Cette convention et ce travail ont été encore plus nécessaires après le mouvement social que nous venons de connaître sur la réforme des retraites, un mouvement de résistance, un mouvement très digne, un mouvement massif. Ce mouvement n'a pas été un mouvement isolé sur une mer d'huile, ce mouvement de résistance était lui-même appuyé sur quelque chose de plus fort qui a porté ces trois dernières années. Les Molex, les Conti, au fur et à mesure que la droite poussait le balancier d'un côté, d'un autre côté les forces sociales de notre pays s'organisaient, ont résisté, les élus locaux eux aussi se sont organisés, ont résisté et je crois que nos parlementaires ont démontré qu'ils savaient être complètement à la hauteur de leur rôle d'élus d'opposition.

Maintenant, il faut réussir à remettre la machine en mouvement et dans un mouvement positif. Cette mise en mouvement, le Parti socialiste est le seul à pouvoir en porter l'ambition en reprenant la marche du progrès. C'est ce qui fait l'importance de notre convention.

Ayant passé une folle nuit dans la commission des résolutions, ce matin je me suis empressée de regarder les blogs. En commission des résolutions, nous étions même enrichis de communiqués de presse, c'est très nouveau. Nous avons su garder le cap malgré cette pression et être à la hauteur de l'attente de nos camarades. Bien sûr, au moment où le texte est produit, je sais que certains s'interrogent sur sa portée, sur son contenu, et à mon tour je voudrais en quelques minutes les interroger, les interroger en responsabilité d'ailleurs, ne serait-ce que sur la partie qui nous a mobilisés ce week-end à Lille pour le Forum sur la ville.

Sérieusement, est-ce qu'après des années de stigmatisation de la banlieue, après l'effacement de la politique gouvernementale de solidarité nationale et territoriale au profit d'actions de communication, de coups de menton,

alors qu'il y a 5 millions de nos concitoyens français qui vivent dans des ZUS, est-ce que nous pouvons leur dire, au moment où le Parti socialiste a travaillé, où il a, avec les associations d'élus, posé 41 propositions, au moment où il les a présentées au réseau professionnel, au réseau associatif, est-ce que nous pouvons sérieusement leur répondre que le Parti socialiste hésite, que le Parti socialiste pourrait s'abstenir de valider ces propositions ? Très sérieusement, je ne le crois pas. Je ne crois pas que ce serait de notre part un acte de responsabilité et je ne crois pas que c'est ce qu'attendent nos militants.

Le texte de la convention va aller dans les sections. Je crois que nous devons y être attentifs les uns, les autres, dans nos fédérations et dans la façon dont nous allons nous comporter dans les semaines qui viennent. Je crois que ce texte va susciter énormément de débats et que nous serons surpris du nombre d'amendements et de contributions qui s'appuieront sur ce texte. Cette convention a un champ très large, elle est extrêmement attendue par l'ensemble de nos camarades et nous devons être à ce rendez-vous parce que, eux, ils y seront ».



Alain Bergounioux

« Chers camarades, puisque Benoît Hamon m'a décoré du titre de sparring partner, je vais essayer de donner le sens du match tel que je le vois. Ce que nous avons cherché à faire n'est pas la recherche du compromis car sur des questions comme l'éducation, la santé, le logement, les droits, le compromis n'a pas de sens. Ce qu'il faut, c'est essayer de se convaincre, et c'était plus difficile, de ce qui est l'idée juste, ce qui est la réforme exacte.

Je voudrais simplement faire deux remarques politiques. Nous proposons de profonds changements de la société, mais quelle conception avons-nous de la société et qu'est que nous voulons faire dans cette société ? Il ne s'agit pas de lancer un appel à telle ou telle catégorie, il faut vraiment réaliser l'intérêt commun, l'unité, l'union entre les catégories populaires et les catégories moyennes. Il faut lire nos propositions dans cette perspective.

Il y a trois choses qui sont communes à ces différentes catégories, et que nous avons vues dans le mouvement social, qui explique sa nature et son issue, la plupart des Français ont le sentiment, non pas de vivre un malaise, mais d'être dans un risque d'effondrement de la société et de leur situation, ils ont le sentiment que la société est fracturée, mais fracturée par le haut, c'est un sentiment d'injustice sociale. Enfin ils ont le sentiment d'être seuls et de manquer de garanties collectives. Pour beaucoup la question clé est celle de la faisabilité, parce que, ce qui a fait la faiblesse et ce qui fait la faiblesse de Sarkozy à côté de ses multiples défauts, c'est qu'on ne le croit plus.

Il va nous être demandé d'avoir une prise sur la réalité. Ce que cherchent les gens aujourd'hui, c'est deux choses : des garanties collectives et

une liberté de choix. Je crois que les deux doivent aller ensemble. Il faut se garder de toute mesure qui limiterait par trop l'autonomie, la liberté de choix des individus. Nous sommes dans une société aujourd'hui où on ne cherche pas simplement des normes générales, on cherche des issues à des situations personnelles.

La deuxième question au cœur du débat est la question de l'État : de quel État voulons-nous ? Nous avons trouvé cette notion d'État prévoyant, c'est la notion qu'a adoptée la social-démocratie allemande il y a deux ans dans son congrès, on veut un État qui soit actif, mais en même temps qui soit intelligent et sélectif. Je crois que nous gagnerions, notamment dans le travail qui est devant nous pour le printemps, à bien cerner les trois fonctions essentielles de l'État tel que nous le voyons, c'est-à-dire que ce n'est pas un État tutélaire parce que, aujourd'hui, l'État aussi doit être au service des gens, des besoins et de la proximité. Nous avons besoin de trois fonctions : régulation, redistribution et investissement dans l'innovation. Et cela débouche directement sur un autre débat très important sur la notion de service public car la notion de service public se définit essentiellement par sa fonction et non pas par son mode de gestion. C'est-à-dire qu'on doit pouvoir unir à la fois les gestions directes et les gestions déléguées. On a besoin de pouvoir mettre ensemble ce qui est positif dans le service public et ce qui est actif dans la société, mais aussi dans l'économie privée. Tout le monde sait qu'il faudra une réforme fiscale importante, il faudra montrer que les ressources engendrées par la réforme fiscale sont au service de mesures efficaces, utiles et d'une conception juste, exacte, précise, du service public.

Les Français attendent de nous une vision à moyen terme, et ce texte, comme ceux

des autres conventions et des forums, permet de tracer cette vision. Mais les Français vont attendre de nous des réponses sur quelques urgences sociales, sur les lignes de fracture de la société française. Je ne prendrai qu'un seul exemple sur le secteur de l'éducation, que faudra-t-il faire véritablement pour concentrer nos moyens dans la première et la deuxième année avant de pouvoir mettre en œuvre des choses qui demanderont plus de temps ? Concentrer les moyens sur les moments charnières de l'existence de l'élève, le début de l'école primaire, la charnière

cm2-6e et le passage de la terminale aux universités. C'est là qu'il faut mettre les moyens supplémentaires, c'est là qu'il faut véritablement agir parce qu'on nous demandera des résultats dans la première et de la deuxième année. On ne pourra pas simplement développer une vision d'ensemble. Le travail qui est devant nous, c'est la hiérarchisation de tout ça et la délimitation des lignes de fracture de la société française, là où il faut concentrer les moyens pour agir efficacement ».



Patrick Mennucci

« Chers camarades, notre convention qui doit mettre en œuvre notre vision de l'égalité est un moment clé d'opposition à la société sarkozyste qui transforme la France en championne de l'inégalité.

Tous les débats que Sarkozy nous a imposés poursuivent cet objectif : identité nationale, fiscalité, retraite, sans-papiers, stigmatisation des étrangers. Chacun de ces débats voulait favoriser les plus puissants, les plus riches, les plus Français.

Les amalgames entre délinquance, religion et origine créent un véritable mal-être chez les Français et bien sûr chez ceux qui sont les plus visés, les Français d'origine maghrébine et africaine.

Je veux parler de l'égalité ou plutôt de l'inégalité qui est faite dans ce pays à cette population d'origine immigrée : inégalités dans la réalité économique, inégalités dans le comportement des élites et de l'État à leur égard. C'est pourquoi nous devons nous attaquer à un certain nombre de problèmes symboliques et réels pour aider tous ceux qui vivent en France à participer en tant que citoyens au développement de ce pays.

Je suis très heureux que le texte ait repris le travail que nous avons fait sur l'éducation. Cependant, je me permettrai de rajouter une proposition autour de l'école et de l'enseignement. Fort de mon expérience locale, il est temps de poser la question de l'apprentissage de la langue arabe dans les collèges français. En effet, quand de nombreux établissements proposent l'enseignement de langues dites rares telles que le chinois ou le russe, très peu d'établissements proposent la langue arabe. L'introduction de l'apprentissage de la langue arabe dès le collège permettrait plusieurs choses : d'une part, reconsidérer la culture arabe

comme l'une des plus importantes du monde et donner un miroir valorisant à des millions de Français. Dans le même temps, redonner de la fierté et un patrimoine à ceux issus de cette culture en la faisant pénétrer dans une dimension républicaine ; enfin, donner à tous les Français la possibilité de maîtriser ou de connaître une langue qui compte dans l'économie mondiale et internationale.

Cette opportunité économique ne peut pas être négligée par la France. Elle renvoie aussi à d'autres questions sur notre relation économique avec le Maghreb.

D'ailleurs, autour de ces thèmes, nous devons parler des Chibanis. Cette question concerne principalement ces hommes qui ont émigré en France entre 1945 et 1975, car la France avait besoin de main-d'œuvre. Ils forment aujourd'hui une population silencieuse, mal connue, délaissée, qui connaît une situation sociale et humaine délicate entre la France et leur pays d'origine, entre les pensions et l'assurance maladie.

Il s'est organisé un système d'entraide entre les Chibanis et les jeunes générations. Bénévolement, les femmes aident ces anciens à remplir leurs documents administratifs, les nourrissent ou les accueillent dans des associations, dernier lieu de socialisation.

En réglant leurs problèmes, on s'adressera aussi et surtout à ceux qui sont leurs enfants ou à ceux qui se reconnaissent comme leurs enfants et qui vivent dans nos centres-villes et dans nos cités.

Je propose quelques solutions qu'il faut évidemment travailler : d'abord, réformer le titre de séjour avec la mention « retraité » en supprimant l'obligation d'avoir sa résidence

principale sur le sol français pour percevoir sa retraite. Alors que la droite prétend qu'il y a trop d'immigrés sur notre sol, on oblige des vieux à rester alors qu'ils pourraient se retrouver dans leur famille. Ce titre de séjour a valeur de visa long séjour et n'autorise pas son détenteur à séjourner en France plus d'une année. De fait, ce titre de séjour bloque le bénéfice de toute aide facultative, il crée une nouvelle catégorie de précaires parmi les migrants âgés en leur imposant des aller-retour incessants entre la France et leur pays d'origine et décourage tout projet de vivre sa vieillesse en France et de s'y intégrer ou de retourner définitivement dans son pays d'origine.

Faciliter l'obtention des visas pour les proches, permettre l'acquisition automatique de la nationalité française à ces gens qui ont vécu parfois pendant plus de quarante ans sur le sol national, adapter l'offre de logements

et d'hébergements, car aujourd'hui elle se réduit aux foyers de travailleurs migrants ou à une vulgaire chambre dans un hôtel meublé ; nous devons travailler à la création de ces lieux de vie, et au fond, l'ANRU pourra utiliser les sommes plus intelligemment que de paver le sol de la ville de Meaux, impliquer aussi les pays d'immigration et leur rappeler leurs responsabilités.

C'est un chantier réalisable car il s'adresse à une population très ciblée et il pourrait être une avancée considérable dans la façon symbolique dont le Parti socialiste prend la question de l'égalité.

L'égalité réelle, le retour d'un sentiment de justice partagé implique de prendre en considération les problèmes spécifiques de nos concitoyens issus de l'immigration post-coloniale. C'est la seule façon de réduire une fracture qui, sous le régime actuel, s'agrandit un peu plus chaque jour ».



Pascale Boistard

« Je crois qu'il est important de rappeler certains principes et certains points sur lesquels nous voulons progresser. C'est ce qu'on essaye de faire, en tout cas ce que j'essaye de faire à Paris. Je suis extrêmement sensible à ce que vient de dire Patrick, notamment vis-à-vis des anciens migrants.

Je tenais à remercier, dans le cadre de cette convention, très sincèrement Benoît pour nous avoir permis de travailler ensemble et dans le collectif pour cette convention et créer en nous-mêmes ce sens de la créativité qui parfois nous abandonnait, et Martine, parce que tu as pu, par ta volonté politique mettre au cœur de ce projet de l'égalité réelle la lutte contre les discriminations qui a été parfois oubliée. Je tenais aussi à remercier Naïma Charaï qui a travaillé énormément avec Najat Vallaud-Belkacem et moi-même pour faire en sorte que ce que font nos élus sur le terrain puisse aussi être transcrit dans cette convention sous le chapitre des luttes contre les discriminations.

Nous sommes dans un contexte extrêmement particulier, extrêmement tendu, extrêmement malsain. Après le trouble qui est jeté depuis que ce gouvernement est au pouvoir, nous avons assisté à un certain nombre d'actes, - je ne parlerai que de l'année passée -, qui sont pour les républicains et les socialistes que nous sommes, insurmontables dans nos valeurs.

Le premier acte : le débat sur l'identité nationale il y a un an, qui a eu comme résultat la division, la stigmatisation, et

non pas de recréer un collectif mémoriel ou d'unité de la Nation.

L'acte 2, ce fut la condamnation du ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, pour injures raciales, maintenu dans ses fonctions soutenu largement par sa famille politique.

L'acte 3, l'été de la honte : stigmatisation des populations nomades, amalgame entre les gens du voyage et les Roms, criminalisant ces deux populations.

L'acte 4 : le discours de Grenoble, par lequel le président de la République officialise la distinction entre les Français dits de souche, expression totalement absurde, avec les Français par naturalisation, voire les enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants d'immigrés.

Ces différents actes marquent une rupture avec notre pacte républicain. Nous l'avons dénoncé le 4 septembre dernier dans la rue. C'est fortes, Najat et moi-même, de cette manifestation que nous avons pu mener ce travail contre le rejet de l'autre mais surtout contre le rejet d'une part de notre propre identité.

Jamais le Parti socialiste n'aura été aussi attendu sur ces questions. Les discriminations sont les injustices les plus insidieuses qui blessent durablement les personnes qui en sont victimes. C'est pourquoi nous avons voulu apporter des réponses concrètes sur plusieurs champs : l'éducation, l'emploi, le logement, l'accès aux droits et la question de la représentativité.

J'insisterai sur trois points : premièrement, enseigner la richesse et la diversité de l'histoire de France. Il nous faut reconnaître enfin que notre histoire est composée aussi de l'histoire de ceux venus d'ailleurs. C'est la richesse de notre pays depuis des siècles et il faut, même si ce n'est pas à l'État de trancher les questions mémorielles, mettre en place un collectif de chercheurs, d'historiens, qui nous aidera à construire et à montrer l'histoire de France dans son entier.

La deuxième mesure est justement la mesure des discriminations. À travers ce rapport, nous avons réussi à trouver le chemin qui nous rassemble : celui de mesurer la discrimination non pas en fonction de ce qu'est chaque personne mais en fonction de la discrimination dont elle est victime. Cette grande enquête nationale indépendante, qui sera menée si nous arrivons au pouvoir, nous permettra de mesurer l'ampleur des discriminations, ce qu'elles sont, puisqu'elle se basera sur les dix-huit critères de la Halde. Nous pourrons ainsi, avec cette photographie, être plus précis dans nos réponses et plus forts dans la réponse publique qui doit être donnée aujourd'hui à ces injustices.

Troisièmement, et je sais aussi que cette proposition fait débat : assurer l'égalité de traitement de tous les citoyens par la police et la justice en contrôlant les contrôles d'identité. Nous proposons d'expérimenter cette proposition par un système d'attestation qui serait remis par le policier à la personne contrôlée. Pourquoi ? Parce qu'aujourd'hui, nous crevons littéralement de cette injustice dont sont victimes nombre de jeunes notamment d'être systématiquement et de façon répétitive contrôlés.

Il s'agit aussi de permettre aux policiers, je le dis parce que tous ne pratiquent pas ce genre d'exercice, de montrer qu'ils ne sont pas tous dans cette logique et que, au vu de documents qui seraient remis et de ceux qui auraient délivré ces documents, de permettre à tous de pouvoir avoir une relation sereine, stabilisée et dans le respect de nos lois républicaines. Ce travail est bien une réponse à une demande impatiente d'associatifs, d'élus, de chercheurs, de syndicalistes et de citoyens qui savent, comme le disait déjà François Mitterrand, que « L'égalité n'est jamais acquise, c'est toujours un combat ».



Pascale Gérard

« Chers camarades, je vais démarrer mon propos en remerciant Benoît pour le dynamisme avec lequel il a mené les travaux de cette convention, ce fut un travail où chacun d'entre nous a été respecté, à la fois pour ce qu'il représentait en termes de sensibilité, et pour les modestes compétences que nous pouvions apporter dans nos domaines respectifs.

Je vais rapidement vous parler de la formation comme outil pour l'égalité réelle. Le droit réel à la formation tout au long de la vie est à la fois une chance permanente pour l'émancipation de chacun, mais aussi un investissement social déterminant pour la conversion sociale et écologique de notre économie.

En termes de méthode, c'est la première fois que nous avons choisi de travailler conjointement l'éducation et la formation. Cela permet de commencer à regarder le parcours des personnes dans leur globalité et de commencer à travailler pour éviter la césure, la rupture encore beaucoup trop violente pour certains jeunes entre la sortie de l'école et l'entrée dans la vie active.

Face à la dégradation du marché du travail, aux insécurités sociales toujours plus violentes et à l'entrée des jeunes, toujours plus tardive et périlleuse, sur le marché du travail, aux précarités dans l'emploi et aux discontinuités dans les parcours

professionnels, à la déqualification et au déclassement, face aux insécurités en général, nous répondons : nouvelle sécurité et nouveaux droits au travers de la construction d'un pacte de continuité professionnelle intégrant tout à la fois un parcours d'autonomie pour les jeunes, un droit à l'orientation, à la qualification professionnelle tout au long de la vie avec pour objectif de progresser d'au moins un niveau de qualification au cours d'une carrière.

Nous proposons de garantir ce droit à la qualification par un compte formation à deux étages : le premier étage assurera un droit à la formation initiale différé de six mois à deux ans pour les jeunes sortis du système scolaire sans qualification ; le second étage assurera un droit capitalisable tout au long de la vie professionnelle.

Il s'agira dans le même temps de sécuriser les mobilités professionnelles, tant en termes de revenus qu'en termes d'accompagnement personnalisé avec évidemment un service public de l'emploi restauré.

Il s'agira également de construire une véritable transférabilité des droits des salariés qui ne peut plus aujourd'hui relever que de l'emploi occupé, mais qui doit aussi être attaché aux personnes.

Nous bâtissons ce pacte qu'on appelle multipartite pour la continuité professionnelle en refondant la gouvernance des politiques d'emploi et de formation entre l'État, les régions et évidemment les partenaires sociaux

Je terminerai en remerciant Jean-Paul Denanot, président de la Région Limousin, président de la commission formation de l'Association des régions de France, pour l'excellente contribution sur le rôle et la place des régions dans la mise en œuvre d'une politique nationale, ambitieuse, de continuité professionnelle.

Nous sommes foncièrement attachés au travail collectif et parce que, jusqu'au dernier moment, nous avons pu contribuer à ce travail et bouger des lignes, parce qu'aujourd'hui, de notre point de vue, ce texte répond à nos exigences pour l'efficacité de gauche, je nous engage camarades, toutes et tous collectivement à réussir pleinement cette étape pour l'égalité réelle qui constitue l'épine dorsale d'un Parti socialiste ».





Bruno Julliard

« J'ai constaté à plusieurs reprises qu'il y a une distorsion étonnante entre la qualité de nos débats dans les instances collectives et ce que nous pouvons par ailleurs lire dans la presse lorsqu'on lit quelques dépêches. S'il y a bien un cadre dans lequel il doit y avoir un débat, plutôt que par dépêches AFP interposées, je pense qu'il serait plus raisonnable et plus responsable qu'il se fasse dans les instances collectives du parti. En regardant ce matin à nouveau quelques dépêches, qu'est-ce que je peux constater ? Nous promettons tout et n'importe quoi, nous mentons aux Français. On a même dit que nous aurions ranimé un clivage interne droite-gauche. Y a-t-il eu un microclimat particulier à Solferino qui nous a fait tomber dans une dérive gauchiste et qui nous aurait fait perdre tout sens des réalités ?

Je me suis consacré à la partie sur l'éducation et je me suis demandé d'où pouvait venir cette dérive marxiste. Et j'ai trouvé. Pour commencer les travaux d'élaboration du texte sur l'éducation, je me suis inspiré de ce que nous avons pu faire auparavant, et notamment du projet du Parti socialiste sur l'école, l'enseignement supérieur et la recherche de juin 2007, qui est d'ailleurs préfacé par son Premier secrétaire. J'ai constaté qu'effectivement c'était une prose très subversive parce que, si je fais la liste des nombreuses propositions inconsidérées contenues dans ce texte, je me rends compte que nous sommes beaucoup plus raisonnables.

Sur l'éducation, comme sur tout le reste, nous avons d'abord choisi d'établir un constat lucide et réaliste de ce qu'est la réalité de notre système éducatif. Le modèle de société que nous voulons construire dépend directement de la qualité et de l'investissement politique financier que nous mettrons dans notre système éducatif. Le développement économique dépend aussi du sort que nous réservons à l'université, à la recherche, et globalement à l'élévation des qualifications pour toute la société.

Nous avons un système qui traverse une crise majeure, une rupture de confiance entre ses personnels, ses élèves et le reste de la Nation, un échec qui est insupportable et surtout une reproduction sociale par une reproduction des inégalités sociales et scolaires qui n'est pas acceptable. Mais nous faisons le constat lucide qu'il ne nous suffira pas de revenir sur des mesures de la droite, pas même qu'il ne suffira de décider d'investissements budgétaires supérieurs.

Il nous faudra appeler à des ruptures avec un système éducatif qui intrinsèquement porte en lui les germes de la reproduction sociale et scolaire par un élitisme qui

organise le tri par l'échec et l'orientation par l'échec, et finalement un système scolaire aujourd'hui incapable de s'adapter à des populations scolaires différentes.

Ces ruptures doivent se traduire par un nouveau pacte éducatif : négocié, concerté entre la Nation, ses enseignants et l'ensemble des parties prenantes du système éducatif. Priorité à l'école primaire et maternelle, scolarité obligatoire à trois ans, ou encore semaine des cinq jours éducatifs partout sur le territoire, priorité aux établissements qui en ont le plus besoin dans les ZEP et priorité fixée à l'objectif de mixité sociale dans les établissements scolaires.

Toutes les études internationales le démontrent. À investissements comparables, la France a des résultats inférieurs par rapport aux autres pays. Les pays qui ont investi pour une plus grande mixité sociale et scolaire dans les établissements ont des résultats qui sont meilleurs pour les bons élèves comme pour les moins bons élèves. La mixité sociale, qui est un débat difficile à tenir devant les Français, est un objectif politique fondamental si on veut améliorer les résultats de notre système éducatif.

Et puis c'est évidemment l'élève au cœur de l'école, au cœur du système. En relançant la politique des cycles scolaires, des cycles éducatifs pour limiter au maximum le redoublement, en améliorant les transitions, ou en mettant l'accent sur l'accompagnement individualisé et en ouvrant l'école sur son environnement.

Nous avons voulu conjuguer l'innovation, l'ambition et puis aussi la modernité de nos propositions pour retrouver la crédibilité d'un projet éducatif qui a du sens et qui a surtout la volonté de voir émerger une école démocratique et populaire.

Il ne faudrait pas que les postures individuelles nous empêchent de parler aux Français, de leur présenter ce travail commun à tous les socialistes.

J'aurais pu parler du parcours d'autonomie, de l'insertion professionnelle au moins pour dire que la jeunesse a démontré, à plusieurs reprises ces dernières années, par des mobilisations massives qu'elle était en attente de politiques. Et ce qui est notre responsabilité aujourd'hui, ce que nous faisons avec ce texte, c'est de lui apporter la réponse politique qu'elle attend. Jaurès disait : « Le courage, c'est d'aller à l'idéal et de comprendre le réel. » Nous comprenons tous la difficulté du réel aujourd'hui, mais ce n'est pas au nom de cette difficulté qu'il nous faut oublier que l'essentiel, c'est l'idéal ».



Stéphane Le Foll

« J'ai bien entendu les interventions qui m'ont précédé, j'ai vu bien entendu aussi les convergences qui s'expriment. Je ferai comme tous les autres d'ailleurs, un salut très fraternel à tous ceux qui ont travaillé, il ne manquerait plus que ceux qui travaillent ne soient pas récompensés et salués, donc je le fais. Je ne crois pas que c'est à l'aulne des heures passées qu'on mesure la capacité de chacun à pouvoir participer au débat politique, le débat politique, par définition, c'est de la politique et c'est là qu'il y a débat. Et sans être, Bruno, avec quelque anathème que ce soit, quelque considération de gauchisation, quelques références pour certains au marxisme, il est simplement question de savoir à peu près ce qu'on pense et ce qu'on veut dire sur un sujet extrêmement important qui est celui de l'égalité réelle.

On sort d'un contexte, les manifestations, un mouvement social et on pourrait discuter de ce sujet. Parce que, ce qui se passe dans le pays est très important. Y a-t-il eu dans ce mouvement, qui a été maîtrisé du début jusqu'à la fin par l'unité syndicale, un débordement vers une radicalité ou plutôt un sens de la responsabilité durant tous ces mois ?

Aujourd'hui, à la fin de ce mouvement, même s'il se poursuit, les gens et les Français se tournent vers qui ? Vers nous, car le débouché politique, c'est maintenant qu'il faut le construire.

Et par rapport à ce que je vois du mouvement social, je pense que la question qui nous est posée, c'est effectivement d'apporter des réponses et il y a beaucoup de propositions. Mais en même temps, garder ce sens, qui fait la force de l'alternance et de

l'alternative, le sens de la responsabilité, de la crédibilité. Ce n'est pas pour dire que dans ce texte, il y aurait décidément des choses qui seraient incompatibles, insurmontables, mais pour dire une chose, ce qui nous différencie, c'est la mise en perspective. Cela m'a frappé, Bruno, tu faisais référence au projet et tu citais des phrases tout à l'heure, tu as oublié de dire les choses, il est sûrement le fruit de la synthèse, horreur bien sûr dépassée aujourd'hui, mais il y avait un titre, c'était : réussir ensemble.

Ce qui me frappe dans ce texte c'est qu'on est de manière transversale sur la question de l'autonomie, mais pour quel but ? Pour quel but ? Quel est le sens qu'on veut donner à l'autonomie ? L'idée de la réussite est absente de nos textes, c'est cela qui fait débat, c'est cela qui doit être l'objet du débat politique. Dans ce texte, dans lequel il y a plein de choses qu'on partage à la fois sur les questions de la fiscalité, et en particulier aussi, sur la question de l'éducation, il manque cette priorisation, cette perspective qui est donnée, la manière dont on s'y prend pour mettre une société en mouvement. Et je le dis, ça ne pourra pas être uniquement en alignant l'autonomie à tous les âges de la vie.

C'est cela qui fait la différence. À ce titre-là, par rapport à ce texte qui a des qualités, nous souhaitons nous abstenir. Nous ne sommes pas dans un débat où il s'agirait de dire où on est pour et où on est contre. Il y a des choses sur lesquelles on peut être d'accord. Cela a été dit tout à l'heure par Benoît, il y a une grande boîte à outils, il faudra faire des choix, définir des priorités. C'est reporté à plus tard et c'est à ce moment-là qu'il faudra effectivement faire ces choix et définir ces priorités ».



Manuel Valls

« Chers camarades, quelques mots à mon tour, en partant évidemment du contexte marqué, par un mouvement social long, profond et responsable, le rejet de la politique économique et fiscale de Nicolas Sarkozy, de son comportement au pouvoir, de l'absence de cap et d'une absence de méthode qui créé du désordre. Dans ce contexte, il y a une attente, une exigence sans doute à notre égard, qui doit nous conduire à beaucoup de gravité et de responsabilité. Cette attente, elle est sans doute diffuse dans le pays mais nous essayons d'y répondre, c'est cette volonté de justice sociale, de changements, aussi bien de politique que de comportement, mais je n'en doute pas en tout cas, une attente aussi de crédibilité.

Pour cela il nous faut du courage, de l'imagination quant à nos propositions,

et le texte qui nous est proposé, c'est un texte du Parti socialiste soumis au débat, c'est un projet, un programme, des propositions, une boîte à outils.

Il démontre à la fois, c'est l'aspect positif, ce processus d'élaboration à travers les forums ou les conventions. Il n'est pas tout à fait un projet, c'est l'aspect plus négatif. Il démontre aussi la difficulté que nous avons dans notre calendrier, dans les institutions de la V^e République, à bâtir un projet pour les Français sans avoir à ce stade désigné de candidat, d'où aussi des options qui restent ouvertes et des manques qui sont au fond logiques dans la situation présente.

Je veux rentrer très rapidement dans le débat pour dire que le texte ne me satisfait pas.

Certes, il est riche en propositions souvent pertinentes et parfois audacieuses. Il faut d'abord insister sur son caractère novateur : il n'est pas uniquement la réplique de ce qui a pu être écrit par le passé. Il y a des propositions qui sont évidemment intéressantes et qui nous rassemblent. Pour autant, ces mesures, certes d'inspiration généreuse, relèvent toutes à mon avis, à travers leur énumération, d'une même logique. J'ai bien entendu Benoît qui s'en défendait, mais je pense que cet aspect-là reste présent dans le texte.

Alain Bergounioux l'a dit, mais avec plus de pudeur : la solution, elle vient d'en haut, en réaffirmant ce volontarisme politique qui était dans l'énergie des interventions de Benoît. Le rôle des corps intermédiaires et des associations, me semble-t-il, est minoré, non pas dans le texte mais par la place que nous continuons à donner à la réponse de l'État.

Les initiatives individuelles restent trop souvent absentes, et comment ne pas voir ici une forme d'incompréhension, en tout cas d'interrogation, face à la nécessaire prise en compte de cette volonté, manifestée avec toujours plus de force par nos concitoyens, d'être acteurs de leur vie, de prendre davantage leur destin en main.

La singularité des biographies, la complexité des parcours, la façon dont les citoyens, les personnes se perçoivent et composent avec des statuts et des rôles multiples, la reconnaissance de leur identité profonde, en somme ce qui fait la modernité, qui devrait faire la modernité de la gauche, reste peu présente dans ce texte, tout comme d'ailleurs la segmentation de nos sociétés, sa fragmentation et les antagonismes qu'il a traversés.

Les ouvriers et employés non qualifiés, les salariés plus intégrés du secondaire et du tertiaire ne sont pas spontanément solidaires, même s'ils partagent l'expérience ou la peur du déclassement, soulignée dans le texte. Cette diversité sociale rend la tâche plus compliquée et nous impose d'apporter à ceux que nous devons défendre des réponses plus individualisées.

N'abandonnons pas notre idéal de justice sociale au profit d'une logique qui reste sous le vocable « égalité réelle » trop souvent égalitariste.

En outre, et surtout, c'est dans ce foisonnement de propositions que réside la principale limite du texte ; notre devoir de responsabilité nous oblige à inscrire le projet dans le contexte d'une économie frappée de plein fouet par la crise et qui souffre d'un endettement excessif accumulé depuis des années et aggravé évidemment par la politique du gouvernement actuel. Il n'est pas juste de continuer à agir sans se préoccuper des générations futures sur lesquelles se reportera inmanquablement le poids de la dette. Le risque au fond de diverses priorités, y compris de saupoudrage dans le contexte budgétaire qui est celui que nous connaissons si nous arrivons au pouvoir, nous promet surtout des lendemains qui déchantent.

Les choses se jouent aujourd'hui, elles ne se jouent pas demain, elles ne se jouent pas dans la construction d'un projet, car toute proposition aujourd'hui est perçue par les Français comme un engagement pour demain.

Nous devons, de ce point de vue-là, dire la vérité aux Français, même si cette vérité n'est pas agréable à entendre. C'est donc en partant de la situation économique et budgétaire de notre pays que nous pourrions définir un ordre de priorités.

Enfin, à partir de cet exercice économique et budgétaire, à partir de la nécessité de présenter d'abord nos propositions en matière de fiscalité, il y a là désaccord entre nous sur le calendrier tel qu'il nous est proposé d'afficher les trois ou quatre grandes priorités.

Il ne s'agit pas de slogan, il s'agit tout simplement du projet et de la manière dont nous devons nous adresser aux Français : rétablir l'autorité républicaine. Il y a beaucoup de droits qui sont proposés, il n'y a pas de devoirs. Certes, nous aurons notre Forum sur la sécurité dans quelques jours, mais le fait de ne pas présenter ce que sont les droits et les devoirs en même temps, c'est ne pas comprendre la situation dans laquelle nous sommes. C'est autour de ces priorités, autour d'une autre vision et d'une autre méthode que nous devrions articuler notre projet ».



Guillaume Bachelay

« Le texte qui nous est soumis est important par les sujets qu'il aborde, et dense par son contenu. C'est un texte de transformation sociale : les préoccupations des Français sont celles des socialistes.

Ce texte est concret : chaque fois qu'un objectif est assigné, on dit comment y parvenir – comment « réaliser » l'égalité. Sur l'école, nous savons, donc nous disons que les inégalités se forment dès le plus jeune âge : aussi est-il proposé de mettre le paquet sur la scolarisation précoce et l'école primaire. De même, le texte part de l'idée juste que l'énergie la plus écologique est celle qu'on ne consomme pas – ménages, opérateurs publics, entreprises. D'où la proposition de réduire la consommation d'énergie du parc des bâtiments existants, ambition du Grenelle de l'Environnement d'autant plus légitime que, comme les autres, elle devra en 2012 être concrétisée.

Ce texte est aussi un texte responsable. Parce que des priorités sont clairement fixées : éducation, logement, santé. Qu'une valeur, qui est aussi un outil, est revendiquée : le service public – qui n'est ni forcément centralisé ni nécessairement l'ennemi des synergies avec le secteur privé. Et puis, sont proposées des mesures qui, pour un grand nombre d'entre elles, soit ne coûtent rien, soit rapportent, soit sont financées par des redéploiements.

Qui ne coûtent rien : la lutte contre la rétention foncière pour favoriser la construction de logements.

Qui rapportent : la rémunération au forfait des médecins.

Qui s'appuient sur des redéploiements : la diminution du recours au redoublement, aussi coûteux que peu efficace, pour financer soutien scolaire et études dirigées.

L'année de réflexion qui vient de s'écouler constitue un immense travail pour le projet, dont nous pouvons d'ores et déjà distinguer les piliers :

Un nouvel interventionnisme de la puissance publique (État, mais aussi collectivités territoriales et Europe) pour une croissance social-écologique – je pense au Pôle public d'investissement industriel ou à la modulation de l'impôt sur les sociétés selon le réinvestissement des bénéfices dans l'innovation, la recherche ou les salaires – ce sont deux acquis de la Convention sur le nouveau modèle de développement ;

- Un État prévoyant adossé à des services publics davantage personnalisés et mieux localisés – au fond, c'est la grande novation du texte sur l'égalité réelle;

- Une société du respect, qui assure la tranquillité publique – le Forum sur l'autorité et la sécurité aura lieu dans quelques jours –, favorise l'articulation entre les droits et les devoirs, lutte pour la citoyenneté et contre les discriminations ;

- Enfin, une réorientation de l'Europe autour de deux principes : la compétitivité par la montée en gamme de nos économies et un juste échange commercial entre les Nations. C'est le grand acquis de la Convention internationale.

Ces quatre piliers soutiennent une même charpente : la démocratie, politique économique, sociale, culturelle, territoriale – et le Parti socialiste donne l'exemple à travers sa rénovation coordonnée par Arnaud Montebourg. Alors que nous sommes à une étape charnière – entre les conventions et la convention du projet qui se déroulera au printemps –, cette mise en perspective est indispensable si nous voulons proposer et rendre visible aux Français un projet de transformation démocratique, économique, écologique et sociale.

Ma dernière série de remarques concerne un sujet qui a été évoqué ici et, si j'ai bien lu et entendu, ailleurs. C'est la question Carambar : « Qu'est ce qu'une crédibilité de gauche ? ». Chacun a sa réponse, mais dans notre confrontation avec la droite, c'est une réponse commune que nous devons chercher.

Être crédible pour la gauche, c'est comprendre l'attente de changement. Je veux rassurer nos camarades qui s'alarment d'une gauche qui promettrait tout : le grand danger, c'est une gauche qui ne changerait rien.

Être crédible quand on est de gauche, c'est aussi proposer un cap et des priorités. Je soumetts à la discussion collective une proposition de triple agenda : les mesures d'urgence démocratique et sociale pour les cent jours ; les politiques qui exigeront pour se déployer la durée de la législature ; enfin à l'horizon de la décennie, les « orientations paquebots » dont les mouvements supposent du temps et des partenariats stratégiques, je pense aux coopérations renforcées sur la recherche ou sur les énergies que nous proposerons aux autres Européens.

Enfin, la crédibilité de gauche, c'est tenir les deux colonnes du projet : dépenses et recettes. Ce travail avait été engagé pour le projet présidentiel du parti en 2006 – j'ai sous les yeux ce document instructif : on y lisait que 10 milliards d'euros seraient nécessaires à l'abrogation de la loi Fillon sur les retraites, que 3 milliards permettraient d'augmenter le budget de la justice, qu'à peu près autant favoriseraient les énergies renouvelables etc etc... À l'époque, je ne faisais pas partie de ceux qui doutaient du sérieux de notre travail. Chère Martine, dans la perspective de la Convention du projet qui, au printemps 2011, hiérarchisera et financera le projet socialiste – étape dont nous avons fait l'économie en 2006-2007 –, je te donnerai tout à l'heure ce document d'époque dit « du

chiffre ». Je ne doute pas que dans les mois qui viennent, nous nous en inspirerons pour l'exigence nécessaire de sérieux...

De grâce, évitons entre nous les faux débats qui sont pour Sarkozy de vrais cadeaux ! La dernière fois où dans ce pays le déficit de l'État a été réduit, c'était dans le gouvernement de Lionel Jospin avec deux ministres de l'Économie qui s'appelaient Dominique Strauss-Kahn et Laurent Fabius. La dernière fois où, dans ce pays, les comptes de la Sécurité sociale – 30 milliards d'euros d'ardoise aujourd'hui – ont été à l'équilibre, la ministre en charge du sujet s'appelait Martine Aubry. Depuis 2004, nous dirigeons la quasi-totalité des régions et plus de la moitié des départements : je n'ai pas eu l'impression qu'aux dernières élections régionales, nos concitoyens aient sanctionné je-ne-sais-quelle cavalerie budgétaire des élus socialistes. Ici-même à Paris, ville-capitale, il me semble que l'équipe qui entoure Bertrand Delanoë dispose du fameux AAA des agences de notation alors même que le nombre de places en crèche a doublé, que la nouvelle mobilité urbaine a été déployée avec Vélib et bientôt Autolib, que l'eau a été municipalisée, trois propositions contenues dans le texte dont nous parlons ce soir.

Le sérieux, c'est de savoir que sur les 150 milliards d'euros de déficits, 50 sont imputables à la crise et 100 à la politique de

la droite depuis 2002. C'est aussi de savoir que les marges de manœuvre existent : dépenses fiscales et autres allègements décidés par l'UMP depuis huit ans pour 35 milliards d'euros ; niches fiscales pour plus de 70 milliards ; coût de la fraude et de l'évasion fiscales qui représente, selon un récent rapport, 50 milliards d'euros de manque à gagner dans les finances publiques. Sans oublier une fiscalité réorientée vers le pouvoir d'achat des ménages donc la consommation, vers l'investissement productif des entreprises, vers les collectivités locales qui représentent 70% des investissements publics et qui entendent bien continuer à faire tourner l'économie et l'emploi du pays.

Chers camarades, je conclus en vous disant ceci : l'objectif du PS en 2012, c'est de gouverner, pas seulement de gérer. Gouverner, c'est bien gérer et c'est vraiment transformer. Tous les socialistes sont des réalistes car le réalisme est le socle de la politique et parce que le réalisme ce n'est pas courber l'échine face au réel. C'est pourquoi, ce texte est un bon texte et c'est pourquoi nous, socialistes, sommes sur la bonne voie. ».





Stéphane Delpeyrat

« Chers camarades, je voudrais à mon tour remercier Benoît et l'ensemble des camarades avec lesquels nous avons pu travailler encore hier soir dans la commission des résolutions. Cela faisait très longtemps que, dans un texte du Parti socialiste, nous n'avions pas abordé de manière aussi claire et concrète les sujets qui sont ceux qui préoccupent nos concitoyens au quotidien.

Mais au-delà de cet aspect, je crois que cette convention est importante parce qu'elle peut permettre, à condition que nous en ayons la volonté les uns et les autres, au mouvement socialiste de reprendre l'offensive sur cette question de l'égalité. Chers camarades, depuis plus de vingt ans, les libéraux ont enclenché une offensive pour mettre à bas l'idéal égalitaire en indiquant de manière caricaturale, s'appuyant sur l'échec du communisme, que l'égalité était l'ennemi de la liberté et de l'efficacité économique. Cette offensive a porté ses fruits dans les politiques conduites par un certain nombre de gouvernements de droite, mais malheureusement parfois, elle a semé dans nos rangs, un certain trouble et suscité un certain nombre d'ambiguïtés dont j'ai cru percevoir, dans l'intervention de Manuel à l'instant, un certain nombre de survivances. Repasser à l'offensive pour nous, c'est expliquer que l'égalité, non seulement n'est pas l'ennemi de la liberté, mais est la condition de sa réalisation concrète, que l'égalité n'est pas l'ennemi de l'efficacité, mais qu'au contraire, dans les sociétés égalitaires, dans les sociétés où le pouvoir d'achat est élevé, où la protection sociale est élevée, il y a une efficacité et un dynamisme économique important.

Ce qui n'a peut-être pas été assez souligné dans ce mouvement des retraites c'est que l'opposition à la réforme était une opposition beaucoup plus large aux injustices et aux inégalités qui traversent la société française. Depuis vingt ans, les libéraux expliquaient, et y compris nos concitoyens avaient fini par intégrer cette idée que, dans le libéralisme, il y avait une dose d'inégalité importante, mais que cette dose d'inégalité devait être acceptée parce qu'elle était le gage d'une efficacité économique et d'un progrès économique. La crise financière a montré que non seulement ce système avait creusé les inégalités comme jamais cela n'avait été le cas, mais qu'en plus, c'était un échec économique, et que la croissance promise et le développement de l'emploi promis n'ont pas été au rendez-vous.

Aujourd'hui nos concitoyens ouvrent les yeux sur cette réalité, et ils attendent de nous des réponses politiques fortes, pas simplement des réponses concrètes mais également que nous redonnions un sens à notre combat collectif autour de cet idéal égalitaire, parce que l'égalité, c'est le cœur de l'identité socialiste. Dans les mouvements sociaux qui s'expriment et dans l'impopularité qui est aujourd'hui celle du gouvernement, il y a, en France, un attachement fort à l'idéal d'égalité. Cette convention sur l'égalité peut être l'occasion, pour le Parti socialiste, de passer à l'offensive, de retrouver les moyens de rassembler la gauche, mais au-delà de parler à tous les Français de ce qui est notre idéal commun, c'est-à-dire l'idéal républicain dont le pilier, j'en suis persuadé, est l'égalité ».

Suite des interventions page 65



PS



Égalité réelle

Sommaire

La Convention : mode d'emploi	p.22
Introduction de Benoît Hamon	p.23
Texte soumis au vote des militant-e-s	p.27

La Convention : mode d'emploi



Harlem Désir

Le texte « Égalité réelle » proposé aux socialistes par le Conseil national est le résultat d'un long travail d'élaboration mené sous la présidence de Benoît Hamon et auquel ont participé de nombreux élus, secrétaires nationaux et membres du Bureau national qui ont auditionné pendant plusieurs mois, au sein de 5 ateliers, des chercheurs, des experts, les syndicats et des acteurs de la société civile. Tous doivent être

remerciés pour l'énergie, l'inventivité et la disponibilité qu'ils ont mises dans ce travail. Il débouche sur un texte qui apporte des réponses fortes, novatrices et crédibles à l'accroissement des inégalités qui mine notre pacte social et les fondements même de la République. Au-delà de l'égalité des droits et de l'égalité des chances, le texte soumis aux militants propose de répondre au défi de l'égalité réelle qui a toujours été au cœur de l'ambition des socialistes. Il avance sur chaque grand sujet des propositions concrètes et une nouvelle prise en compte des situations et des aspirations individuelles dans le cadre de garanties collectives. C'est une nouvelle approche des services publics. Sur l'éducation, qui

est la première des priorités de ce texte, sur le logement, sur la santé, sur les discriminations, ou encore sur l'accès à l'emploi, chaque militant est maintenant appelé à contribuer par ses idées à ce projet qui est au cœur de la vie quotidienne et des préoccupations des Français

Comme pour nos précédentes conventions, c'est le débat dans toutes les fédérations entre les socialistes, sans exclusive et sans tabou, c'est la poursuite du travail collectif auquel nous a invité Martine Aubry qui doit nous permettre de relever le défi de l'élaboration d'un projet ambitieux pour 2012.

La victoire de la gauche en 2012, devra être un rendez-vous de l'égalité et de la France. Face à la droite qui divise notre pays au moment où il a besoin de rassemblement pour affronter la crise, la gauche doit proposer de tourner la page du sarkozysme avec un nouveau pacte d'avenir qui redonne à notre pays et à chaque Française et à chaque Français un espoir dans le progrès et la justice sociale, cette exigence et cet idéal qui sont au cœur de l'identité des socialistes.

Harlem Désir
Secrétaire national à la coordination

Quelques rappels *

Depuis juillet dernier, cinq ateliers ont travaillé et ont produit des rapports préparatoires à la convention. Leur réflexion a été alimentée par les militant-e-s via les espaces ouverts sur la Coopool à cette occasion :

- « **L'éducation et la formation tout au long de la vie** », débat animé par Bruno Julliard et Pascale Gérard, avec la participation de Jean-Patrick Gille
- « **L'égalité sur le territoire** », débat animé par Marianne Louis et Nathalie Perrin-Gilbert, avec la participation de Axel Urgin
- « **L'égalité femmes - hommes** », débat animé par Zita Gurmaï et Gaëlle Lenfant
- « **La lutte contre les discriminations** », débat animé par Pascale Boistard et Najat Vallaud Belkacem
- « **Les services publics universels et personnalisés, outils de l'égalité** », débat animé par Charlotte Brun et Marisol Touraine, avec la participation de Razy Hammedi, Sibeth N'Diaye et Marie-Pierre de la Gontrie.

Des contributions complémentaires ont été rédigées par Farida Boudaoud sur **l'économie sociale et solidaire**, par Brigitte Bourguignon sur **le sport** et par Gaëtan Gorce sur **l'exclusion**.

Les dates à retenir

Mardi 2 novembre, présentation en Bureau national du projet de texte de la Convention nationale par Benoît Hamon.

Mardi 9 novembre, Conseil national d'adoption du texte soumis au vote des militant-e-s à Paris. La veille, une commission des résolutions, composée des membres du Bureau national s'était réunie.

Jeudi 2 décembre, de 17h à 22 h, vote des adhérent-e-s dans toutes les sections.

Vendredi 3 ou samedi 4 décembre, réunion des conventions fédérales.

Lundi 6 décembre minuit : heure limite de transmission des amendements adoptés par les conventions fédérales par l'intermédiaire du **site dédié : parti-socialiste.fr/amendementsfederaux**.

Organisation des débats dans les fédérations

Entre la réception du texte et le vote, au moins une assemblée générale de débat est obligatoire dans chaque fédération départementale.

Modalités de vote

Les modalités de vote pour la Convention nationale sur « L'Égalité réelle », conformément à nos statuts, sont les suivantes :

Pour pouvoir participer au vote les adhérent-e-s doivent :

- Avoir adhéré au plus tard le 2 juin 2010.
- Être à jour de leurs cotisations d'adhérent-e et d'élu-e. Il est possible de se mettre à jour jusqu'au scrutin, et le jour du vote. Le paiement doit être individuel et en priorité par chèque.

Organisation du scrutin

Les adhérent-e-s se réunissent en Assemblée générale de section le **jeudi 2 décembre** pour se prononcer par un vote sur le texte issu du Conseil national du 9 novembre.

Les Conventions fédérales

Les conventions fédérales, composées des délégué-e-s des sections dont le nombre s'établit en fonction du nombre de votant-e-s dans ces sections, sont organisées le **vendredi 3 ou le samedi 4 décembre 2010**.

* Circulaire nationale n° 1378

Introduction de Benoît Hamon



« Mes chers camarades, je ne vais pas introduire trop longuement cette convention car, comme beaucoup, je suis assez impatient que le débat général commence sur ce texte qui sera soumis au vote des militants. Mais je voudrais commencer par des remerciements car, s'il m'a été offert de présider ce travail, ce sont près de 15 Secrétaires nationaux qui planchent depuis juin dernier sur la convention égalité. Sur tous ces

sujets nous avons travaillé dans un excellent climat, quelle que soit l'appartenance à telle ou telle motion, en réalisant près de 200 auditions, rencontré une multitude de femmes et d'hommes qui travaillent et qui pensent. Ils nous ont dit combien ils attendaient de nous ou leur inquiétude de ce que nous allions proposer, et c'était une multitude de points de rencontre avec la société française qui a considérablement enrichi tant celles et ceux qui ont travaillé que nos propositions.

Je remercie évidemment le Lab et Christian Paul, et j'adresse un remerciement tout particulier à Alain Bergounioux qui a été une forme de sparring partner intellectuel dans la préparation de ce travail ; il est de ceux qui travaillent sur les textes, et beaucoup lui doivent beaucoup, sans jamais attendre une quelconque récompense. Pour avoir vu de quelle manière il s'impliquait dans ce travail, je veux le remercier tout particulièrement.

Je remercie aussi les rapporteurs, souvent jeunes militants ou jeunes cadres du parti qui ont fait un travail considérable.

Enfin je veux remercier Martine Aubry qui nous a permis de travailler dans des conditions de grande liberté et de grande confiance mutuelle, entre le Premier secrétariat et tous les Secrétaires nationaux. C'est une Convention dont le périmètre touche à une multitude de questions, il a fallu en mettre de côté au fur et à mesure que nous avançons ; nous avons ainsi choisi de ne pas parler à cette étape de la culture, pourtant les inégalités d'accès sont nombreuses, de la sécurité, nous en parlerons bientôt dans un forum spécifique, du sport et d'autres questions. Et je veux dire à Martine que c'est grâce notamment au climat qu'elle a su installer que nous sommes parvenus à formuler tant de propositions qui alimenteront la boîte à outils de notre candidat ou de notre candidate dans quelques mois.

Ces cinq mois où nous avons reçu des syndicalistes, des universitaires, des chercheurs, des médecins, des travailleurs sociaux, des élus, nous ont montré, et c'était bien là la difficulté de la convention égalité réelle, que l'urgence était partout.

Il était frappant de mesurer à quel point la France est abîmée par plusieurs années de politique libérale, liée aux initiatives du gouvernement comme aux choix politiques libéraux qui sont faits au niveau européen. On n'a jamais vu autant d'inégalités à combattre alors même que l'ensemble des instruments de lutte contre les inégalités sont simultanément abîmés.

Dans l'introduction à ce texte, nous avons voulu réconcilier l'égalité des chances et l'égalité des places, un point qui parfois artificiellement nous a séparés : notre volonté est d'abord d'améliorer les conditions d'existence et donc de rapprocher les Français entre eux, quelle que soit la catégorie sociale à laquelle ils appartiennent.

Nous voulons resserrer l'échelle sociale, c'est notre premier objectif.

Le deuxième objectif, c'est bien sûr de permettre à tous les Français, quelle que soit leur origine sociale, quelle que soit leur naissance, de pouvoir prétendre à toutes les places dans la hiérarchie sociale, donc assurer l'égalité des chances. Mais la promesse d'égalité républicaine ne se limite pas au fait d'organiser une compétition, tout aussi équitable et bien arbitrée soit-elle, entre les Français.

Notre conviction, que nous affirmons en préalable à ce texte, c'est que l'égalité des chances, la possibilité de promotion sociale, de circulation dans l'échelle sociale, sera d'autant mieux garantie que l'échelle sociale sera resserrée, que la distance entre les barreaux de l'échelle sociale sera réduite.

Aujourd'hui, la marche du progrès social dans la plupart des sociétés occidentales semble interrompue. Elle ne l'est pas pour tout le monde, tout le monde n'est pas victime du déclassement, tout le monde ne voit pas son espérance de vie en bonne santé reculer, mais aujourd'hui des millions d'hommes et de femmes dans les sociétés développées voient pour la première fois la circulation dans l'échelle sociale se faire du haut vers le bas et leur situation en matière de santé ou d'espérance de vie reculer. Les progrès économiques ou techniques, auxquels j'ajouterai le progrès environnemental, ne sont plus forcément synonymes de progrès social ; pire, beaucoup de dirigeants politiques ou économiques ne croient plus que le progrès social puisse favoriser la prospérité économique.

Mais au-delà, nous avons voulu affirmer une ambition : les socialistes, s'ils reviennent au pouvoir en 2012, veulent reprendre la marche du progrès. C'est l'objectif, ce qui les détermine : le progrès social, la lutte contre les

inégalités, la lutte contre le chômage, la lutte contre la pauvreté sont des objectifs politiques. Les déficits, la dette sont des éléments de contrainte intégrés avec la volonté d'aller chercher les marges de manœuvre là où elles existent pour atteindre nos objectifs. Trouver des marges de manœuvre ne voulant pas forcément dire creuser les déficits, même s'il nous faudra dépenser plus qu'aujourd'hui dans l'éducation ou en matière de politique de santé. Il faudra donc dire et assumer devant l'opinion nos choix, nos arbitrages, et la hiérarchie de nos priorités.

J'en viens à nos propositions, elles sont nombreuses. Et aucun des Secrétaires nationaux qui ont travaillé à ce texte n'a pensé que la convention était un bloc mis en oeuvre dans les six premiers mois d'un gouvernement de gauche.

L'horizon c'est cinq, dix, quinze ans. Il y a des urgences auxquelles il faudra répondre, l'éducation, la santé par exemple ; et des engagements que nous prenons sur le plus long terme parce que nous savons que nous ne pourrions pas tout régler du jour au lendemain, d'un trait législatif ou en cent jours. C'est une évidence que de le dire, nous avons tous intégré cela avec l'expérience du pouvoir et nous savons que la situation que nous trouverons appellera le courage, la capacité à savoir affronter l'épreuve, sans l'esquiver ni la contourner, pour dire pour qui nous voulons travailler, pour qui nous voulons agir et avec qui nous nous mobiliserons.

En premier lieu, il s'agit de penser le rôle de l'État différemment de ce que nous avons fait jusqu'ici.

Aujourd'hui, l'essentiel de l'action de l'État se consacre à la réparation des inégalités plutôt qu'à la prévention des inégalités. Nous faisons le choix d'un État stratège et prévoyant, qui prévienne les inégalités pour ne pas avoir à faire face au coût cumulé des inégalités. C'est ainsi dégager des marges de manœuvre que de proposer dans ce texte une nouvelle organisation de la médecine libérale, fondée non plus sur le tout curatif, le paiement à l'acte et l'inflation des dépenses, mais sur le choix d'impliquer la médecine de ville, les médecins, dans une politique qui soit une politique de prévention, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Plus encore, nous disons qu'il faudra faire confiance à la démocratie sociale. Cet aspect-là du texte a été développé par tous les secrétaires nationaux dès le début, parce que nous croyons à la négociation collective, la démocratie sociale prenant à sa charge une partie de l'agenda des réformes, et que nous aurons besoin de partenaires forts. À côté du gouvernement et des orientations qui seront issues du suffrage universel, avec le patronat qu'il faudra amener à la table, avec les syndicats, nous voulons fixer un agenda ambitieux en matière d'indemnisation du chômage, de temps partiel, d'emploi, de salaire ou de financement de la solidarité. C'est

une deuxième marge de manœuvre que nous voulons saisir pour nous donner davantage de chances de lutter contre les inégalités. La troisième, c'est évidemment de faire confiance à la société, au tissu associatif aujourd'hui durement éprouvé, aux collectivités locales, et je veux remercier les présidents de Région qui ont nourri de leur expérience le volet formation professionnelle du texte.

J'ajouterai un dernier élément de marge de manœuvre : à politique européenne constante en matière notamment de concurrences fiscale et sociale, qui grèvent des recettes et les standards sociaux, notre tâche sera compliquée.

Je veux maintenant dire ce que sont nos priorités.

La première des priorités, ce sera l'éducation. C'est ce que nous vous proposons : l'éducation comme priorité des socialistes. Et la volonté de ne pas faire comme on nous caricaturait : les socialistes c'est 5 % de plus au budget de l'Éducation nationale. Ce ne sera pas ça. Ce sera plus de moyens, mais là où il y a besoin de moyens, et pas seulement une réponse en termes de moyens.

Nous proposons une nouvelle approche des politiques éducatives. D'abord dans le rôle des enseignants et de la communauté éducative, de l'ensemble de celles et ceux qui participent à la coéducation ; et en fixant des priorités dans ce projet éducatif. Priorité à la petite enfance et au primaire, priorité aux zones de relégation sociale dans lesquelles il faudra mettre les moyens en professeurs et en encadrement pour refaire le retard de ces territoires, et priorité à la revalorisation du métier d'enseignant, pas simplement du point de vue salarial, mais pour bâtir un pacte éducatif national qui définisse ce qu'est leur mission, leur formation et leur rôle dans une société moderne.

Cette priorité à l'éducation, c'est ce qui illustre d'emblée la volonté du Parti socialiste de mieux prévenir les inégalités pour n'avoir demain pas seulement qu'à les réparer.

Je ne prendrai qu'un exemple, celui du service public de la petite enfance. C'est un engagement qui suppose incontestablement des investissements. Mais ces investissements sur le service public de la petite enfance nous éviteront demain de devoir rattraper les « décrocheurs », comme on les appelle, qui sont à 16 ans hors du système éducatif, et pour lesquels on pense aussi, dans le cadre de notre projet, à des dispositifs. Les investissements d'aujourd'hui dans la petite enfance, dans le primaire, préparent les économies de demain.

Je veux conclure sur un grand sujet, celui de la jeunesse.

Nous avons beaucoup travaillé avec les associations, avec des jeunes chefs d'entreprises, de PME des quartiers difficiles

qui ont beaucoup d'expérience et beaucoup d'optimisme à partager, avec les jeunes, qui croient en l'avenir de la France, et qui ne sont ni désespérés, ni désespérants comme la droite voudrait le faire croire. Nous avons voulu bâtir pour la jeunesse un projet qui parie sur l'autonomie, avec le principe d'un parcours d'autonomie, moyen pour chaque jeune, qu'il soit sorti très tôt du système éducatif ou qu'il soit en situation de trouver un emploi, de pouvoir pleinement réaliser son projet de vie, d'études, de formation.

Nous ambition pour la jeunesse veut rompre avec la marque de fabrique de la droite, la stigmatisation, une forme de criminalisation face à laquelle nous avons besoin de redonner confiance à la jeunesse, mais aussi qu'elle nous redonne davantage confiance en la France.

Voilà le texte que nous vous proposons, avec lequel nous ouvrons des débats dans la société, et je préfère que nous les ouvrons plutôt que nous soyons à la remorque des débats ouverts par la droite.

Je veux saluer l'effort de créativité qui a été celui de bon nombre de responsables des ateliers, particulièrement dans le domaine de la lutte contre les discriminations où Najat Vallaud-Belkacem et Pascale Boistard ont fait un travail remarquable.

Il y a, avec cette boîte à outils, matière à construire des projets présidentiels différents, selon que l'on hiérarchise les sujets de telle ou telle manière. Elle sera utile à tout candidat à l'élection présidentielle, voire à tout gouvernement, pour trouver des moyens concrets de lutte contre les inégalités.

Notre responsabilité aujourd'hui, c'est de regarder la réalité en face et de dire comment nous allons la changer. C'est là-dessus que nous sommes attendus. La Convention égalité réelle dit comment, dans tel et tel domaine, nous proposons de changer la réalité. Il nous reviendra de dire très vite, dans les débats, comment nous hiérarchiserons nos priorités, comment nous les financerons, mais il nous revenait d'abord de reprendre contact avec la société française, avec une multitude de femmes et d'hommes qui pour, une bonne part, ne croyaient plus en nous. C'est ce que nous avons fait avec ce travail collectif et je veux vous dire à cette étape, et j'espère que les militants seront nombreux à participer à ce débat, que j'ai été très très fier, au nom du Parti socialiste, de conduire ce travail sur l'égalité réelle parce que je pense que cette question sera au cœur de l'élection présidentielle en 2012 ».



Sommaire

Introduction	28
I. Agir à la racine des inégalités : éduquer, former, qualifier	31
A. Un nouveau Pacte éducatif	
1. Accompagner et préparer les enfants dès le plus jeune âge	
2. Changer l'école pour la réussite de tous	
3. Faire de l'orientation un temps d'émancipation	
B. Bâtir la continuité professionnelle	
1. Construire le parcours vers l'autonomie pour tous les jeunes	
2. Un droit à l'emploi et à la reconnaissance sur le marché du travail pour les jeunes	
3. Un droit pour tous à la qualification	
4. Un droit pour tous à des mobilités sécurisées	
II. Agir pour l'égalité des conditions	42
A. Une nouvelle politique de l'égalité des revenus et des conditions de vie	
1. L'augmentation des salaires, condition de la justice et de la croissance	
2. Mieux redistribuer les richesses par la fiscalité	
3. Lutter efficacement contre la pauvreté	
4. Lutter contre les inégalités dans la jouissance du temps libre	
B. Des logements abordables pour les classes moyennes et populaires	
C. Reconstruire de l'égalité entre les territoires	
1. Mettre fin aux ghettos	
2. Revitaliser le monde rural	
3. Pour les outre-mers, le réflexe d'inclusion	
4. La mobilité entre les territoires	
5. L'égal accès à la civilisation numérique	
III. Les mêmes droits pour tous les citoyens	50
A. Vers de nouveaux droits pour l'égalité	
B. Une lutte sans relâche contre les discriminations	
1. Faire reculer les stéréotypes et les préjugés	
2. Mesurer les discriminations pour mieux les combattre	
3. Sanctionner les discriminations	
C. Se donner les moyens d'atteindre l'égalité femmes - hommes	
1. L'égalité professionnelle : des droits formels à l'égalité réelle	
2. Pour une pleine citoyenneté des femmes	
3. Éduquer pour changer les mentalités et transformer la société	
4. Disposer de son corps : garantir l'accès à l'avortement	
5. La lutte contre les violences faites aux femmes	
D. Un champ à réinvestir : l'égalité d'accès à la vie de la cité	
IV. Des services publics universels et personnalisés pour relever les nouveaux défis de l'égalité	55
A. Des Français enfin égaux face à la santé, droit fondamental	
1. Faire de la prévention la priorité	
2. Un nouvel âge de l'organisation des soins	
3. Reconquérir une prise en charge solidaire des dépenses de santé	
4. Le droit de finir sa vie dans la dignité	
B. Face au risque de dépendance, l'autonomie par la solidarité	
C. L'eau et l'énergie, nouveaux biens publics	
1. Favoriser la maîtrise citoyenne du service public de l'eau	
2. Faire face à la précarité énergétique	
Conclusion	63

Introduction

S'il fallait une démonstration de l'attachement des Français à l'égalité, le mouvement contre le projet gouvernemental de réforme des retraites produit l'éclatante preuve que cette valeur historique de la République ne rappelle pas seulement les luttes sociales et les combats politiques d'antan : **en France, l'égalité est un projet.**

Depuis cinq mois, les Français se passionnent pour le débat sur l'avenir de leur système de retraite et ont ardemment contesté une réforme qui renforce les inégalités entre les femmes et les hommes, entre les ouvriers et les cadres, entre les Français les plus riches et tous les autres.

Quelles sont les raisons profondes à ce mouvement social d'une intensité exceptionnelle dans le temps, par sa détermination et l'unité des formations syndicales et politiques ?

Cette réforme est d'abord jugée inefficace à résoudre le problème auquel elle se propose de répondre : le déficit de l'assurance vieillesse. Mais une réforme ne mobilise pas des millions de Français dans la rue seulement parce qu'elle est inefficace. Si le projet gouvernemental a jeté tant de salariés, de jeunes, de chômeurs, de retraités dans les cortèges de manifestants et de grévistes, c'est principalement parce qu'il a été jugé injuste. Injuste car créateur d'inégalités nouvelles entre des individus pourtant déjà mis à distance les uns des autres par les inégalités salariales, les inégalités de conditions de travail, les inégalités de statut, les inégalités face à la santé et à l'espérance de vie.

L'égalité reste une valeur intensément partagée par les Français. **À ceux qui avaient parié sur la résignation à la fatalité des sacrifices sans contrepartie, les Français ont redit qu'ils restaient les souverains, en particulier en ce qui regarde l'évolution du contrat social,** celui qui fixe les termes de la solidarité entre les générations d'une part, les principes et objectifs des politiques de redistribution des richesses d'autre part.

Comment expliquer autrement l'énergie donnée par les Français à ce mouvement contre les retraites ? Une génération de jeunes y aura forgé sa conscience politique, et des millions de salariés, du public comme du privé, s'y seront retrouvés solidaires dans leurs aspirations à un autre modèle de développement, las d'être considérés comme ce « capital humain » que les politiques néolibérales ajustent au gré des besoins des marchés.

Les Français sont pourtant malmenés depuis huit ans. Ils ont assisté à l'échec de la plupart des mobilisations sociales qui ont contesté le démantèlement des garanties collectives à l'exception du CPE. Ils ont observé la montée de toutes les insécurités. Ils ont enregistré le recul de leurs droits et la baisse de leurs protections contre le licenciement, la maladie, ou la pauvreté.

Jusqu'ici le progrès social et le progrès économique, solidement arrimés au progrès des techniques marchaient de pair et se nourrissaient mutuellement. Même s'ils étaient le résultat d'un rapport de force, de cycles de conquêtes sociales obtenues par le suffrage universel et/ou par les luttes, l'amélioration des conditions d'existence, l'épanouissement des individus, l'émancipation des formes anciennes et contemporaines de domination étaient inscrits dans le prolongement du progrès économique et du progrès technique.

La financiarisation du capitalisme, la mondialisation libérale et la crise écologique ont changé cette donne.

Aux Etats-Unis, une étude conjointe des Universités de Harvard et de Washington dans 2000 Comtés a démontré que l'espérance de vie des Américains les plus pauvres a reculé de seize mois. On peut donc être la seconde puissance économique au monde (après l'UE), abriter les universités qui trustent les meilleures places des classements mondiaux en matière de performance et de publications scientifiques, disposer de la meilleure recherche privée au monde, être le berceau d'innombrables innovations dans le domaine des technologies, et observer pour autant une baisse de l'espérance de vie des populations les plus pauvres.

En Europe, l'espérance de vie en bonne santé a, selon Eurostat en 2009, chuté dans sept pays membres de l'Union européenne pour les hommes, dans huit pays membres de l'UE pour les femmes. On peut être la première puissance économique, abriter des entreprises et industries performantes, disposer de modèles sociaux de haut niveau, et constater que les conditions de vie des travailleurs se sont dégradées et les risques environnementaux se sont précisés, au point de diminuer leur espérance de vie en bonne santé.

La marche du progrès social semble interrompue. Et notre pays n'échappe hélas pas à ce mouvement. **Les Français sont ainsi exposés à une réalité sociale nouvelle : le déclassement.**

Le « déclassement¹ » a de multiples visages : il prend la forme de plus en plus familière de jeunes promis à une vie moins

1 - Camille Peugny, « le déclassement », Grasset 2009

confortable que celle de leurs parents. Mais le déclassement c'est aussi occuper un emploi de qualification inférieure à son niveau de formation initiale, c'est basculer d'un mode de consommation classique à une consommation « low cost », c'est pour la première fois retarder des soins, c'est abandonner un projet d'accès à la propriété, c'est prendre un emploi moins bien payé que celui que l'on occupait avant un licenciement. Le déclassement se décline sous de multiples formes et marque le pessimisme d'une société qui ne sait plus assurer de progrès collectif. Dans cette circulation des individus de haut en bas de l'échelle sociale, se forge toutes les colères et tout le ressentiment, éloignant les Français de leurs institutions démocratiques, effritant peu à peu la confiance en elles.

Cette réalité est insupportable. Elle est indigne d'une économie qui se situe au 6^e rang mondial des Nations. Elle est indigne du projet européen. Elle est enfin indigne de la promesse républicaine d'égalité.

Nous, socialistes, voulons faire en sorte que reprenne la marche du progrès social. Le progrès d'une génération à l'autre. Le progrès d'un nouvel âge de l'émancipation des femmes. Le progrès d'une société à la hiérarchie sociale resserrée où chaque individu peut évoluer et améliorer sa situation professionnelle et sociale. Le progrès d'une société dont le système éducatif ne reproduit pas les inégalités de la société et ne se livre pas au tri social précoce des élites. Le progrès d'une société qui lutte contre tous les déterminismes, culturels, sociaux, économiques et biologiques. Le progrès d'une société qui ne discrimine plus les individus selon leur âge, leur genre, leur couleur, leur origine ou leur orientation sexuelle. Nous voulons le progrès social, le progrès écologique, le progrès collectif et non la « naturalisation du social » qui fige une distribution des places selon la naissance et assigne des millions de Français à résidence sociale.

La question posée aux socialistes est finalement assez simple. Elle les dépasse d'ailleurs et s'adresse à tous les Français. Considèrent-ils la promesse d'égalité accomplie par la garantie offerte à chacun, quelle que soit sa condition sociale d'origine, de participer à un match – fût-il bien arbitré – pour obtenir une place ? Un supplément de diversité dans les élites économiques et politiques suffit-il à accomplir la promesse d'égalité républicaine, alors même que les inégalités de revenus entre ces élites et la majorité des Français ne cessent de se creuser ?

Tout doit être mis en œuvre pour assurer la mobilité et la promotion sociale. Cependant, **notre conviction est que la mobilité dans**

la hiérarchie sociale sera d'autant plus facilitée que les barreaux de l'échelle sociale seront proches les uns des autres. Moins la distance est grande entre les différentes catégories sociales, plus il est aisé de circuler entre elles.

C'est pourquoi le projet des socialistes donne la priorité à l'amélioration des conditions de vie des citoyens quelle que soit leur place dans la hiérarchie sociale.

C'est pourquoi nous voulons réduire les inégalités de revenus, de condition, de santé, de logement, d'éducation. Nous relevons l'invitation faite à la gauche par François Dubet² de concilier l'égalité des places et l'égalité des chances, voire de donner la priorité à la première sur la seconde. Nous voulons rompre avec une politique qui consiste à populariser la réussite individuelle de quelques héros, propagande pour un système en réalité de plus en plus inégalitaire car il perpétue une forme immuable de hiérarchie tout en menaçant de déclassement les moins bien placés.

Bien appréhender la complexité des inégalités, c'est également prendre en compte les inégalités environnementales. Dans les pays industrialisés, les dommages environnementaux, l'exposition aux polluants, les maladies professionnelles, la « malbouffe », le gaspillage énergétique et l'obsolescence précoce des biens de consommation pénalisent toujours d'abord les plus pauvres. La transition environnementale de nos sociétés et les mutations des modes de vie qu'elle exige ne sauraient être un prétexte de plus à l'accroissement des inégalités. Or, le risque de voir les richesses naturelles se raréfier et être accaparées par quelques-uns est une menace supplémentaire. Plutôt que la régulation par la pénurie ou le surenchérissement des coûts et des taxes, nous proposons des droits nouveaux pour tous : égalité d'accès aux biens essentiels, sécurité sanitaire, droit à la mobilité. Justice sociale et efficacité environnementale doivent être indissociables et articulent notre projet politique.

Bien appréhender la complexité des inégalités, c'est aussi reconnaître la diversité comme une richesse et non pas l'instrument d'une communautarisation de la société française. C'est par l'application du principe d'égalité républicaine que nous construirons un nouveau pacte social.

L'affirmation de l'égalité reste donc le meilleur moyen à nos yeux d'assurer la mobilité sociale et une juste représentation de la diversité.

L'égalité sera à la fois le moyen et l'objectif de notre politique en faveur du progrès social.

Réclamer d'avantage d'égalité, ce n'est pas seulement rappeler que les individus sont fondamentalement égaux, mais que chacun contribue à la création de richesses et au bien-être collectif et que, partant, la société est redevable auprès de tous ses membres. L'exigence d'égalité réelle et la protection sociale sont une reconnaissance de cette dette.

Nous assumons la bataille idéologique et culturelle que suppose la réaffirmation de ces principes. L'égalité, ce serait « vieux jeu ». L'égalité, ce serait dépassé. Certains redoutent que tendre vers davantage d'égalité ne rogne la liberté des individus. Balayons les caricatures et répondons aux inquiétudes. Être égaux ne signifie pas que l'on est identique ni même que l'on bénéficie de la même manière des politiques publiques. Vouloir l'égalité entre les êtres humains ne consiste pas à imposer qu'ils aient les mêmes goûts, les mêmes caractéristiques, ni qu'ils possèdent les mêmes biens. Leur égalité consiste en ce qu'ils aient les mêmes chances de parvenir à une fin qu'ils définissent librement.

Être égaux c'est d'abord disposer de la même liberté de choix. C'est aussi cela que garantit un État laïque : quelles que soient les origines ou les croyances des uns et des autres, il organise le fait que tous aient les mêmes droits et que chacun puisse construire librement sa vie.

Être égaux, c'est aussi et surtout faire du progrès collectif un instrument de l'épanouissement individuel. La conviction qu'il est possible de s'en sortir collectivement régresse au fur et à mesure que les inégalités grandissent. La gauche doit reconstruire cet espoir et réhabiliter le progrès collectif comme outil de l'émancipation de chaque individu.

Si les Français nous font confiance en 2012, nous ferons de la lutte contre les inégalités la mission prioritaire de la puissance publique et le fil rouge de notre politique de redressement de la France.

| Les outils de l'égalité réelle

La situation est complexe, le contexte est difficile. Jamais les inégalités n'ont été aussi fortes et jamais les instruments de lutte contre celles-ci n'ont été aussi affaiblis. L'État enregistre un déficit record. Les collectivités locales sont appelées à se substituer sans compensation financière à des services de l'État exsangues et délibérément amputés des moyens d'agir par la droite, par une politique irresponsable de réduction de la dépense publique. L'ensemble des institutions productrices de liens sociaux, de justice et d'égalité – l'école, le secteur associatif, la démocratie sociale – sont éreintées par des années de politique néo-libérale visant à démanteler les services publics et les protections sociales

que le Conseil National de la Résistance avait imaginés.

1) Une feuille de route pour les cinq, dix et quinze ans. Nous savons donc que nous ne résorberons pas toutes les inégalités d'un trait législatif en cent jours. Ce texte fixe des objectifs de court mais aussi de moyen et de long terme. Il y a là une feuille de route pour cinq, dix et quinze ans L'important aujourd'hui pour les socialistes est de déterminer les urgences sociales qui appellent des mesures immédiates et de marquer ce que sont nos perspectives à moyen terme. Pour 2012, nous fixons quatre priorités : l'éducation, la jeunesse, la santé et le logement.

2) De nouvelles marges de manœuvre.

Nous les dégagerons notamment avec la grande réforme fiscale que nous mettrons en œuvre : suppression des cadeaux fiscaux et dépenses fiscales créées par la droite, suppression des niches fiscales dont l'utilité n'est pas démontrée, élévation de l'imposition sur les hauts revenus et le capital. La croissance entrainera aussi une hausse des recettes fiscales. Une partie de ces nouvelles ressources sera consacrée à la réduction des déficits et de l'endettement, mais une part significative restera disponible pour les mesures ambitieuses attendues par les Français.

Les bouleversements que connaît la France – inégalités accrues, allongement de l'espérance de vie, nouveaux besoins sociaux, exigence d'une réorientation écologique de l'économie – comme les conséquences de la crise auxquelles les citoyens font face, appellent une intervention publique d'ampleur. La crise majeure du système capitaliste est l'occasion de redéfinir collectivement ce qui doit relever d'une activité marchande ou non-marchande, ce qui peut être lucratif ou ne le doit pas. Les Français attendent que la puissance publique garantisse de nouvelles protections, de nouvelles avancées, que le service public garantisse l'égalité pour tous, et l'effectivité de nos droits sur l'ensemble du territoire.

3) Un État prévoyant et stratège. Là où la droite, sous couvert de responsabilisation des individus, veut limiter les protections sociales et refermer ce qu'elle considère être la parenthèse des États sociaux ouverte au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la gauche doit porter un État prévoyant et stratège, qui doit rester l'acteur central de la régulation sociale parce qu'il est le garant de la sécurité globale et de la cohésion de la société. Cet État prévoyant et stratège doit être capable de cibler ses priorités, d'évaluer ses politiques et de rendre des comptes. Réforme de l'État ne doit plus être synonyme de retrait de l'État, comme aujourd'hui, mais d'efficacité accrue et de retour de la puissance publique pour promouvoir l'égalité et la solidarité.

Nous mettrons en œuvre une révolution des services publics. Il s'agit pour nous d'affirmer une double ambition : l'universalité des services publics, dont la présence sur les territoires est essentielle, et leur personnalisation pour aller vers l'égalité réelle, qui suppose la concentration des moyens là où les besoins sont prioritaires. Davantage que la seule défense de l'existant, il s'agit pour les socialistes d'inventer la régulation et les nouvelles socialisations indispensables pour répondre aux besoins aux niveaux local, national et européen. **Il s'agit de construire l'État social moderne et efficace** qui se donne les moyens de prévenir la création des inégalités et qui, là où elles existent, les répare en tenant compte des spécificités des territoires et des êtres humains. Le rôle majeur de l'État n'implique pas qu'il soit l'acteur unique des politiques concourant à l'égalité réelle. Il faut dessiner un nouveau pacte avec la société car il est inimaginable de changer la société sans la société elle-même.

4) Un pacte de confiance avec les collectivités territoriales. Nous défendrons l'exigence de proximité au travers d'une nouvelle étape de la décentralisation qui donnera enfin aux collectivités locales l'ambition et les moyens pour agir au plus près des Français. Cette nouvelle étape renforcera les exigences liées à la péréquation entre collectivités et permettra un approfondissement de la démocratie locale. Le transfert des compétences, qu'il s'agisse de construction ou d'entretien des bâtiments scolaires, de transport régional ou de formation professionnelle s'est à chaque fois traduit par un surcroît d'efficacité et une amélioration très nette du service rendu.

5) Le choix de la démocratie sociale. Il nous faut avoir le courage de proposer un compromis social fondé sur la négociation, là où le passage en force a été la marque de la droite. Toutes les mesures seront débattues avec l'ensemble des parties prenantes, à commencer par les syndicats. Il faut coaliser la société française contre les inégalités. Nous renforcerons la démocratie sociale et encouragerons la négociation collective sur les principaux piliers du contrat social.

6) Un partenariat nouveau avec le monde associatif. Cet impératif est particulièrement évident pour recueillir la parole et les demandes des personnes les plus marginalisées que notre système de protection sociale n'arrive plus à atteindre, pour pacifier les relations avec des jeunes et moins jeunes que le désespoir conduit à une violence dont ils sont les premières victimes, pour explorer de nouveaux enjeux sociétaux et défricher de nouveaux chantiers de politiques publiques.

7) Enfin, nous agissons auprès de nos partenaires pour qu'évolue le périmètre européen des contraintes qui limitent les moyens de la France pour lutter contre les inégalités et garantir un haut niveau de protection sociale : la concurrence sociale, la concurrence fiscale et l'orthodoxie budgétaire du pacte de stabilité et de croissance.

L'éventail des moyens de lutte contre les inégalités étant renforcé et élargi, les socialistes agiront selon quatre principes. **D'abord, traiter les inégalités à la racine** par l'éducation et la formation, l'amélioration du niveau global de qualification pour faire échec à la reproduction sociale, égaliser les conditions d'apprentissage et de formation et offrir à chacun les mêmes chances et les mêmes opportunités. **Ensuite, nous agissons pour l'égalité des conditions.** Nous voulons réduire les écarts entre les positions sociales par une action significative dans le domaine des salaires, de la fiscalité et de la lutte contre la pauvreté. Cette ambition s'étend à la réunification du territoire français par une politique de lutte contre les ghettos et contre la marginalisation du monde rural. L'égalité des conditions appelle aussi une politique nouvelle pour garantir à tous l'accès à un logement digne et abordable. **Puis, nous voulons garantir les mêmes droits à tous les citoyens** en luttant sans relâche contre les discriminations, en se donnant les moyens concrets de parvenir à l'égalité femmes-hommes, en améliorant la situation des personnes en situation de handicap et en créant des droits nouveaux pour tous. **Enfin, nous conduirons une action volontariste d'un État prévoyant de développement de services publics universels et personnalisés,** qui relèvent les nouveaux défis de l'égalité : dans le domaine de la santé, le soutien à l'autonomie des personnes âgées, la définition des nouvelles frontières entre le secteur marchand et le secteur non-marchand, ou la promotion de tous les outils de l'émancipation individuelle et collective.

Avertissement : le texte qui suit ne traite pas, délibérément, de questions politiques fondamentales pour les socialistes comme la sécurité, la culture, la justice, le sport ou l'enseignement supérieur, alors qu'elles représentent des enjeux cruciaux en matière de lutte contre les inégalités. Chacun de ces thèmes fera l'objet d'un Forum ou d'une expression spécifique du Parti socialiste dans les semaines à venir.

I. Agir à la racine des inégalités : éduquer, former, qualifier

Les socialistes ne croient pas en la fatalité, ni sociale, ni individuelle. Nous voulons

renouer avec une société de progrès, qui démontre que rien n'est définitivement figé dès le plus jeune âge. Nous croyons dans la capacité de chacun à progresser. Le chemin vers l'émancipation des individus passe par l'éducation et la formation tout au long de la vie. C'est pour cela que nous avons toujours mis le savoir et l'intelligence au cœur de nos projets.

A. Un nouveau pacte éducatif

L'école est aujourd'hui d'abord le lieu où les pesanteurs sociales et économiques attachent les destins scolaires des enfants à ceux de leurs parents. Les inégalités de formation initiale sont déterminantes pour le reste de la vie professionnelle. Déjà particulièrement élevé en France, le chômage des jeunes prend des proportions démesurées lorsque ces derniers sont sans qualification. Quant à la formation continue, alors qu'elle devrait profiter aux moins qualifiés et permettre de rattraper les inégalités de formation initiale, elle les renforce et profite d'abord aux plus diplômés. Nous voulons une société de femmes et d'hommes, libres et égaux, qui construisent ensemble leur présent et leur avenir. Une société capable de transmettre à ses enfants des valeurs, une culture partagée et le sens de l'effort. L'éducation des citoyens, l'éducation à la citoyenneté, à la laïcité, à la tolérance, au respect des autres, des règles communes et de notre environnement, c'est aussi la condition d'une société apaisée, plus attentive et moins violente. Un projet pour l'éducation, c'est porter l'ambition de libérer chacun des déterminismes et des limites qui l'empêchent d'aller au plus haut de ses ambitions.

Nous ne sommes pas de ceux qui dénigrent, méprisent et oublient. Le système éducatif français connaît de vraies réussites, collectives comme individuelles. La massification et la diversification des voies de formation ont considérablement fait diminuer le nombre de jeunes qui arrêtent leurs études sans aucune qualification ni diplôme. C'est notre conception républicaine du service public d'éducation, tant abîmé depuis par la droite, qui a permis ces réussites. C'est la conviction, tant mise à mal ces dernières années, que tous les enfants, tous, sont éducatibles, et que la démocratisation, la massification, ne s'opposent en rien à l'exigence, à la transmission d'un savoir de haut niveau.

Pour autant, notre système éducatif est en crise. Les inégalités jouent à plein et la fermeture sociale des élites scolaires n'a jamais été aussi élevée. L'opinion ne croit plus en la capacité de l'école de faire échec à la reproduction sociale. Nous traversons désormais une phase de régression éducative, et le taux de scolarisation recule pour la première fois. L'effort financier

consenti par la Nation régresse également : depuis 2007, 6% des postes d'enseignants ont été supprimés, la dépense éducative quant à elle est passée de 7,6% à 6,6% du PIB entre 1995 et 2008. Avec la casse de la carte scolaire et de l'éducation prioritaire, le fossé entre les bons établissements scolaires et les autres n'a cessé de croître. Les comparaisons internationales démontrent que la France se caractérise par une élite peu nombreuse (10% d'élèves ont le meilleur niveau) et un « fond de la classe » de plus en plus étoffé, avec aujourd'hui plus de 20% des élèves qui ne maîtrisent pas les compétences de base en français et mathématiques. Ces mêmes enquêtes montrent que la France est un des pays dans lequel la situation sociale et culturelle des parents joue le plus sur la réussite scolaire, un des pays dans lequel le système scolaire est le plus inégalitaire. Or ces études démontrent que réduire les inégalités permet ainsi non seulement au système d'être plus juste mais aussi plus performant. Le chemin est donc tracé.

Nous voulons proposer un nouveau pacte éducatif à la Nation. Nous proposons une vaste concertation pour aboutir à un diagnostic partagé avec les personnels d'éducation et de formation, avec leurs organisations syndicales mais aussi avec tous les acteurs de la communauté éducative : les familles, les collectivités territoriales et les associations de l'éducation populaire. Ce diagnostic doit déboucher sur un programme pluriannuel de transformation de l'école, sur lequel s'engagera la Nation, en mobilisant de nouveaux moyens mais aussi en réorientant des moyens existants pour obtenir de meilleurs résultats. Nous sommes conscients que l'école, seule, ne peut pas tout. Trop de réformes successives ont produit un désenchantement et un scepticisme démobilisateurs qu'il faudra dépasser. Il n'y aura pas de « grand soir » de l'école : la mise en œuvre de politiques éducatives nécessite du temps, de la concertation, des évaluations, de la formation, des pratiques valorisées, des expérimentations progressives, loin des effets d'annonces actuels. Nous sommes convaincus que les efforts financiers seuls ne suffiront pas et qu'il faudra les accompagner de réformes structurelles. Il nous faut mettre fin à un système qui trie par l'échec, en repensant la scolarité obligatoire, ses pratiques et ses transitions, dans sa continuité. Il nous faut aujourd'hui cesser de retoucher à la marge un système scolaire en décalage avec son temps et ses exigences démocratiques, sociales, culturelles, environnementales et économiques. Parce que nous connaissons l'urgente nécessité de redonner de l'ambition à l'école, nous proposons une réforme profonde, globale.

1. Accompagner et préparer les enfants dès le plus jeune âge

Les inégalités qui se créent dès le plus jeune âge sont déterminantes pour la suite de

la scolarité, particulièrement face à l'éveil au langage et au raisonnement. Nous donnerons priorité à la petite enfance.

a/ Pour un service public de la petite enfance

Le nombre de naissances augmente en France depuis plus de dix ans. Pourtant, l'offre d'accueil est nettement insuffisante, hétérogène et onéreuse pour beaucoup de familles, ce qui rend le choix du mode de garde très discriminant socialement. Seuls 20% des enfants de moins de trois ans bénéficient ainsi d'une place en crèche ou halte-garderie ou d'une scolarisation précoce à l'école maternelle. 60% des moins de 3 ans sont gardés par un membre de la structure familiale. Les politiques publiques se concentrent en faveur des aides directes (allocations) ou indirectes aux familles (crédit d'impôt), favorisant ainsi la garde individuelle, quasi systématiquement assumée par la mère. Ce phénomène encourage alors la cessation d'activité des femmes les plus précaires. Il est nécessaire de rompre avec cette politique en réorientant les aides publiques vers les modes de garde collectifs.

Le service public de la petite enfance, dont la responsabilité doit être partagée entre l'État, les collectivités locales, le tissu associatif compétent, doit viser 3 objectifs. Il permet d'assurer l'éveil de l'enfant et ainsi lutter contre les inégalités éducatives en offrant les mêmes chances de développement quel que soit le milieu social d'origine. Il vise à égaliser le coût de la prise en charge des jeunes enfants entre ménages aisés et défavorisés. Il doit enfin contribuer à l'égalité femmes - hommes en permettant aux femmes d'avoir accès à l'emploi et de ne pas être pénalisées dans leur carrière professionnelle par leur maternité. Nous proposons :

- **De tripler le nombre d'enfants accueillis dans des structures collectives en dix ans.** Il faudra soutenir par un financement national massif l'investissement des collectivités locales dans la construction de structures collectives, la mise en place d'horaires adaptés et assurer la formation d'assistantes maternelles.
- **Sur le modèle de la loi SRU, d'imposer un taux minimum de places en crèche pour les regroupements de communes de plus de 15 000 habitants.**
- De revenir sur les mesures prises par la droite de déréglementation du secteur de la petite enfance en garantissant un accueil de qualité avec une formation des personnels et un taux d'encadrement adapté.
- De donner la priorité d'accès à l'accueil collectif des enfants dont les familles sont modestes ou en situation de pauvreté en bonifiant l'engagement financier des CAF auprès des structures en fonction des quotients familiaux.

- De repenser le dispositif de « chèque emploi service » pour favoriser l'emploi stable et à temps plein des assistantes maternelles en créant des structures mutualisées.

b/ Favoriser la scolarité précoce et rendre la scolarité obligatoire dès 3 ans

L'accueil des jeunes enfants dans une structure éducative adaptée est une condition essentielle à la réussite scolaire et constitue un outil majeur de lutte contre les inégalités sociales. L'investissement financier que représente une scolarité précoce est conséquent mais nécessaire : c'est en investissant tôt dans la scolarité d'un enfant qu'on évite le mieux les échecs ou les réorientations qui coûtent chers à la société. Dès lors que ses parents le souhaitent, **tout enfant, à partir de l'âge de deux ans, sera accueilli par le système scolaire de l'école maternelle.** L'école maternelle sera ainsi un des choix possibles des parents pour l'accueil des enfants entre 2 et 3 ans, en cohérence avec les autres structures, notamment les dispositifs passerelles. **Nous souhaitons également que la maternelle devienne obligatoire dès l'âge de 3 ans.**

c/ Protéger l'enfance en danger

L'ordonnance de 1945 a été constamment durcie ces dernières années. Nous pensons au contraire que les enfants ont besoin d'une protection spécifique. La Convention internationale des droits de l'enfant doit être davantage mise en valeur. Le fait qu'un enfant est sujet de droits, notamment sociaux, culturels et politiques, ce qui comprend également la liberté d'expression, doit être constamment réaffirmé. La justice pour mineurs doit être pérennisée et dotée de moyens lui permettant d'assurer ses missions de sanction mais aussi de prévention et de protection. Les moyens affectés à la protection de l'enfance, à la protection maternelle et infantile ainsi qu'à l'action sociale et médico-sociale (notamment à la pédo-psychiatrie) doivent être considérablement augmentés pour prendre en charge les mineurs victimes de violences et de maltraitements.

d/ Accompagner la parentalité

La famille est le premier lieu de transmission et d'éducation mais c'est aussi le premier espace où jouent les inégalités. C'est pourquoi, tout au long de la scolarité, le rôle des parents doit être réfléchi. Dès la naissance, l'arrivée d'un enfant accentue le déséquilibre du partage des tâches domestiques. **Nous proposons que le congé parental soit partagé à égalité par chacun des deux parents.** Une durée équivalente sera attribuée à chacun, sans possibilité d'utiliser le congé de l'autre. Ce congé sera raccourci à un an pour chacun des enfants. Le montant de l'indemnité sera augmenté et plafonné : 100% des bas salaires, puis de manière dégressive. Le congé paternité sera remplacé par un congé

d'accueil de l'enfant, mieux rémunéré et plus long (soit vingt jours). Nous soutenons la rénovation d'une directive européenne qui vise à porter le congé de maternité à vingt semaines.

Le suivi éducatif des enfants nécessite que les parents soient impliqués, partenaires confiants d'une école bienveillante et ouverte. La capacité des parents à suivre la scolarité de leurs enfants est directement liée aux inégalités sociales et culturelles. L'école doit devenir le « lieu ressource » où les parents trouvent un véritable accueil ainsi qu'une information claire et régulière sur les activités scolaires et périscolaires de leurs enfants.

2. Changer l'école pour la réussite de tous

Il nous faut porter une nouvelle ambition pour l'école et lui redonner du sens : l'école, creuset commun de toute une génération, doit garantir l'émancipation. Si nous considérons que l'école est fondamentale dans notre projet de société, c'est parce qu'elle doit rapprocher les conditions en assurant à tous l'acquisition d'un socle commun de connaissances et de compétences. La gauche en revenant au pouvoir ne pourra se limiter à réparer ce que la droite a cassé. Il nous faut ainsi redonner des objectifs ambitieux à l'école, pour renouer avec l'expansion éducative : relancer l'élévation du niveau de qualification en atteignant enfin l'objectif de 80% d'une classe d'âge au niveau du bac (contre 63% aujourd'hui) et 50% au niveau licence, s'assurer qu'aucun jeune ne quitte l'école sans diplôme. Cela nécessitera, au-delà des moyens nécessaires, une profonde réforme du système éducatif.

a/ Adapter l'école aux besoins des élèves

Parce que la société change, l'école doit changer, plus qu'elle ne le fait déjà. Les élèves sont socialement et culturellement plus divers, l'accès aux connaissances multiples – bien que très inégalitaire – s'est accru, les nouvelles technologies ont une influence majeure dans le quotidien des jeunes, les compétences utiles à la compréhension de la société sont en perpétuel changement. Autant de défis qui nécessitent que l'école s'adapte à la personnalité et aux besoins de chacun des élèves. La responsabilité de l'école ne peut se limiter à offrir les mêmes enseignements aux élèves, elle doit s'assurer de l'acquisition par chacun du socle de connaissances et de compétences utiles à tout citoyen à la fin de la scolarité obligatoire.

Des rythmes adaptés : les cinq jours éducatifs

Nous tiendrons compte des rythmes biologiques et psychologiques différents selon l'âge des enfants dans l'organisation de la semaine et de la journée. Les journées sont aujourd'hui trop longues, et l'année scolaire trop courte. **Nous augmenterons**

d'une part le nombre annuel de jours de cours en raccourcissant les vacances d'été et organiserons d'autre part une semaine de 5 jours éducatifs, en lien avec les collectivités locales et les associations périscolaires.

Des parcours individualisés.

Les difficultés et les points forts ne sont pas les mêmes pour tous et les temps d'apprentissages non plus. Le redoublement, dont la France détient le triste record, n'est pas une réponse satisfaisante à cette hétérogénéité : il coûte cher et a prouvé son inefficacité. **Nous souhaitons à moyen terme parvenir à le réduire drastiquement** pour le réserver à des situations particulières. Pour cela, **il faudra généraliser la pédagogie personnalisée.** Nous proposons de reprendre la politique des cycles en la pensant de l'école maternelle au collège, notamment **grâce à des enseignants surnuméraires en renfort et en permettant une modulation de la durée d'apprentissage des savoirs en fonction du niveau des élèves.** Il est tout aussi indispensable d'apporter une réponse à la difficulté scolaire au sein de l'école et au sein de la classe, **l'accompagnement du travail personnel doit donc être intégré au temps éducatif.** Il est nécessaire également que l'école travaille avec les associations qui œuvrent au soutien scolaire.

Les insuffisances de l'évaluation chiffrée sont facteur de stress et de compétition. Nous devons **favoriser une évaluation permettant de valoriser les progrès, les efforts et les compétences acquises.**

Pour enfin appliquer la loi du 11 février 2005, qui a reconnu l'existence d'un droit à la scolarisation pour tout enfant en situation de handicap, **il faudra créer de vrais métiers d'accompagnement** et poursuivre l'effort des collectivités sur la mise en accessibilité des bâtiments. L'accessibilité ne se limitant pas à la question du cadre bâti, il faudra également multiplier les écoles bilingues en langue des signes, renforcer les liens entre le milieu ordinaire et les écoles spécialisées, et former les enseignants sur de nombreuses situations de handicap comme les dyslexies. Nous réaffirmerons le rôle social des établissements scolaires en direction des familles, en développant les aides sociales qui ont fondu ces dernières années et ne remplissent plus leur rôle.

Donner aux équipes pédagogiques le pouvoir d'agir

Nous voulons à la fois conjuguer l'exigence d'égalité sur l'ensemble du territoire et la nécessité d'une responsabilisation accrue pour élaborer des politiques de projets et d'innovation au plus près du terrain et ainsi garantir une transmission plus effective du socle commun. Dans un cadre défini et évalué nationalement, nous proposons de

confier aux établissements et à leurs équipes pédagogiques, en autonomie, une part importante de leur dotation en heures d'enseignement, pour donner corps aux projets d'établissement et aux projets locaux, accompagner les élèves, remédier aux difficultés, expérimenter... Cette dotation doit impérativement être pérenne, garantie de manière pluriannuelle.

Assurer la sérénité des établissements. Nos enfants ne sont pas par essence un public dangereux. La difficulté pour certains jeunes d'identification à l'institution scolaire, l'échec scolaire, les inégalités sociales, les discriminations, le mal-être sont autant de vecteurs alimentant les violences quotidiennes. De la répétition d'incivilités quotidiennes à des actes de délinquance individuels parfois graves, la violence à l'école est multiple. Le panel de réponses et de sanctions à disposition des équipes pédagogiques doit s'adapter à cette réalité. Nous souhaitons que les dispositifs de prévention et d'échange avec les partenaires sociaux et institutionnels (police, justice, acteurs médico-sociaux) soient amplifiés et que les dispositifs de sécurité soient renforcés dans les établissements qui le nécessitent. Les enseignants, en première ligne face à ces difficultés, doivent être préparés à y répondre au cours de leur formation initiale puis accompagnés et soutenus. Il faut rappeler la nécessité du suivi des élèves en souffrance par une véritable équipe pluri-professionnelle : enseignants, personnels de vie scolaire, assistante sociale, médecin et réaffirmer que la présence pérenne d'adultes dans les établissements, en nombre suffisant, dotés des moyens d'assurer leurs fonctions avec sérénité et disponibilité, est la première, la plus simple et sans doute une des meilleures préventions contre les tensions.

b/ Amener les élèves le plus loin possible dans la réussite

Pour réduire les inégalités et élever le niveau de qualification, il est nécessaire de prolonger la scolarité obligatoire qui est établie de 6 à 16 ans depuis plus de cinquante ans. **Nous ouvrons le chantier du droit à la scolarité jusqu'à 18 ans.** Mais la lutte contre les inégalités ne saurait se faire à modèle constant aussi nous faudra-t-il faire évoluer en parallèle profondément le contenu et l'organisation de la scolarité obligatoire.

L'école primaire, une priorité absolue.

Alors que 40% des élèves sortent de l'école primaire avec de graves lacunes, l'école primaire est nettement sous dotée. C'est pourtant là qu'il faut intervenir pour combattre l'échec scolaire, là que les inégalités se créent et peuvent être résorbées. **C'est donc là qu'il faut concentrer les moyens, en particulier sur le premier cycle des apprentissages.** L'accent sera mis sur les moyens

accordés, en enseignants formés et en expérimentations pédagogiques, pour améliorer l'acquisition des compétences fondamentales : lecture, écriture et calcul. Cela nécessite un engagement particulier : refonte des programmes et de leurs évaluations, **classes à effectifs restreints là où cela est nécessaire, renfort éventuel d'un deuxième professeur dans certaines classes pour personnaliser l'enseignement...** Les élèves en difficulté prolongée doivent être suivis individuellement. Un enseignement adapté de la langue française est indispensable pour une bonne intégration dans le cursus scolaire normal des enfants qui ne la pratiquent pas avant l'entrée à l'école ou la pratique peu ou pas du tout dans leur milieu familial.

Il appartient par ailleurs à l'État de veiller à la réduction des disparités territoriales de l'offre éducative dans le premier degré. Des différences dans le financement assuré par les communes entraînent des inégalités inacceptables et une péréquation s'avère indispensable.

Le collège : garantir la continuité avec l'école primaire.

Oublié des politiques éducatives, creuset des inégalités et du décrochage, le collège est le dernier lieu éducatif traversé par l'ensemble d'une classe d'âge. **Il doit évoluer en s'inscrivant dans une plus grande continuité avec l'école primaire** pour garantir la transmission d'un socle commun pour tous avant la fin de la scolarité obligatoire en permettant une plus grande souplesse des parcours. Nous proposons que les élèves bénéficient d'une culture commune par **un large panel d'enseignements communs, pour tous, faisant une place importante, aux côtés des enseignements généraux, à la culture technologique et professionnelle.**

L'élaboration de **nouveaux programmes et d'une nouvelle architecture des enseignements, plus transversaux, plus ouverts sur les activités artistiques, culturelles et sportives,** devra se faire en concertation. Il faut notamment assurer l'acquisition de solides bases disciplinaires, encourager les élèves à travailler en équipe, amplifier les projets collectifs, privilégier le travail de recherche et d'expérimentation, développer considérablement la place de l'expression orale, garantir l'implication des élèves dans la construction de leur apprentissage et généraliser l'utilisation des technologies de l'information à des fins pédagogiques. Cet enseignement commun sera accompagné de modules adaptés à chacun : remise à niveau, options disciplinaires, projets collectifs, renforcement des apprentissages méthodologiques...

Nous proposons la **participation d'enseignants du primaire au collège et réciproquement** dans le cadre de projets communs, avec du temps dégagé pour le

travail d'équipe, une **formation initiale et continue partiellement commune** et un travail collectif sur les contenus et procédures d'évaluation. Nous proposons que le rôle du professeur principal soit significativement renforcé de façon à ce qu'il passe davantage de temps avec les élèves et leur famille. Nous développerons des établissements à taille humaine, en limitant le nombre d'élèves à 600 par collège et 1500 par lycée.

Le lycée de toutes les réussites : pour un droit à la formation jusqu'à 18 ans.

Les études internationales montrent que la France se distingue par la stagnation du taux d'accès au bac et le nombre important de sorties sans qualification du système éducatif. Ouvrir un droit à la formation jusqu'à 18 ans poursuit 2 objectifs : **atteindre enfin 80% d'une classe d'âge diplômée du baccalauréat et qualifier 100% d'une classe d'âge.**

Le lycée souffre du cloisonnement et de la hiérarchisation de ses différentes voies de formation, qui enferme les élèves dans des voies qu'ils n'ont pas choisies et aggravent la sélection par l'échec. Les réformes mises en place par la droite n'ont pas répondu à cet enjeu. Nous évaluerons leur mise en place avant d'engager les adaptations nécessaires. **Notre objectif sera de développer les enseignements et projets communs, notamment en Seconde, et d'instaurer de vraies passerelles et possibilités de réorientation.** Dans ce cadre, il faudra continuer à remettre à plat les formations professionnelles du CAP au niveau Bac Pro en étroite concertation avec les représentants du monde professionnel. Les périodes de formation en entreprise, rémunérées, devront être plus fortement intégrées dans le parcours et l'apprentissage des jeunes. Ainsi, la voie professionnelle pourra s'affirmer comme une voie de réussite à part entière, à l'image de la création du Lycée des métiers, soit pour une insertion professionnelle immédiate réussie garantie par des diplômes attractifs et reconnus, soit pour une poursuite d'études dans les formations adaptées de l'enseignement supérieur (sous statut scolaire ou sous statut apprenti de CAP à la Licence pro).

10% des jeunes de 16 à 17 ans ne sont plus scolarisés et grossissent les rangs de ceux qui sortent du système éducatif sans qualification. Les dispositifs de remédiation sont insuffisants et inadaptés. Leur variété, si elle a permis des expérimentations intéressantes, conduit à l'incohérence et à l'illisibilité. En outre, ils sont organisés en marge de l'école, et externalisent le traitement de l'échec scolaire en exonérant l'école d'une réflexion sur ses pratiques.

Permettre à 50% d'une génération d'être diplômée de l'enseignement supérieur.

La France fait face à un phénomène

catastrophique : la tendance à l'élévation du niveau de qualification supérieure est interrompue. Parmi les bacheliers, le nombre de ceux qui continuent des études supérieures est en baisse. Nous devons relancer le processus de démocratisation, en donnant aux bacheliers les moyens de faire des études et d'y réussir. **Cela passe par la mise en place de l'allocation d'études et de formation mais également par des transformations du système d'enseignement supérieur.**

Alors que les premiers cycles universitaires accueillent l'ensemble des bacheliers et que les universités sont le lieu de l'excellence de la recherche, la dotation de l'État est trois fois plus importante pour un étudiant en grande école que pour un étudiant à l'université.

Pour lutter contre l'échec, l'objectif doit être d'offrir des conditions de formation aussi bonnes dans les premiers cycles universitaires que dans les classes préparatoires (augmentation du nombre d'heures de cours et du taux d'encadrement, développement de la méthodologie, des cours de remise à niveau et du contrôle continu, enseignement des langues) tout en renforçant ce qui constitue le point fort des universités, l'adossement à la recherche. Chaque étudiant doit avoir les moyens de sa réussite, grâce à des cours de remise à niveau si nécessaire. L'investissement pédagogique doit être valorisé dans la carrière des enseignants chercheurs et les échanges avec les enseignants du second degré renforcés. Les premières années seront organisées par grands domaines d'enseignement. Cela se traduira par des modifications structurelles mais aussi par un investissement budgétaire massif dans les universités, notamment par le recrutement d'enseignants-chercheurs supplémentaires. **La concurrence stérile entre filières de formation, au détriment des universités, doit prendre fin par le rapprochement progressif des grandes écoles et des classes préparatoires avec l'université.** Dans ce cadre, nous devons accélérer la création de grands pôles universitaires, mieux adaptés à la concurrence internationale, en associant et rapprochant les universités et les actuelles écoles d'ingénieurs, les classes préparatoires, les IUT, voir d'autres écoles professionnelles de façon à offrir des parcours intégrés mais aussi diversifiés et moins électifs. Ces pôles permettront également de gérer les échecs et les réorientations à travers de nombreuses passerelles entre les parcours intégrés offerts. Pour intégrer les BTS et les IUT, qui ont été créés à cet effet, la priorité sera donnée aux bacheliers professionnels et technologiques.

c/ Une école plus juste sur tout le territoire

Alors qu'elle devrait être le lieu de la socialisation, l'école symbolise la société

de l'entre soi et les conditions d'études différent profondément en fonction de la localisation de l'établissement, du public accueilli et à travers le jeu des options et des classes de niveau. Pourtant, les études internationales sont claires : les systèmes éducatifs les plus efficaces (Finlande, Canada, Australie...) combinant réduction des inégalités et niveau de formation élevé pour l'ensemble de la population, sont ceux dans lesquels les processus de différenciation des parcours sont les plus tardifs.

Donner vraiment plus aux écoles et établissements scolaires qui en ont besoin.

Les dispositifs de l'éducation prioritaire ne parviennent plus à combler de façon significative les écarts entre les territoires. Pire, la Cour des comptes a montré que **les dépenses réelles par élève étaient souvent très inférieures en ZEP à ce qu'elles sont dans les établissements favorisés.** Parallèlement la droite a multiplié les mesures visant à extraire les meilleurs élèves des zones en difficulté (internats d'excellence, espoir banlieue), en abandonnant tous les autres dans un dénuement inacceptable. **Il faut désormais sortir du saupoudrage et mettre en place une différenciation de la dotation non par dispositif mais par établissement, en fonction des catégories sociales et scolaires des jeunes accueillis.** Ces contrats pluriannuels permettront le développement d'initiatives innovantes pour lutter contre l'échec scolaire et la violence. **Les taux d'encadrement des établissements seront sensiblement augmentés,** permettant de développer des pédagogies adaptées aux besoins. **La baisse du nombre d'élèves par classe, là où cela est nécessaire, en sera une des modalités : une vingtaine d'élèves en « classe entière » est un maximum.** Il faudra surtout permettre à ces établissements de disposer de suffisamment de moyens en heures d'enseignement pour multiplier les petits groupes, faire intervenir un deuxième enseignant dans la classe et plus généralement, assouplir le carcan souvent trop rigide du « groupe classe ». Par ailleurs, la France a la triste spécificité d'envoyer les enseignants les plus jeunes dans les classes les plus difficiles. **Pour stabiliser les équipes et inciter les enseignants aguerris, et surtout motivés, à exercer dans ces zones, l'organisation du service comprendra plus de temps pour le travail en équipe,** à côté de primes salariales et d'avancements de carrière substantiels.

Une nouvelle carte scolaire, plus juste et plus efficace.

L'ancienne carte scolaire ne garantissait pas la mixité sociale, mais sa suppression par le gouvernement n'a fait qu'aggraver les ségrégations existantes en ghettoisant

les établissements les plus fragiles comme les plus élitistes, et en déstabilisant les établissements « moyens ». Il faudra dépasser la logique strictement territoriale et introduire des critères sociaux et scolaires dans le nouveau dispositif de sectorisation, notamment en créant un indice de mixité sociale. Par ailleurs, une juste contrepartie du financement public dans les établissements privés sous contrat impose qu'ils soient également soumis à des objectifs de mixité sociale.

d/ Un nouveau contrat entre les professionnels de l'éducation et la Nation

Les profonds changements que nous souhaitons apporter à l'école entraîneront une redéfinition du métier et des pratiques des enseignants. Pour une école adaptée à son temps, nous nous engageons à une large négociation sur ces adaptations, et plus largement sur les missions actuelles des métiers de l'éducation et leur revalorisation nécessaire.

Rénover les missions des enseignants et des professionnels.

Méprisés et stigmatisés, les enseignants attendent que notre pays propose une ambition nouvelle et audacieuse à l'école et souhaitent œuvrer à la réussite de l'école publique. Nous ouvrirons le **chantier des missions et de l'organisation du service des enseignants** : les travaux en petits groupes, le tutorat, l'accueil des élèves et des familles, la préparation des séances et les corrections, le travail en équipe devront à terme en faire intégralement partie. Nous négocierons en parallèle une revalorisation de ces métiers, notamment salariale, pour reconnaître le métier à la hauteur du niveau de formation désormais requis et pour prendre en compte les nouvelles organisations de leur service. **Nous nous attaquerons à la précarisation croissante** d'une part toujours plus importante des personnels (enseignants contractuels, multiplication des contrats précaires...) par un plan de titularisation, à l'instar de ce que nous avons fait en 2001 (loi Sapin). Nous ferons de **la refonte de la formation des enseignants** et des personnels d'éducation, sacrifiée par la droite, **une priorité.** La formation devra comprendre une part de spécialisation disciplinaire, une part de formation professionnelle pratique et théorique assurée, au sein de l'université, par des Instituts de formation des maîtres renouvelés et une option (recherche, deuxième discipline, direction d'établissement...) ouvrant la voie à des évolutions de carrière. **L'entrée dans la carrière sera progressive.** Après un concours en fin de 4^e année universitaire, la 5^e année (master 2) comportera une part importante d'alternance, rémunérée, et l'année de stage, combinant un service réduit et une formation continuée, sera rétablie. Afin de garantir une plus grande mixité sociale dans

le recrutement des enseignants, comme pour l'entrée dans la fonction publique, nous mettrons en place un système de pré-recrutement.

Nous améliorerons considérablement **la formation continue qui deviendra obligatoire et valorisée** dans les carrières et nous développerons **la mobilité** afin de donner des perspectives aux enseignants.

Ouvrir l'école sur son environnement.

Le monde de l'éducation souffre d'un excès de cloisonnement. Nous voulons construire la continuité entre l'école, les familles et leur territoire, l'objectif étant de mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'un projet éducatif local cohérent. C'est pourquoi nous agirons dans deux directions :

- Nous favoriserons la co-éducation : enseignants, parents et plus largement les référents adultes intervenant dans le parcours de l'enfant (soutien scolaire, activités périscolaires, bibliothèques, éducation populaire...), tous doivent trouver le cadre fédérateur permettant de favoriser la synergie, le dialogue et les échanges.
- Si l'État doit rester responsable des programmes, des diplômes et du recrutement des enseignants, la mise en œuvre du projet national devra faire une **large place à l'initiative, la responsabilité et l'expérimentation - autour de bassins éducatifs** - afin de permettre à l'ensemble de la communauté éducative de réinvestir le champ éducatif. **Les projets éducatifs locaux**, contractualisés entre tous les acteurs locaux sur une base pluriannuelle, devront notamment permettre la concertation sur les temps éducatifs dans le cadre de la règle nationale de cinq jours éducatifs (mise en place de temps d'étude, de loisirs, travail sur les transports scolaires...).

3. Faire de l'orientation un temps d'émancipation

L'« orientation » est trop souvent synonyme d'échec. Un élève « orienté » est un élève en difficulté. Imposée par les problèmes scolaires, elle bride de nombreux jeunes dans leurs ambitions et ne tient pas suffisamment compte de leurs motivations. Elle est en outre souvent à l'origine du décrochage. Une attention toute particulière doit donc y être apportée pour passer d'une orientation imposée à une orientation choisie.

a/ Découvrir le monde du travail, faire émerger les vocations.

Démarrée à l'école primaire, la découverte des métiers devra se poursuivre au collège et au lycée de façon plus approfondie. Tout cursus à partir de l'entrée au collège devra comporter un ensemble de projets fondés sur des activités encadrées, autonomes ou en équipe. Tous les élèves devront réaliser

au moins un projet en interaction avec le monde du travail qui pourra prendre différentes formes (rencontres, stages, recherche...). Dans ce cadre les talents et les compétences non scolaires de l'élève seront valorisés et pris en compte.

b/ Développer un service public d'information et d'orientation pour tous

Les moyens consacrés à l'orientation sont aujourd'hui éclatés. Cela affecte la lisibilité du système. Nous mettrons en place en région un service public d'information et d'orientation de proximité permettant d'ouvrir à tous, jeunes scolarisés mais aussi actifs tout au long de leur vie professionnelle, l'éventail des choix qui permet de rebondir, de valoriser ses acquis. Ce guichet unique fera fonctionner en réseau, dans les territoires, les professionnels de l'orientation de l'Éducation nationale, des missions Locales, de Pôle emploi, des services d'orientation professionnelle mis en place par les régions, des centres de bilan de compétences, en lien avec les organismes paritaires de gestion de la formation.

Il facilitera l'accès des jeunes scolarisés, des salariés, et des demandeurs d'emploi, à une information et un conseil de qualité sur les métiers, les formations, les compétences requises, les débouchés. La démarche d'orientation devra être active en direction des élèves qui en ont le plus besoin. La prospective des métiers et des qualifications au niveau national et la gestion prévisionnelle territoriale des emplois, des compétences et des qualifications seront développées avec tous les acteurs concernés.

c/ Garantir une nouvelle chance

Les choix d'orientation sont souvent définitifs et le système ne permet pas un droit à l'erreur. Des dispositifs-relais et de « raccrochage » doivent être généralisés pour les jeunes sortis précocement du système scolaire. Pour les jeunes de moins de 18 ans, ces dispositifs doivent être prioritairement organisés au sein de l'Éducation nationale et des établissements scolaires.

Lorsqu'un jeune a décroché, il est essentiel que le monde économique et social s'implique aux côtés des acteurs de l'orientation et de la formation, afin de proposer des pistes, notamment pour optimiser l'alternance et l'insertion. Les missions Locales et les différentes structures d'accompagnement des jeunes primo-demandeurs d'emploi sont au cœur d'une mobilisation pour la recherche de solutions. L'articulation et le maillage de ces dispositifs doivent permettre un suivi individualisé visant à raccrocher le jeune, soit par le biais d'une formation, notamment en apprentissage, soit par l'insertion dans l'activité.

B. Bâtir la continuité professionnelle

Pour répondre à la dégradation du marché du travail et aux insécurités sociales de plus en plus violentes (entrée tardive des jeunes sur le marché du travail, précarité de l'emploi et discontinuités fortes des parcours professionnels, déqualification dans l'emploi, absence de progression professionnelle, insécurité de revenus, taux d'emploi médiocre des seniors), dans le prolongement de la sécurité sociale professionnelle portée par les organisations syndicales, le Parti socialiste propose de bâtir un Pacte de continuité professionnelle intégrant **un droit pour tous à l'orientation, à la qualification et à des mobilités sécurisées en termes de revenu et dotées d'un accompagnement personnalisé.**

1. Construire le parcours vers l'autonomie pour tous les jeunes

Le malaise de la jeunesse, mis en lumière à chaque mobilisation, ne cesse de s'accroître. Délaissée dans une société vieillissante, sans cesse stigmatisée par le pouvoir politique, instrumentalisée pour faire peur, la jeunesse ne peut plus accepter d'être le souffre-douleur d'une société en perte de repères et d'ambition pour l'avenir. Avec l'allongement de la durée de formation et l'accès plus tardif à un emploi stable, un nouvel âge de la vie s'est créé. La précarité constitue désormais le lot commun des jeunes - qu'ils soient en formation ou en emploi - et bien souvent leur seul horizon. Les jeunes ont été les premières victimes de la crise, ceux qui sont entrés sur le marché du travail depuis 2008 souffrent de taux de chômage et d'un niveau de précarité bien plus élevé que ceux qui les ont précédés et constituent une génération sacrifiée. Ainsi, un jeune sur cinq est aujourd'hui en situation de pauvreté monétaire.

La jeunesse est le temps de la vie de tous les possibles, de tous les espoirs, de toutes les énergies pour dépasser ses limites, pour créer un monde différent. Une société qui n'offre à sa jeunesse d'autres perspectives que l'insécurité, la défiance et la fatalité de vivre moins bien que ses parents est une société sans avenir. **Les socialistes feront de la première année de leur mandat une année « Grande cause nationale pour la jeunesse » : ils leur proposent de construire un « parcours autonomie », véritable pacte de confiance entre la société et sa jeunesse.**

Chaque jeune, quelque soit sa situation, sera accompagné et soutenu dans l'élaboration et la concrétisation de son projet de vie. Ce parcours d'autonomie comprendra deux dispositifs : une allocation d'études pour les jeunes en formation et un « dispositif nouvelle chance » pour les jeunes sortis du

système scolaires qui veulent retrouver le chemin de la formation ou chercher un premier emploi.

Il s'accompagnera de la création à terme d'un service civique, engagement citoyen que tous les jeunes devront effectuer avant leur entrée dans la vie professionnelle.

a/ L'allocation d'études

Qu'il s'agisse des jeunes en formation ou sur le marché du travail, le système social français est en retard (derrière une grande partie de la majorité des pays d'Europe de l'ouest). La France a fait le choix de s'appuyer principalement sur la famille, en créant un système d'aide via les exonérations d'impôts des familles. C'est le choix le plus injuste : alors que les familles aisées sont les plus aidées grâce aux exonérations fiscales, les classes moyennes ne bénéficient d'aucune aide, ni bourse, ni avantage fiscal. Le financement des études constitue un poids extrêmement important pour les ménages : 32% des ménages surendettés le sont notamment pour cette raison. Ce système injuste a pour conséquence directe la multiplication du salariat étudiant qui pèse fortement sur la réussite dans le supérieur.

Pour renverser cette perspective, nous proposons de transformer le système d'aide sociale en le basant sur la situation propre du jeune et en créant une allocation d'étude pour les jeunes en formation. Son objectif est double : lutter contre la dépendance et la reproduction sociale et élever le niveau de qualification en permettant à de nouvelles catégories sociales d'accéder à l'enseignement supérieur. **Cette allocation d'étude sera unique, regroupant l'ensemble des aides existantes (aides au logement, bourses sur critères sociaux...) et simplifiant ainsi un système complexe. Elle sera d'un montant suffisant pour permettre au jeune de subvenir à ses besoins et conditionnée à un projet de formation.**

La mise en œuvre d'un tel projet s'appuiera à la fois sur **le redéploiement des prestations versées aux familles** (exonérations fiscales, allocations familiales au dessus de 18 ans) permettant de multiplier par 2,5 le budget des aides directes en direction des jeunes, particulièrement des classes moyennes, et sur la fusion de l'ensemble des aides existantes (bourses, demi part fiscale, aides au logement etc.). Cela permettra d'instaurer, dès notre arrivée au pouvoir, une aide universelle et individualisée en fonction de la situation propre de l'étudiant en prévoyant ensuite une montée en charge du dispositif les années suivantes afin de lui permettre d'atteindre un montant suffisant.

L'allocation d'étude profitera plus particulièrement aux catégories populaires et moyennes. Elle permettra à de nouvelles catégories sociales d'accéder à l'enseignement supérieur, notamment à l'enseignement supérieur long, et offrira une aide aux jeunes issus des classes moyennes aujourd'hui exclus des bourses comme des exonérations fiscales. Elle pourra, comme c'est le cas pour la sécurité sociale étudiante, être prolongée d'un an après la fin des études pour aider à la recherche du premier emploi.

b/ Le dispositif « Nouvelle chance »

150 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans qualification. L'État n'offre aucune perspective à ces jeunes qui viennent grossir quelques années après les statistiques du chômage de masse. Le parcours d'autonomie a vocation à offrir de nouveaux droits à tous les jeunes qui ne sont pas ou plus dans le système de formation. **Nous créerons un dispositif « Nouvelle chance », ouvert à partir de 18 ans, comprenant un revenu et un suivi avec un référent unique (parrain en entreprise ou agent du SPE) et une prise en charge d'une formation.** Ce dispositif permettrait à tous ceux qui auraient quitté précocement ou sans diplôme le système éducatif la reprise d'une formation ou d'un premier emploi.

Ce nouveau dispositif permettra à chaque jeune de rebondir vers la construction d'un projet de formation ou la recherche d'un premier emploi. Le jeune sera tenu de rechercher activement un emploi ou une formation, dans les mêmes conditions que les autres demandeurs. En dernier ressort, c'est la responsabilité de la puissance publique de garantir l'accès de tous à un premier emploi qualifié.

Nous favoriserons, en lien avec les régions, dans le cadre de leurs compétences et en partenariat avec l'État, des dispositifs de deuxième chance visant l'accès à la première qualification de ces jeunes. Ils seront systématiquement ouverts dans le cadre d'actions de formation alternée rémunérées.

2. Un droit à l'emploi et à la reconnaissance sur le marché du travail pour les jeunes

Nous mettrons en place une **politique ambitieuse pour l'emploi des jeunes en réorientant les aides publiques pour éviter les effets d'aubaines et l'empilement des emplois aidés précaires.** Nous inciterons les partenaires sociaux, à mieux prendre en compte la reconnaissance des qualifications dans les conventions collectives. Le SMIC ne peut être le salaire d'embauche pour un emploi qualifié. Sur le marché du travail il est indispensable de faire respecter le droit commun pour tous les salariés. Tout jeune salarié de moins de 25 ans, s'il ne bénéficie

plus d'allocations chômage doit donc pouvoir toucher un revenu d'insertion (RSA). Trop de dispositifs de droit ou de fait dérogent aux protections normales des salariés: les jeunes ne sont pas exclus du travail mais embauchés dans des conditions salariales et contractuelles dégradées et sans perspectives de progression. La moitié des moins de 25 ans travaille sous contrat précaire alors que huit salariés sur dix sont en CDI. Ils enchaînent ainsi pendant des années ces contrats précaires et des périodes de chômage et d'inactivité. L'emploi stable, matérialisé par la conclusion d'un CDI doit redevenir la norme dès la première embauche. Cela passera notamment par le respect de la loi : de nombreux CDD et stages doivent être requalifiés en CDI. **Nous proposerons une surcote progressive des cotisations employeurs sur les contrats précaires.** Un premier niveau sur les emplois en CDD et intérim à temps complet, un deuxième niveau plus élevé pour les temps partiels (CDD, intérim ou CDI), ainsi qu'une surcote progressive en fonction du pourcentage d'emplois précaires dans l'entreprise.

Nous proposerons un **encadrement des stages** qui doivent être un temps de formation avec un fort contenu pédagogique, et nous interdirons tous les stages qui ne sont que des emplois déguisés. En tant qu'employeurs, l'État et les collectivités devront eux-mêmes être exemplaires en garantissant des emplois de qualité et en recrutant de jeunes fonctionnaires pour tous les postes correspondant à un besoin permanent. Pour permettre à tous les jeunes qui souhaitent créer leur entreprise nous engagerons un **vaste plan de création de pépinières d'entreprises** comme cela a été expérimenté avec succès en Poitou-Charentes. Nous développerons un accompagnement spécifique avec une aide à la création d'entreprise et à la constitution du capital.

3. Un droit pour tous à la qualification

Tous les salariés ont droit à une qualification professionnelle reconnue, valorisable sur le marché du travail, acquise si possible en formation initiale (sous statut scolaire ou en apprentissage) à l'école ou à l'université et à défaut dans les dispositifs qualifiants des régions et des partenaires sociaux une école de la seconde chance. Tous les actifs doivent pouvoir se qualifier ou se requalifier avec pour objectif de progresser d'au moins un niveau de qualification au cours de leur carrière professionnelle. Tout ne peut pas et ne doit pas se jouer avant 25 ans.

Nous mettrons en place un droit à la qualification pour tous garanti par un compte formation individuel à deux étages. **Le premier étage assurera un droit à la formation initiale différée de six mois à deux ans en fonction de la qualification**

des jeunes sortis de la formation

initiale. Le second étage assurera un droit capitalisable à la formation tout au long de la vie professionnelle.

La mise en place de ce droit à la qualification se fera par une concertation entre l'État, les régions, les organisations syndicales et patronales.

Nous proposerons qu'une réflexion s'engage avec les partenaires sociaux pour passer de l'obligation des entreprises de dépenser, instaurée en 1971, à une obligation d'agir, c'est-à-dire l'obligation de former tous leurs salariés compte tenu des besoins exprimés par ceux-ci comme de ceux de l'entreprise.

4. Un droit pour tous à des mobilités sécurisées

La mobilité professionnelle est trop souvent subie plutôt que choisie : les contrats de travail dits atypiques (CDD, intérim, temps partiels subis...) représentent aujourd'hui 13 % des contrats (16 % des emplois dans la fonction publique). Cette structure de l'emploi ne fait que se dégrader puisque ce sont aujourd'hui 70 % des contrats signés qui le sont sous cette forme. Cette insécurité sociale impose de sécuriser les revenus et de renforcer l'accompagnement personnalisé de la mobilité.

Le niveau régional apparaît comme le plus pertinent pour traiter de la question de la formation professionnelle notamment en lien avec les partenaires sociaux. Parce qu'elles sont le bon échelon territorial, stratégique et de proximité, les régions seront les relais essentiels d'une politique nationale de continuité des parcours professionnels où formation et emploi dialoguent en permanence pour trouver les réponses adaptées à l'épanouissement et à la vie quotidienne des individus, à l'adaptation des entreprises et à leur croissance, à l'équilibre des territoires et à leur développement.

a/ Une sécurisation des revenus

Malgré la multiplication des dispositifs, certains demandeurs d'emplois restent sans ressources. Nous renforcerons la **couverture de l'assurance-chômage** en proposant aux partenaires sociaux les principes suivants : garantie d'un revenu minimal en augmentant le taux de remplacement des salariés gagnant moins que le salaire médian et en assouplissant les conditions permettant d'être indemnisé. Les frais inhérents à la recherche d'un emploi doivent être pris en charge par le service public de l'emploi.

Les salariés doivent conserver l'intégralité de leurs droits jusqu'à obtention d'un nouvel emploi, et dans ce nouvel emploi. Ce principe, appelé transférabilité, vise à assurer la continuité des droits par delà la diversité des situations dans lesquelles se trouve un individu. Cela

aboutit notamment à faire en sorte que les droits liés au travail ne relèvent plus seulement de l'emploi occupé mais du salarié : ainsi, celui-ci pourrait conserver avec lui les droits accumulés, par exemple en matière de formation ou d'ancienneté.

b/ Un renforcement de l'accompagnement personnalisé de la mobilité

Nous renforcerons les obligations des entreprises, notamment au travers de la négociation collective. Nous rendrons effectif le fait que les orientations en matière de formation et de validation des acquis de l'expérience soient négociées avec les organisations syndicales. Chaque salarié doit en outre pouvoir faire le point avec sa hiérarchie sur son parcours professionnel, ses souhaits d'évolution, et les moyens que l'entreprise peut y consacrer. Ces nouveaux droits pourraient faire l'objet d'une « nouvelle loi Auroux ».

c/ La refonte des instruments des politiques de l'emploi.

Nous bâtirons un pacte quadripartite pour la continuité professionnelle avec une refonte de la gouvernance des politiques d'emploi et de formation, entre l'État, les régions, les organisations syndicales et patronales. Ce pacte servira de base à une loi. Dans chaque région, sur la base d'un pilotage conjoint État-région, devront être précisés les objectifs quantitatifs et qualitatifs, les chefs de file et les coopérations dans les différents domaines, et mis en place les dispositifs d'évaluation.

Le service public de l'emploi, s'il ne peut se substituer à une véritable politique économique ayant pour but de créer des emplois, est un outil fondamental de solidarité. Il doit offrir à chaque individu en situation de non-emploi qui le souhaite des possibilités de formation ou un soutien à la recherche d'un travail. Le désengagement de l'État du Pôle emploi est manifeste et ne lui permet pas aujourd'hui de remplir ses missions. Une véritable réforme, garante de l'unité et de l'égalité des salariés, est nécessaire. Celle-ci ne pourra être conduite indépendamment de celles de l'assurance-chômage, de la formation professionnelle et sans l'association étroite des collectivités locales et de l'AFPA. Les agents du Pôle emploi retrouveront leur rôle premier : recevoir les chômeurs dans des conditions sereines, les éclairer dans leurs démarches de recherche et travailler sur le terrain, au contact des entreprises, pour recueillir des offres ou les informer sur les mesures d'aide à l'embauche. **Un plan de recrutement d'agents formés sera engagé.** L'objectif est de réduire fortement le nombre de personnes suivies par chaque conseiller. Le recours à des opérateurs privés, privilégié par le gouvernement, est coûteux et peu efficace. Toutes les formules

de privatisation d'accompagnement des chômeurs expérimentées en Europe ont échoué, tant du point de vue qualitatif en terme d'accompagnement que quantitatif en terme de résultat. Nous y mettrons fin.

II. Agir pour l'égalité des conditions

La gauche doit se donner pour but de rapprocher réellement les conditions de vie des Français. Une société qui progresse est une société où le niveau de vie de la grande majorité rattrape celui des plus aisés, permettant progressivement au plus grand nombre d'accéder à ce qui était réservé à l'élite. Il en va de la cohésion nationale et de la paix civile. Dans le monde, les sociétés les plus inégalitaires sont aussi les plus violentes.

A. Une nouvelle politique de l'égalité des revenus et des conditions de vie

Dans une société où les écarts entre les positions sociales s'accroissent, l'égalité des chances est une illusion, car les distances deviennent de plus en plus difficiles à franchir. Il ne suffit pas que quelques personnes issues des classes populaires puissent bénéficier d'une ascension sociale pour qu'une société soit juste. Dans la continuité de nos propositions de la Convention pour un nouveau modèle de développement, nous voulons que le niveau de vie de l'ensemble des classes moyennes et populaires rattrape celui des plus riches, en agissant sur les salaires, sur la fiscalité et sur la pauvreté.

1. L'augmentation des salaires, condition de la justice et de la croissance

Augmenter les salaires n'est pas qu'une nécessité de justice sociale, de lutte contre les inégalités, c'est également un élément déterminant pour inscrire à nouveau notre pays dans une dynamique de croissance durable.

La France a depuis trente ans un problème de salaire et de partage de la valeur ajoutée. Tandis que les revenus des travailleurs ne croissent que de 1 % par an depuis 1983, les dividendes prospèrent : la part des profits distribués aux propriétaires du capital et non réinvestis a doublé depuis 1990. Cette évolution est néfaste aussi bien pour les revenus des travailleurs que pour l'investissement des entreprises, car les pressions exercées pour accroître la rentabilité financière réduisent les projets d'investissement à long terme.

La hausse des salaires est souvent présentée comme une menace pour l'emploi, qui pousserait les entreprises à la délocalisation ou rendrait inemployable les salariés aux plus faibles qualifications. Cette analyse

est erronée. Comme les autres pays développés, la France souffre aujourd'hui d'une insuffisance de demande. **Le risque de déflation, qui nous entraînerait dans une spirale de décroissance comme la connaît le Japon depuis vingt ans, est réel.** Une prise de conscience mondiale est en train d'émerger. Dans un sommet commun sans précédent à Oslo, le Fonds monétaire international et l'Organisation internationale du travail ont appelé à ce que les gains de productivité soient désormais mieux distribués aux salariés. C'est dans cette voie d'une croissance équilibrée que les socialistes veulent engager la France : relancer notre offre par une politique industrielle et de l'innovation, stimuler la demande, de consommation comme d'investissement, en distribuant équitablement aux salariés les gains de productivité.

La question de la revalorisation des salaires ne peut se limiter à celle, nécessaire, du SMIC. La gauche a beaucoup augmenté le SMIC durant la mise en place des 35 heures et elle a eu raison de le faire : l'augmentation du SMIC demeure un levier fort de l'intervention publique afin d'améliorer les conditions de vie des salariés les plus modestes. Mais une hausse du SMIC isolée a un impact trop faible sur les grilles salariales et touche donc peu les classes populaires et les classes moyennes et son effet sur la demande est donc trop faible. **La France doit se donner les moyens d'une politique salariale d'ensemble.**

La négociation salariale est aujourd'hui trop éclatée entre une multitude de branches et d'entreprises, où les salariés n'ont pas toujours la capacité d'obtenir les augmentations souhaitables. Comme l'Allemagne, comme les pays scandinaves, **il y aura en France un grand rendez-vous annuel sur les salaires : une négociation nationale où les partenaires sociaux définiront à partir d'un diagnostic de la situation macro-économique un cadre général d'évolution des salaires ayant vocation à orienter les discussions dans les branches et les entreprises.** Cette nouvelle échéance structurante de notre démocratie sociale sera un moment de mobilisation pour les salariés, qui donnera des perspectives nouvelles à l'action syndicale. L'objectif doit être la mise en place d'une norme de progression des salaires en lien avec les gains de productivité et l'inflation. Nous appliquerons également un système de bonus/malus aux cotisations des entreprises en fonction de la conclusion ou non d'un accord salarial.

La hausse des salaires doit contribuer à resserrer les écarts de rémunération ; les salaires modestes devront croître plus vite que ceux du haut de la hiérarchie. **Nous proposons qu'au sein des entreprises qui ont une participation publique dans**

leur capital, les rémunérations soient comprises dans une échelle de l'ordre de 1 à 20. Dans les autres, l'assemblée générale des actionnaires, sur proposition du conseil d'administration, sur avis conforme du comité d'entreprise, devra fixer ce ratio.

2. Mieux redistribuer les richesses par la fiscalité

S'il est un domaine où la France enregistre une forte croissance, c'est celui du nombre de ses habitants très riches : en trois ans, le nombre de personnes gagnant plus de 500 000 euros a bondi de 70 %. Loin de corriger cette tendance, notre système fiscal l'encourage. L'hyper richesse parasite nos sociétés et pervertit l'économie. En dépit du principe républicain de progressivité de l'impôt, les plus riches, grâce au jeu de multiples déductions fiscales, sont assez peu imposés : **l'INSEE a montré que le millième le plus riche de la population française ne payait aux impôts qu'un quart de ses revenus.** Plus encore que de rendre à ces personnes des sommes certes considérables, le « bouclier fiscal » a peut-être pour principale fonction de faire croire aux Français que leurs concitoyens les plus aisés sont écrasés d'impôts, ce qui est à mille lieues de la réalité.

Comme nous nous y sommes engagés dans notre Convention pour un nouveau modèle de développement, nous remettons la progressivité au cœur de notre système fiscal en créant **un grand impôt citoyen fusionnant l'impôt sur le revenu et la CSG.** Les principales niches fiscales permettant aux plus riches de se soustraire à l'impôt seront supprimées ou strictement plafonnées. La fiscalité dérogatoire de revenus comme les stock-options ou les attributions gratuites d'actions, qui n'a aucune justification économique, sera alignée sur celle des salaires.

Afin de lutter contre l'explosion des dividendes et de rétablir les capacités d'autofinancement des entreprises, **nous réformerons l'impôt sur les sociétés : il sera modulé pour taxer plus lourdement les entreprises qui versent les dividendes les plus élevés plutôt que de réinvestir leurs profits.**

Les inégalités de patrimoine sont encore plus importantes et choquantes que les inégalités de revenus. Il faut y prendre garde : c'est une véritable aristocratie de l'argent qui est en train de se constituer et qui pourrait altérer durablement l'équilibre démocratique et social de notre pays. Après avoir quasiment supprimé les droits de succession, la droite envisage aujourd'hui de supprimer l'ISF, ce qui priverait quasiment notre pays de toute fiscalité sur le patrimoine. **Nous rétablirons donc une véritable fiscalité du patrimoine pour qu'elle touche réellement les plus grosses fortunes, en élargissant la base d'imposition, qu'il s'agisse de l'impôt sur la fortune, les droits**

des successions ou des donations. L'épouvantail de l'expatriation des grandes fortunes fiscale sera bien entendu agité contre ces propositions. En réalité, ce phénomène n'a jamais concerné plus de quelques centaines de personnes par an et ne doit pas arrêter notre action. Celle-ci doit se prolonger au niveau européen : il est dangereux que la concurrence entre États tende à justifier les cadeaux faits aux plus riches. Avec nos partenaires du parti socialiste européen, nous porterons le combat de l'harmonisation fiscale.

3. Lutter efficacement contre la pauvreté

La pauvreté connaît avec la crise une grave augmentation. L'indicateur « officiel » de pauvreté mis en place par le gouvernement, construit de telle sorte qu'il baisse automatiquement chaque année, ne peut cacher cette évidence. Toutes les associations intervenant auprès des plus défavorisés constatent une très forte progression du nombre de personnes qui font appel à elle. La pauvreté a aujourd'hui de multiples visages : elle ne touche plus seulement des personnes en situation d'exclusion, mais aussi des mères isolées, des travailleurs qui ne parviennent pas à se loger et des jeunes à la recherche de leur premier emploi.

Le retour de la croissance est bien entendu déterminant pour lutter contre la pauvreté. Mais un tel constat ne saurait justifier l'inaction. Il faut protéger les plus vulnérables de nos concitoyens des effets de la crise. Lorsque la reprise sera là, les chômeurs de longue durée risquent, si aucune action n'est entreprise, d'en être les derniers bénéficiaires. Chaque jour, en France, les personnes les plus démunies vivent des situations qui les font douter qu'ils soient égaux face aux autres citoyens. L'exclusion est une violation des droits fondamentaux. Nous condamnons la stigmatisation des personnes pauvres et la discrimination pour raison sociale. La droite a voulu faire croire aux Français que le RMI décourageait ses bénéficiaires de reprendre un emploi. Maintenant que le RSA a été créé pour résoudre ce faux problème, on se rend compte que pour ceux qui étaient au RMI et qui ne sont pas dans l'emploi rien n'a changé. La majorité des travailleurs pauvres ne demandent même pas à en bénéficier, ce qui laisse plus d'un milliard d'euros inemployés. **Nous mobiliserons ce milliard d'euros pour financer des réponses aux vrais problèmes que rencontrent les personnes en difficulté,** en renforçant notamment l'accompagnement par des professionnels qualifiés pour les aider à construire un projet professionnel et accéder à l'emploi et en finançant des formations permettant réellement d'apprendre un métier

Notre pays a un atout formidable, son tissu particulièrement riche d'associations et d'entreprises d'économie sociale et solidaire

spécialisées dans l'emploi de personnes en difficulté : les entreprises et les chantiers d'insertion, les associations intermédiaires, etc. **Il faut donner à ces organismes d'insertion le moyen de croître pour faire travailler et insérer dans l'économie productive un plus grand nombre de personnes.** Il faut aussi que les entreprises prennent leur part dans la lutte contre le chômage et l'exclusion. Nous soutiendrons le développement d'entreprises d'économie sociale et solidaire dans de nouveaux secteurs d'activité, comme le recyclage qui sont essentiels dans l'économie de demain, et leur donnerons un accès privilégié à la commande publique.

La crise a entraîné une accélération considérable de la montée du surendettement, avec une progression de près de 10 % en un an. Dans 80% des cas, des prêts de « crédit revolving » sont en cause. L'heure n'est donc plus aux demi-mesures : **nous interdrons le crédit revolving.**

Nous ferons reculer de manière décisive ce scandale qu'est la présence de sans-abri dans un pays riche. La droite a fait voter le « droit au logement opposable », mais ne s'est pas donnée les moyens de l'appliquer. Un système efficace de prévention des expulsions des locataires sera mis en place : les propriétaires seront couverts contre les impayés de loyers par une garantie obligatoire ; en cas d'incapacité durable du locataire à payer son loyer, son relogement sera organisé. Il faut par ailleurs sortir d'une logique d'hébergement des sans-abri dans l'urgence, qui ne peut être une solution durable. Un plan pluriannuel sur cinq ans de construction de logements sociaux à très bas prix et de maisons-relais permettra de **réduire de deux tiers le nombre de personnes sans-abri à la fin de la législature.** Nous donnerons les moyens aux communes de mettre en œuvre la loi en assurant la création de places d'hébergement – une place pour 1 000 habitants pour toutes les communes dans une agglomération de plus de 100 000 et pour les autres (plus de 3 500 habitants) une place pour 1 500 habitants. L'humanisation des centres d'urgence sera effectuée de sorte que la plupart des centres garantissent des chambres individuelles d'accueil d'ici 2017. Le doublement en cinq ans du nombre de structures dites de stabilisation (maison relais, etc.) assurera une meilleure sortie de l'urgence. L'installation dans un logement stable sera par ailleurs améliorée avec un effort particulier en Île-de-France où les problèmes sont cruciaux. C'est un devoir de la Nation et aussi une solution rationnelle, car l'hébergement collectif – ou à l'hôtel – est bien plus coûteux que la construction d'un logement et moins respectueux des personnes.

4. Lutter contre les inégalités dans la jouissance du temps libre

La lutte historique de la gauche pour un partage plus juste des temps de vie, de travail et de loisirs s'est concrétisée par de nouveaux droits comme les congés payés, les « RTT » et la retraite. Il faut défendre ces acquis en s'opposant à la généralisation du travail le dimanche, qui doit rester une journée sanctuarisée pour profiter de la vie. Mais il faut également s'intéresser aux possibilités d'utilisation de ces temps libérés. Car si le combat progressiste a cherché à rendre aux salariés du temps de vie, non marchand, un temps qu'ils pourront utiliser librement pour se reposer, pour profiter de leurs proches et de leurs amis, pour voyager, pour se cultiver, pour s'engager, encore faut-il avoir la possibilité d'en profiter réellement. Or la marchandisation généralisée des loisirs et des vacances constitue un frein indéniable à l'égalité d'accès aux possibilités d'évasion et de découverte de nouveaux horizons.

La démocratisation des congés acquis en 1936 est mise à mal avec les difficultés rencontrées pour partir en vacances. À peine 53% des Français sont partis en vacances au moins une fois l'année dernière et un quart y a renoncé pour des raisons financières. Pour accompagner la création des congés payés, Léo Lagrange avait imaginé les auberges de jeunesse pour accueillir les plus jeunes et le billet congés de la SNCF. Il nous appartient aujourd'hui de poursuivre ce chemin en réinventant des dispositifs efficaces d'aide au départ en vacances, qui incluront un renforcement des chèques vacances, une renégociation avec la SNCF de la politique de tarification du billet congé annuel, l'encouragement au tourisme social et aux actions des comités d'entreprise en ce domaine. **Afin de permettre à chaque jeune de bénéficier d'un temps de vie collectif et de découverte, nous proposons l'instauration d'une Aide au départ en vacances de 200 euros minimum pour les mineurs qui ne partent jamais. Cette aide, à visée tant sociale qu'éducative, sera ciblée pour un départ en centre agréé d'au moins une semaine.** Cette aide sera directement versée aux structures qui organisent les séjours de vacances.

B. Des logements abordables pour les classes moyennes et populaires

La crise du logement est un des principaux maux dont souffre la société française aujourd'hui. Le prix du logement a doublé en dix ans, phénomène sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale. Les conséquences de ce choc sont innombrables : forte dégradation du pouvoir d'achat des ménages qui subissent cette hausse en tant que locataires ou accédants à la propriété ; accroissement spectaculaire des inégalités avec ceux que le boom de l'immobilier a considérablement

enrichis ; dégradation des conditions de vie des jeunes générations par rapport à celles de leurs parents ; engorgement du parc social (1,2 million de demandes sont en attente) ; progression ininterrompue des expulsions à l'encontre de nos concitoyens les plus vulnérables.

Cette crise a trois causes : la pénurie, la spéculation et une politique de droite contraire aux besoins des classes moyennes et populaires. La France n'a pas assez construit et le nombre de logements manquants est aujourd'hui estimé à un million. La rente dont jouissent les propriétaires de terrain a explosé, avec une multiplication par huit du prix des terrains depuis trente ans. La droite a alimenté la spéculation par des dispositifs comme le « Scellier », qui sont des cadeaux fiscaux coûteux aux investisseurs, sans exigence de construire des logements à loyer modéré. Le slogan du « Tous propriétaires » ne se traduit par aucune réalité et le financement du logement social est en diminution brutale depuis deux ans.

Durant les Trente Glorieuses, la France est sortie d'une crise du logement encore bien plus grave qu'aujourd'hui en se dotant d'instruments volontaristes en matière d'urbanisme, de financement public de la construction et d'industrialisation du secteur de manière à réduire les coûts. Elle doit retrouver ce sens du volontarisme pour inventer les instruments adaptés à la situation d'aujourd'hui.

Il faudra d'abord faire sauter un tabou : les prix de l'immobilier n'ont pas vocation à monter indéfiniment. Pour corriger les excès de la période précédente, la gauche doit se donner comme objectif stratégique **une baisse raisonnée des prix du logement et des loyers dans le privé**. Cette baisse rendra du pouvoir d'achat aux ménages. L'objectif des socialistes est qu'à terme, personne ne soit contraint de dépenser plus de 25% de son budget pour son logement.

Pour atteindre cet objectif, il sera **nécessaire de construire massivement des logements abordables qui tireront les prix vers le bas**. Pour garantir la mixité sociale, l'effort devra être ciblé sur les communes qui ont peu de logements sociaux et où les besoins sont les plus importants. 150 000 logements sociaux seront construits chaque année, aux normes BBC. Pour atteindre cet objectif de production, nous proposerons l'adoption d'une loi en deux temps qui fixera d'abord les grandes orientations nationales et sollicitera l'engagement des collectivités locales pour ensuite décliner territorialement la mise en œuvre des ces orientations. Nous finaliserons une programmation adaptée aux territoires et aux besoins de logement des Français. Nous renforcerons la loi SRU : les exigences

en matière de construction de logements sociaux seront étendues à 25 % (dont 15 % de logements très sociaux) et élargies aux espaces périurbains. Les communes contrevenantes seront lourdement pénalisées. La sanction sera multipliée par 5 et toute nouvelle ouverture à l'urbanisation interdite tant que des actions correctrices ne seront pas entreprises notamment par l'exercice du droit de préemption par les préfets pour se substituer aux maires défaillants. Nous favoriserons également la réhabilitation énergétique des logements du parc privé. Nous permettrons la reconnaissance d'un statut spécifique aux coopératives d'habitants afin d'en favoriser le développement.

Les loyers sont aujourd'hui, grâce à la gauche (loi de 1982), encadrés en cours de bail. Mais au moment de la remise des logements sur le marché, ou relocation, les loyers sont libres et connaissent des augmentations hors de proportion par rapport à l'évolution des revenus de ménages. Cette situation pénalise notamment les jeunes, qui font face à des loyers aberrants sur des tous petits logements. Un encadrement des loyers de relocation sera donc mis en place. Nous élargirons la taxe sur les logements vacants à l'ensemble des agglomérations situées dans les zones où l'on manque cruellement de logements. Nous l'augmenterons afin qu'elle soit dissuasive pour les propriétaires les plus récalcitrants. Les propriétaires seront tenus de souscrire une garantie contre les impayés de loyer et **le candidat à un logement ne sera plus tenu d'apporter une caution personnelle**.

Le sol de la Nation est au service de l'intérêt général. Les logements, les équipements et services nécessaires pour que la vie de tous soit confortable ne peuvent se faire sans investissements ni constructions nouvelles. Si elles bénéficient à tous, ces réalisations coûtent cher et rapportent surtout aux propriétaires d'immeubles ou de terrain qui ont les moyens de les empêcher ou spéculer sur ce que la collectivité ou de grands investisseurs pourraient faire sur leurs possessions. De nouvelles règles sont nécessaires pour réaffirmer l'intérêt général sur les intérêts strictement individuels.

Nous ferons voter **une loi foncière afin de casser la spéculation sur les prix des terrains**. La taxation des terrains constructibles et non construits sera alourdie. Les moyens de préemption par les Établissements publics fonciers seront renforcés pour maîtriser les sols des futures zones d'habitation prévues par les documents d'urbanisme. Les plus-values réalisées par les propriétaires lorsqu'un terrain est rendu constructible par la collectivité ou dont la valeur est augmentée par un investissement public, notamment les infrastructures de transport seront

redistribuées à celle-ci, comme c'est déjà le cas en Allemagne et en Suisse, et le produit de cette recette financera la construction de logements sociaux ou participera au financement de ces infrastructures. Un terrain, dès lors qu'il sera déclaré constructible, devra être bâti dans les cinq ans pour mettre fin à la spéculation sur le prix de vente futur qui freine les projets des collectivités et contribue à la hausse des prix. Cette politique sera accompagnée d'un suivi particulier des droits à bâtir dans les Plans locaux d'urbanisme.

C. Reconstruire l'égalité entre les territoires

Il faut assurer à toutes les collectivités territoriales des ressources à la hauteur de leurs compétences. La solidarité territoriale ne peut rester, pour les socialistes, une incantation ou une utopie. La décentralisation doit aller de pair avec une forte égalisation des ressources entre collectivités territoriales, ou péréquation, afin que chacune ait les mêmes moyens d'agir. Nous augmenterons la redistribution entre collectivités (une part des ressources d'une commune riche doit être redistribuée à ses voisins plus pauvres) et de l'État vers les collectivités. **D'ici dix ans, un quart des dotations de l'État sera affecté à l'égalisation des ressources entre collectivités. L'objectif, qui sera garanti par la loi, est que dans un délai de dix ans, aucune collectivité n'ait une ressource financière inférieure à 80% et supérieure à 120% de la moyenne de la même catégorie de collectivité.**

Nous réformerons également la fiscalité locale. **La taxe d'habitation, injuste pour les plus modestes, sera refondée : les bases locatives seront revues pour être rendues justes, et leur montant prendra en compte les revenus des habitants.**

Un nouvel impôt économique sera mis en place, qui compensera le manque à gagner de la suppression de la taxe professionnelle. À la différence de la cotisation économique territoriale créée par le gouvernement, les collectivités territoriales auront de réelles marges de manœuvre pour en déterminer le taux.

1. Mettre fin aux ghettos

La France fait face, dans ses banlieues en difficulté, à un enjeu de réunification nationale. Le niveau de vie des ménages des zones urbaines sensibles est à peine supérieur à la moitié du niveau de vie moyen des Français ; il est proche du niveau de vie moyen de pays d'Europe de l'Est. La comparaison avec nos partenaires nous montre que le volontarisme est possible : l'Allemagne a su engager en faveur des anciens Länder d'Allemagne de l'Est un effort tel que l'écart entre l'Ouest et l'Est a été divisé par deux en vingt ans et est aujourd'hui moins grand que celui qui

sépare la France et ses quartiers populaires. C'est une politique d'une pareille ampleur qu'il nous faut engager.

Nous plaçons **pour la finalisation rapide des opérations ANRU** en cours avec la mobilisation effective des crédits contractualisés par l'État. Renouveler l'urbain est une nécessité, mais nous savons pourtant que demain les ghettos et l'injustice sociale qui touchent la banlieue n'auront pas disparu par miracle. Nous proposerons aux collectivités, aux bailleurs, aux représentants de l'État de **mobiliser toutes leurs énergies dans un Contrat unique de développement humain et de renouvellement urbain.** Nous voulons un contrat à deux volets : urbain (logement, équipements publics, cadre de vie, transports, réseaux numériques, accueil des activités économiques, etc.) et humain (emploi, réussite éducative, égalité femmes-hommes, santé). **Au-delà de la concertation permanente des habitants, nous leur ouvrirons la possibilité de l'évaluation.**

La méthode du chaos et de la peur choisie par le président de la République laisse des traces dans les esprits. **Notre premier combat doit être celui de la confiance :** relever durablement les banlieues ce n'est pas seulement une urgence sociale, c'est aussi un levier pour la croissance et la compétitivité de la Nation. Pour cela, plutôt qu'une politique de la ville à minima, **nous en appelons à une politique de justice territoriale**, en faveur d'un équilibre des richesses et d'un retour massif de l'économie, des emplois et de « la qualité de ville » dans et autour des quartiers de banlieues aujourd'hui isolés. La banlieue a besoin de retrouver de la valeur et un intérêt pour les autres acteurs de la ville. Cela implique un **État stratège** présent territorialement, aux côtés des villes qui sont en première ligne.

La ville solidaire doit ouvrir à toutes et à **tous l'accès à la réussite scolaire, à la citoyenneté et à l'effectivité des droits.** **Elle se construit aussi avec le monde associatif** dont la vitalité et la résistance aux attaques gouvernementales sont la preuve de la volonté de solidarité et de changement. La ségrégation spatiale se construit d'abord autour du logement. L'effort national de construction des logements sociaux accessibles aux ménages les plus modestes devra être réalisé ailleurs que dans les quartiers en difficulté ; à l'inverse, des logements à prix modéré, tournés vers les classes moyennes, seront construits dans ces quartiers. **Des contrats de diversité sociale Ville/État/Bailleurs sociaux** seront signés pour garantir la diversité sociale du peuplement et interdire les relogements au titre du « Droit au logement » dans les quartiers en Zone Urbaine sensible. Des « **maisons de santé** » seront établies dans les quartiers victimes de

la désertification médicale en partenariat avec les régions, les communes et les praticiens qui seront incités à exercer dans des zones peu médicalisées.

Le rapport entre population et services publics doit évoluer de telle sorte que chacun soit accompagné dans la forêt d'aide et de bureaux ou services. Nous proposons la création de pôles de services individualisés, véritable maison des habitants où ils trouveront un **médiateur local** qui sera susceptible de les aider et les orienter dans le maquis institutionnel, et leur proposera également une aide juridictionnelle ou un service d'écriture publique.

Avec un taux de chômage deux fois plus élevé que la moyenne nationale et un taux de chômage des jeunes supérieur à 40 %, l'emploi doit être une priorité. La situation actuelle est d'autant plus inacceptable que de nombreuses entreprises s'installent dans les quartiers difficiles (la Seine-Saint-Denis est un des départements les plus productifs de France), mais que leurs habitants n'en bénéficient que très peu. **Il faut que les emplois créés dans les quartiers ou dans leur voisinage immédiat bénéficient aux habitants des quartiers.** Plutôt que de faire des cadeaux fiscaux à des entreprises qui s'installent en Zone franche urbaine « pour l'adresse » et ne créent pas d'emploi au profit des habitants, nous soutiendrons financièrement les agglomérations qui développeront en banlieue, dans les zones de fort chômage **des zones d'activités rendues attractives par la mutualisation de services (crèches, restaurants inter-entreprises, etc.) accessibles et ouverte aux activités économiques génératrices d'emplois adaptés aux compétences locales.** Les entreprises qui s'y installeront et embaucheront véritablement dans les quartiers les plus touchés par le chômage bénéficieront des clauses d'exonération. Nous développerons un dispositif d'emploi francs qui attache l'exonération à la personne du demandeur d'emploi – sur un critère d'adresse - plutôt qu'à l'entreprise.

2. Revitaliser le monde rural

Les citoyens ruraux, à l'instar des habitants de nombreux quartiers délaissés autour des agglomérations, regardent leurs services publics fermer et la République peu à peu démissionner. Alors que depuis quelques années et sans faire de bruit, l'exode rural est devenu exode urbain, nous ne pouvons accepter que ces territoires subissent l'irresponsabilité d'un gouvernement qui, au nom de la rentabilité, exclut des millions de citoyens du pacte républicain. Rappelons que près de la moitié des individus vivent en milieu rural, que 8 à 10 millions de citoyens ont un projet de vie à la campagne, et que les zones rurales figurent au premier rang des destinations touristiques de France. Convaincus que la cohésion et la vitalité de la société passe par l'équilibre des territoires, nous devons accompagner, par de véritables

politiques de solidarité et d'égalité, la mutation, voire la révolution, dont le monde rural est aujourd'hui le théâtre.

C'est pourquoi nous voulons un bouclier rural, non seulement pour se protéger et retisser des liens entre les habitants des campagnes (et entre les villes et les campagnes), mais aussi pour relever la tête et montrer par des résultats concrets qu'un autre modèle de vie est possible et que cette alternative peut justement venir des campagnes. Nous militons pour une République respectueuse de tous ses territoires. Pour faire France, on ne peut accepter toute brisure entre un archipel métropolitain aspiré par le turbo-capitalisme et un arrière-pays rural condamné à la marginalité sociale.

Nous garantirons à tout citoyen, par des normes adéquates, un temps d'accès maximum aux services essentiels : accueil de médecine générale, école élémentaire et collège, bureau de poste, etc. Par exemple, l'organisation hospitalière pourra être repensée autour des bassins de vie, pour permettre l'accès à un service d'urgence à moins de trente minutes, à une maternité à moins de quarante-cinq minutes. Par ailleurs, et face aux dégradations qui s'accroissent depuis dix ans, il est primordial de maintenir une **qualité de distribution de l'électricité équivalente à celle des villes.** De même, et pour préparer l'avenir, il faut que tout habitant, toute entreprise ou collectivité ait accès au très haut débit. Nous devons nous engager dans un véritable **programme de couverture numérique universelle** qui amène, partout et pour tous, la fibre optique.

Nous savons bien que pour assurer le développement économique des zones rurales, il faut à la fois **créer des richesses**, c'est-à-dire maintenir les activités productives, les renouveler et les moderniser, **capter des richesses** pour maintenir l'attractivité résidentielle et touristique qui est importante dans le monde rural et **faire circuler ces richesses** à travers les commerces, les services, les associations, etc. Ces trois volets sont en totale interdépendance. C'est pourquoi nous proposons la création de zones de développement économique rural, accompagnées de nouveaux outils fiscaux, bancaires et réglementaires.

Dans les quartiers urbains en difficulté **comme dans les territoires ruraux, la création de petites entreprises par les habitants doit être massivement encouragée**, notamment pour mettre en place les activités, comme les commerces de proximité, qui manquent dans ces territoires. Sur le modèle du « Community Reinvestment Act » aux Etats-Unis, les banques seront tenues de donner un

accès renforcé au crédit aux initiatives économiques de ces territoires, en leur réservant une part de l'épargne qui y est prélevée, et de soutenir, dans ces lieux, des actions de développement, la relocalisation des activités, favorisera la transition environnementale de notre économie.

3. Pour les Outremer, le réflexe d'inclusion : re-légitimer l'action publique et développer l'intégration territoriale

2,4 millions de Français vivent dans l'une des douze collectivités d'Outremer. Avec les ultramarins installés dans l'Hexagone, l'Outremer représente près de 5 % de la population totale du pays. Pourtant, les Français d'Outremer ont toujours le sentiment d'être « *des Français entièrement à part et non des Français à part entière* » selon la célèbre formule de Césaire.

Mal compris dans l'Hexagone, ce sentiment d'exclusion procède largement du passé colonial de la France, des représentations péjoratives et de l'idée que « l'Outremer coûte cher » qui en sont issues. Parler du coût des Outremer devrait être une indécence en République. Calcule-t-on le coût d'une région métropolitaine ? De plus, non seulement les Outremer "coûtent" moins qu'une région de l'Hexagone mais la dépense publique y est d'un meilleur rapport car l'Outremer demeure un marché captif. Le développement économique et social des Outremer ne peut être pensé comme si, aux yeux de la Nation, ces territoires étaient, seront et, encore moins, devraient être indépendants. Il doit s'inscrire dans un cadre national et reposer **une exigence d'égalité**, en priorité pour un socle incompressible (éducation, santé, grandes infrastructures...) de politiques publiques, ce, tout simplement parce qu'en République, il est des écarts insupportables.

De tous les handicaps dont souffrent les Outremer – reconnus par l'article 349 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne - **c'est cette insuffisance de liaisons – internes et externes – qui fonde la plus grave des inégalités territoriales**, sans commune mesure avec la région même la plus enclavée du territoire hexagonal. Cet éloignement et cet enclavement des Outremer pèsent aussi - et de part et d'autre - sur le sentiment d'appartenance à un même ensemble national malgré le développement accru mais encore trop onéreux des télécommunications.

Ces inégalités appellent une politique d'intégration territoriale qui emprunterait deux voies : l'abaissement du coût des liaisons avec l'Hexagone, avec pour objectif que celui-ci soit au moins inférieur à celui entre l'Europe et les pays environnant les Outremer ;

un programme volontariste dans le logement social et d'infrastructures de transports visant à conforter le développement des activités économiques et à désenclaver certaines zones.

4. La mobilité entre les territoires

L'enclavement précède, accompagne et suit la désertification. Notre système de transports, victime du désengagement de l'État, a subi des retards préoccupants dans les investissements. La politique des transports répond à deux impératifs : garantir à chaque individu le droit à la mobilité et à réduire les émissions de gaz à effets de serre. Dans un souci de rééquilibrage des territoires et de mise en place d'une intermodalité concrète et tangible, une politique cohérente et globale, une coordination effective et systématique des transports doit être mise à l'étude. Pour parvenir à ce rééquilibrage, l'ambition du Parti socialiste doit être la régulation des transports, comme partie intégrante de la régulation de l'économie qu'il souhaite mettre en œuvre. L'action des collectivités territoriales, qui ont fait la preuve de leur expertise et de leur savoir-faire dans la prise en compte des besoins et des préoccupations - économiques, sociales, environnementales - de nos concitoyens (TER, transports urbains...), est ici à montrer en exemple.

La politique des transports doit avoir deux priorités : l'investissement et la démocratisation. L'investissement est nécessaire pour combler les inégalités de desserte entre les territoires, qu'il s'agisse des transports au sein d'une agglomération ou entre régions, et pour atteindre nos objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. **Priorité sera donnée aux infrastructures collectives, par l'augmentation des crédits d'investissement et de fonctionnement des transports collectifs. Pour lutter contre l'enclavement, les dessertes transversales devront être développées.** Une desserte des voyageurs entre villes par TER-GV, ainsi qu'expérimentée dans le Nord-Pas-de-Calais, apparaît comme une piste à explorer. Un plan national pour l'achat de matériel roulant et permettant son financement, doit encourager les régions françaises, maintenant dotées de cette compétence, à réaliser une nouvelle étape de la desserte ferroviaire de nos villes. Le fret ferroviaire doit être relancé, à rebours de la nouvelle approche portée par la SNCF (fin du wagon isolé, abandon des lignes les moins rentables avec 2 000 à 3 000 kilomètres de voies en moins) qui aura pour conséquence une accentuation des disparités territoriales. Pour faire face aux exigences de cette nouvelle politique de transports, de nouvelles ressources doivent ainsi être trouvées. Elles doivent pour une large part provenir du système de transport lui-même, et notamment d'une puissante logique de **financement intermodal**.

- Au plan européen, autour de dispositifs tels que « Eurovignette 3 », prévoyant le financement d'infrastructures « propres » par des redevances autoroutières plus fortes et d'autres mécanismes en faveur d'un report modal, en particulier vers le rail.
- Au plan national, grâce à une plus grande transparence dans la répartition des charges et des ressources des collectivités locales. Une redistribution des ressources (décentralisation de la TIPP), de nouvelles recettes (délégation aux collectivités locales de la gestion du stationnement et des pénalités liées, expérimentations permettant de dissuader l'usage de la voiture) doublée d'une puissante péréquation, seront nécessaires pour accompagner ce mouvement et permettre de résorber les inégalités territoriales.

La puissance publique pourrait s'accorder le soutien d'une agence nationale du financement des transports, qui garantirait une visibilité dans la durée – et non plus seulement annuelle – des besoins et des moyens à disposition. Ce que l'AFITT ne peut plus faire notamment depuis la privatisation des autoroutes.

Enfin, si d'importants progrès ont été faits ces dernières années, les décisions prises en matière de transport apparaissent encore trop souvent comme peu démocratiques, peu débattues et peu concertées. Toutes les formes de concertation permettant aux usagers et aux acteurs des services publics de transports d'entamer le dialogue doivent être mises en oeuvre. Cette rénovation doit s'appuyer sur l'innovation et les apports des nouvelles technologies, les dispositifs issus de la démocratie participative et le savoir-faire des acteurs.

La démocratisation passe aussi par un effort considérable pour unifier les tarifications et baisser les coûts pour les usagers, notamment les plus modestes. La tarification des transports urbains ressemble trop souvent aujourd'hui à une double peine : plus on a des revenus modestes, plus on est obligé d'habiter loin du centre et plus le coût des transports sont élevés. **Nous plafonnerons le coût des abonnements domicile-travail avec un objectif d'un euro par trajet.** Parce qu'il permettra de cerner avec plus d'acuité les besoins présents et à venir, le redéploiement des politiques de transport devra conjointement se traduire par une nouvelle vague de décentralisation, accompagnée de moyens nouveaux pour les collectivités territoriales. En contrepartie de cet important transfert de responsabilité, celles-ci devront s'engager à davantage de coordination – on peut par exemple envisager d'introduire une dose de contrainte supplémentaire sur le volet transport des Schémas de cohérence territoriale (ou SCOT).

Mais nous devons également affirmer que le droit à la mobilité doit s'inscrire dans une bien meilleure articulation entre l'aménagement des territoires, l'urbanisme et les transports. Les SCOT, mais aussi une application stricte et complète des principes de la loi SRU, sont des instruments indispensables d'une urbanisation maîtrisée. Rendre contraignante l'obligation d'une présence d'infrastructures de transport pour tout nouveau projet de zone d'activité et de zone d'habitation nous paraît indispensable.

5. L'égal accès à la civilisation numérique

Nous vivons dans la civilisation numérique, qui transforme le travail de chacun, la géographie des territoires, l'accès à l'information, à la culture et aux savoirs. L'usage d'internet conditionne beaucoup de nos libertés : s'exprimer, se former, s'engager. Dans le monde d'aujourd'hui, l'accès aux télécommunications est devenu indispensable à une insertion réussie dans la société. Or, **la fracture numérique reste évidente**, liée aussi bien à l'accès à l'Internet (encore un quart des Français ne disposent pas d'un ordinateur, une famille sur trois ne bénéficie pas d'une connexion Internet à son domicile et le déploiement des réseaux, aujourd'hui du haut débit, comme demain du très haut débit, est marqué par de profondes disparités) qu'aux usages. En matière de téléphonie mobile, plus de dix ans après la déréglementation du secteur des télécommunications, force est de constater que la domination du marché par quatre acteurs privés en situation oligopolistique se traduit par des prix élevés, des pratiques commerciales contestables... et des profits confortables ! Il faudra ouvrir le débat sur la mutualisation des moyens techniques des opérateurs.

Alors qu'il semble acquis que ce secteur ne relève pas du service public, mais d'interventions mal coordonnées ou de régulations publiques encore imparfaites, il importe d'agir pour **assurer l'accès de tous aux outils numériques de communication. Cela passe par une lutte contre les ententes sur les prix entre opérateurs de téléphonie mobile et l'imposition d'un tarif social**, comme il en existe un en matière d'électricité. Cela implique aussi **le maintien et le financement des obligations de service public de France Telecom**, notamment la fourniture d'un abonnement au téléphone fixe à tarif réduit.

Concernant Internet, la puissance publique, l'État et les collectivités territoriales doivent définir une stratégie partagée pour lancer un **plan de déploiement sur le territoire de la fibre optique** permettant un accès au très haut débit pour tous en dix ans. Cette stratégie définira, au service de l'intérêt général, les investissements des opérateurs privés, dont les obligations de

couverture doivent être élargies, et ceux qui relèvent de l'initiative publique. Une péréquation nationale doit accompagner ce co-investissement dynamique, qui ne doit laisser à l'écart aucun territoire. L'existence de réseaux libres et ouverts, et plus généralement la neutralité du net, sont des principes fondateurs à préserver, pour garantir la liberté d'expression, la non-discrimination et garantir le caractère de bien commun essentiel des infrastructures numériques. Dans le monde numérique aussi, l'égalité est une conquête !

III. Les mêmes droits pour tous les citoyens

Depuis la Révolution française, l'accès à la citoyenneté, à la protection sociale, au droit, à l'emploi... a été peu à peu garanti à toutes les composantes de la population. L'égalité des droits est inscrite en tête de notre Constitution : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion ». Pourtant, que l'on soit femme ou homme, noir ou blanc, en situation de handicap ou non, les droits réels auxquels on peut prétendre au quotidien ne sont pas les mêmes. Ces discriminations, qu'elles soient légales ou illégales, minent notre République.

Pour que l'égalité des citoyens ait un sens, elle ne peut rester formelle : chacun doit pouvoir jouir des mêmes droits. Dans ces inégalités, les frustrations qu'elles entraînent, la mise en concurrence des individus qu'elles provoquent, la violence qu'elles engendrent, se délitent le sens du bien commun et de l'intérêt collectif. Le combat pour l'émancipation des individus, qui passe notamment par la réduction des inégalités, est la matrice de l'histoire du projet socialiste au cours du siècle dernier. Un combat qui plonge ses racines dans la tradition de l'humanisme et de la philosophie des Lumières, et vise à accomplir les promesses de la Déclaration des Droits de l'Homme : une égalité de droits qui se réalise dans l'égalité réelle.

À l'heure où le président de la République introduit une différence entre les Français d'origine étrangère et les Français de naissance, il est plus urgent que jamais de réaffirmer l'universalité des droits qui s'attachent à la qualité de citoyen français sur tout le territoire de la République. Mais pour que l'universalisme républicain soit mieux qu'un voile hypocrite sur des mécanismes de domination, il faut s'engager pleinement pour en finir avec les discriminations et assurer l'égalité des droits. Nous ne nous satisfaisons pas des nouveaux concepts marketing comme celui de « diversité », promu par la droite, qui cachent mal une persistance des inégalités.

L'objectif des socialistes est de construire une société où, tous différents, nous sommes tous égaux.

A. Vers de nouveaux droits pour l'égalité

Le combat pour l'égalité réelle doit commencer par établir l'égalité des droits dans la loi. Les socialistes prendront des mesures pour que chaque individu puisse vivre pleinement selon ses propres choix de vie. L'égalité passera également par l'ouverture de nouveaux droits citoyens.

- **Reconnaissons l'égalité des genres et des familles.** Nous ouvrirons pour tous les couples le droit au mariage et autoriserons l'adoption pour tous les couples présentant un projet parental cohérent (mariés, pacsés, concubins, homosexuels ou hétérosexuels).

- **Donnons le droit de vote et d'éligibilité aux étrangers non communautaires pour les élections locales.** Un citoyen est d'abord une personne qui vit dans la cité et contribue à ses activités. Il est temps de mettre fin à une discrimination qui perdure entre les étrangers communautaires et ceux issus des pays hors Union-européenne. Nous instaurerons le droit de vote aux élections locales pour les étrangers non communautaires.

- **Mettons fin aux discriminations par la loi.** Certains emplois privés et publics sont dits « fermés », c'est à dire réservés aux titulaires de la nationalité française. Ce sont 7 millions d'emplois qui sont interdits partiellement ou totalement aux étrangers. Mais des services publics ont recours à des contractuels qui sont maintenus dans un statut précaire pour des raisons de nationalité. Ceux-ci doivent pouvoir accéder à la titularisation sans que leur nationalité leur soit opposée, comme c'est déjà le cas à l'hôpital. En ce qui concerne les emplois privés, de nombreuses professions sont interdites aux étrangers, certaines depuis les lois du gouvernement de Vichy. Cette liste des emplois réservés sera révisée pour mettre fin à ces discriminations aujourd'hui sans fondement.

- **Supprimons les discriminations envers les gens du voyage.** Les gens du voyage font partie des populations qui continuent à ressentir de manière constante des discriminations. Ils doivent faire face à de nombreux problèmes liés à la non reconnaissance de leur mode de vie itinérant. Le mode de vie, le fait de ne pas être sédentaire, ne doit pas être un facteur de discrimination. La scolarisation de leurs enfants doit être assurée et facilitée. De même, les obligations des communes de plus de 5 000 habitants de mettre un terrain aménagé à la disposition des gens

du voyage doivent être respectées. Nous voulons faire cesser les discriminations à leur égard et notamment l'obligation de faire viser régulièrement un « carnet » ou un « livret » de circulation par la gendarmerie.

B. Une lutte sans relâche contre les discriminations

L'égalité réelle passe par la lutte acharnée de la puissance publique contre toute forme de relégation, d'enfermement, d'infériorité en fonction du genre, de la couleur de peau, de l'origine sociale, qu'on soit en situation de handicap ou non ou encore de l'orientation sexuelle. Au-delà des déclarations de principe et des grands discours, nos concitoyens exigent des engagements précis et une action déterminée. La droite a laissé les préjugés racistes se perpétuer, permettant qu'ils soient véhiculés au plus haut niveau de l'État. Il est temps d'agir.

1. Faire reculer les stéréotypes et les préjugés

Une minorité de Français se dit aujourd'hui raciste, xénophobe, homophobe ou sexiste. Cependant, si les progrès ont été importants au cours du XX^e siècle, les discriminations en raison de la couleur de peau, l'orientation sexuelle, le handicap ou le sexe restent légion. Elles prennent racine dans les mécanismes de rejet, de domination, qui persistent dans l'inconscient collectif. Les préjugés et les stéréotypes ont la vie dure : le seul moyen de les faire reculer durablement est un engagement politique déterminé de la puissance publique. En agissant sur les représentations, la puissance publique dispose d'un levier fort pour transformer l'égalité formelle en égalité réelle.

- **Accompagner et former les enseignants** en intégrant à leur formation continue des modules permettant d'appréhender les mécanismes de domination et de les déconstruire avec les élèves. Les inspections générales pourraient être chargées de conduire une mission annuelle sur la réalité des discriminations dans les établissements scolaires et sur les actions menées pour les combattre (intervention des associations, programmes sur le vivre ensemble, projets d'établissements). Nous veillerons à ce que les manuels scolaires ne véhiculent d'aucune manière que ce soit les stéréotypes sexistes ou racistes.

- **Soutenir les associations et l'éducation populaire** qui ont souligné à plusieurs reprises ces dernières années la diminution drastique des moyens accordés à la lutte contre le racisme, le sexisme. Pour faire reculer les préjugés, nous nous appuyerons sur le mouvement social et associatif, qui a un rôle à jouer aux côtés des pouvoirs publics pour faire évoluer les mentalités.

- **L'audiovisuel public** peut être un vecteur important de la persistance ou du

recul des stéréotypes. En renforçant les éléments de son cahier des charges, nous pouvons lui faire jouer ce rôle essentiel de service public. Il doit y avoir un devoir de résultat sur la pluralité des programmes et l'accessibilité à tous et pour tous, une vigilance dans la politique de production et d'achat de programmes. Nous voulons que la télévision publique, dans ses recrutements et dans la diffusion de ses programmes, veille à représenter la société dans son entier.

- **Enseigner la richesse et la diversité de l'histoire de France.** Il est nécessaire de montrer que la France a toujours été traversée par des vagues de migrations – entre ses territoires comme de l'étranger – et qu'elle s'est construite par les apports de l'étranger. Malgré les débats de ces dernières années, il y a encore un déficit de connaissances et d'explications sur ce passé commun. Si l'État est responsable des programmes scolaires, il n'a pas à écrire l'Histoire ni à trancher les questions mémorielles. Nous proposons de mettre en place un collectif indépendant de chercheurs, d'enseignants et d'historiens qui veillerait à l'enseignement de l'histoire de l'immigration, de la colonisation et des territoires d'outre-mer dans les manuels scolaires du collège et du lycée comme dans les musées.

- **Assurer l'égalité de traitement de tous les citoyens par la police et la justice en contrôlant les contrôles d'identité.** La politique du chiffre et les objectifs chiffrés d'expulsions d'étrangers ont instauré un climat délétère de suspicion généralisée envers les étrangers et les jeunes et ont entraîné une dérive dans les contrôles d'identité réalisés par la police. L'interdiction des contrôles au faciès doit donc être réaffirmée. Il est également indispensable de rappeler que les contrôles d'identité sont strictement encadrés par la loi et doivent être motivés comme tout acte administratif. **Nous proposerons l'expérimentation d'un système d'attestation, remis par le policier qui contrôle l'identité à la personne contrôlée.** La mise en œuvre de cette mesure fera l'objet d'une concertation avec les organisations syndicales des policiers. Une telle mesure aurait un double effet : elle permettrait à ceux qui s'estiment harcelés de le prouver et permettrait également aux policiers de ne pas être accusés à tort. Cette mesure a déjà été expérimentée avec succès aux États-Unis, à New York et dans l'Illinois notamment, et contribuerait à renforcer la confiance entre les citoyens et leur police.

- **Éradiquer les discriminations dans l'emploi.** La puissance publique doit donc commencer par balayer devant sa porte : il revient à l'État d'impulser une dynamique et d'harmoniser ce qui se fait dans les collectivités. Il ne s'agit pas seulement de

former les agents en interne pour assurer un recrutement et un déroulement de carrière égaux de ses personnels, mais aussi de repenser l'accueil du public. Les clauses sociales figurant dans les cahiers des charges des appels d'offres pour les marchés publics doivent exiger des entreprises qu'elles agissent, en leur sein, contre les discriminations. Concernant les recrutements, dans le domaine privé comme public (hors concours), la procédure d'anonymisation des candidatures (par le biais de logiciels internes à l'entreprise ou de plateformes externes) doit être généralisée à tous, et concerner également les stages. Pour assurer un traitement égal des salariés lors de leur recrutement et du déroulement de leur carrière, ce qui valorisera également les entreprises, **nous proposons la mise en place d'une formation anti-discriminations certifiée pour les recruteurs et DRH**. Le bilan social de l'entreprise devra faire état, chaque année, des avancées et réalisations en ce domaine, ce qui valorisera également les entreprises.

2. Mesurer les discriminations pour mieux les combattre

Il est nécessaire pour mieux lutter contre les discriminations d'être capables de mieux connaître le sentiment de discrimination qui existe dans la population française. La mauvaise idée des statistiques ethniques a pour conséquence de classer les individus en fonction de catégories qui n'ont aucune réalité scientifique ni légitimité. Nous le refusons.

Nous proposons en revanche de mesurer la discrimination, seul moyen d'identifier les discriminations indirectes. Nous proposons que soit réalisée **une grande enquête indépendante sur les discriminations**, qui serait menée par l'INSEE sur le modèle du recensement de la population, à partir des 18 critères légaux de discrimination, de manière anonyme et sur le principe de l'auto-déclaration. Cette enquête permettra d'obtenir une véritable photographie de la discrimination et du sentiment de discrimination, mais en respectant le principe républicain d'égalité.

3. Sanctionner les discriminations

La France dispose aujourd'hui d'un arsenal juridique important, mais très peu utilisé. Il s'agit maintenant de le mettre en œuvre : nos concitoyens ne comprendraient pas que les discriminations restent impunies et perdurent, alors qu'on ne cesse de surenchérir sur la sévérité de la politique pénale. Une réelle politique de sanction des discriminations suppose de faire de la lutte contre les discriminations une priorité de la politique pénale et donner des instructions de fermeté aux parquets : la discrimination est un délit qu'il faut punir sévèrement.

La question des discriminations est aujourd'hui insuffisamment connue des services de police et des professionnels de la justice. À titre d'exemple, au cours de leurs trois années de formation, les magistrats ne bénéficient que de quatre heures de sensibilisation à la lutte contre les discriminations. Nous proposons que **les policiers et les magistrats bénéficient d'une formation spécifique à la lutte contre les discriminations, obligatoire, dans le cadre de leur formation initiale et de la formation continue**.

Il faudra également élargir la possibilité donnée aux associations d'agir **en justice en faveur des victimes en leur permettant de le faire, sauf avis contraire de la victime et non plus avec son accord exprès comme c'est le cas aujourd'hui**. Nous proposons également de renforcer les moyens accordés aux associations de lutte contre les discriminations afin de les aider à remplir leurs missions.

La Halde, principal outil de lutte contre les discriminations, est aujourd'hui menacée de disparition par la droite qui veut l'absorber dans les services du « Défenseur des droits ». Nous sommes attachés à l'existence d'une instance indépendante, compétente pour accueillir **des personnes victimes de discriminations et aider au montage des dossiers**. En matière pénale, la charge de la preuve incombe à la victime, au nom de la présomption d'innocence. La Halde a ici un rôle important à jouer **pour aider les personnes qui s'estiment victimes de discriminations à recueillir des éléments de preuve, notamment via les testings**. Par ailleurs, nous voulons renforcer le volet promotion de l'égalité et faire en sorte que les délibérations de la Halde dans ce cadre soient enfin suivies d'effet.

C. Se donner les moyens d'atteindre l'égalité femmes - hommes

Les droits des femmes et l'égalité ont largement avancé depuis la Seconde Guerre mondiale, sous la double impulsion des mouvements féministes et de la gauche qui a su leur offrir un débouché législatif et politique. Les progrès ont été réels : entrée massive des femmes dans le monde du travail, accès à l'autonomie financière, droit à l'avortement et à la contraception, mesures pour l'égalité professionnelle... La différence de sexe est pourtant encore la base d'une profonde discrimination à l'endroit des femmes aux quatre coins du monde. Dans notre République en 2010, les stéréotypes sexistes, l'orientation vers des métiers moins valorisés et moins rémunérés, les carrières professionnelles interrompues, la prostitution, les violences faites aux femmes, la quasi exclusion du pouvoir de décision, les petites retraites, les tâches domestiques, l'éducation des enfants et le

soin aux personnes dépendantes, etc., toutes ces violences et discriminations pénalisent les femmes, parce qu'elles sont des femmes, et entravent leur émancipation. La conquête pour l'égalité des droits à laquelle les socialistes ont largement pris part dans les années passées n'est pas terminée.

En tant que socialistes, nous refusons les déterminismes et les hiérarchies justifiés par un prétendu « ordre naturel ». Nous n'acceptons pas qu'un déterminisme de genre soit utilisé pour répartir et reproduire la hiérarchie des rôles sociaux, et assigne tant les femmes que les hommes à des rôles déterminés et immuables (sphère publique pour les uns et sphère privée pour les autres). Nous réaffirmons que l'universalisme des droits n'est pas négociable et vaut pour toutes et tous. Si elle bafoue les droits des femmes, aucune pratique ne saurait être acceptée au nom du relativisme culturel. Prenant acte que les mécanismes sexistes et misogynes structurent profondément l'organisation de la société, **nous savons que promouvoir l'égalité entre les sexes est un puissant levier de transformation de la société.**

Notre action pour l'égalité femmes – hommes aura pour leviers l'égalité professionnelle, la citoyenneté, l'éducation à l'égalité, le droit à disposer de son corps et la lutte contre les violences. Nous le savons, les inégalités entre les sexes sont transversales et nécessitent une action des pouvoirs publics dans de nombreux domaines. **Un ministère des Droits des femmes** et de l'égalité entre les genres garantira la mise en œuvre de ces politiques d'égalité de manière transversale.

Nous prendrons appui sur les travaux menés en Europe, comme la « Clause de l'europeenne la plus favorisée » qui vise à harmoniser par le haut les politiques nationales en faveur de l'égalité femmes – hommes en s'inspirant des meilleurs politiques en vigueur dans les pays européens.

1. L'égalité professionnelle : des droits formels à l'égalité réelle

L'autonomie financière est un aspect central de l'émancipation des femmes. Ving-sept ans après la première loi sur l'égalité professionnelle (loi Roudy), les inégalités persistent pourtant à des niveaux alarmants. La mobilisation contre la réforme des retraites l'a bien montré. Les salaires des femmes sont encore inférieurs de 27% à ceux des hommes, deux tiers des salariés à bas salaire sont des femmes, elles sont plus concernées par le chômage, les contrats précaires, les emplois peu qualifiés, le temps partiel subi.

Passons des déclarations d'intention aux objectifs dans le temps : nous voulons à échéance de cinq ans, diviser par deux

les écarts de salaires entre les femmes et les hommes. Plusieurs leviers existent.

Les écarts de salaires entre femmes et hommes ont cessé de se réduire à partir du moment où les entreprises ont massivement recouru au temps partiel. Il nous faut maintenant décourager le recours à cette forme de contrat de travail, majoritairement subi et qui précarise fortement les femmes salariées qui en composent l'immense majorité. Un temps partiel implique de fait souvent un salaire, une promotion, une retraite et une autonomie partiels. **Nous proposons que les cotisations patronales soient majorées pour les temps partiels** et que l'entreprise organise la possibilité pour les salariés qui le souhaitent de passer à temps plein. Nous lutterons contre les horaires atypiques et engagerons une action avec les partenaires sociaux pour tendre vers la disparition des temps partiels de moins de vingt heures. **Les entreprises auront l'obligation, lors de la signature du contrat de travail, d'informer les salariés des conséquences sur le niveau de leur retraite ainsi que de la possibilité de cotiser à temps complet et de bénéficier d'une prise en charge du surcoût par l'employeur.**

Les entreprises devront procéder, dans le délai d'un an, à un diagnostic de situation comparée des salariés et des salariées. Les diagnostics seront réalisés selon des critères précis, prévus par la loi, prenant notamment en compte les écarts de salaires, les évolutions de carrière dans le temps, et la place des sexes dans la hiérarchie. Un accord négocié avec les syndicats devra être adossé à ce diagnostic de situation comparée, présenté par chaque entreprise. En cas de défaut de diagnostic et d'accord négocié, une pénalité sera imposée à l'entreprise, calculée sur la base de sa masse salariale. La proposition actuelle du gouvernement d'une pénalité d'1 % de la masse salariale est insuffisante. Pour être efficace, la pénalité pour non-respect de la loi, doit coûter plus cher que la mise en place des mécanismes garantissant l'égalité ! **L'attribution des subventions et des marchés publics aux entreprises** sera conditionnée au respect de ces exigences légales.

2. Pour une pleine citoyenneté des femmes

Longtemps mises à l'écart de la vie publique, les femmes doivent avoir le droit d'accomplir tous leurs devoirs de citoyennes. La responsabilité du destin collectif leur appartient aussi. Cela exige d'étendre le partage du pouvoir de décision à égalité à toute la sphère publique, qu'elle soit politique, économique ou sociale et de généraliser une démarche contraignante. Parmi la longue liste des anomalies démocratiques citons que les hommes représentent 81,5 % des députés, 83,9 % des emplois de direction dans la fonction

publique d'État, 92% des directeurs de théâtre, 92% des membres des conseils d'administration des 500 premières grandes entreprises françaises, 9 membres sur 11 au Conseil constitutionnel.

Le Parti socialiste, porteur d'une nouvelle ambition démocratique, est déterminé à agir et à donner l'exemple. Comme nous l'avons affirmé lors de la Convention sur la Rénovation, nous mettrons en œuvre un ensemble de mesures pour généraliser la parité dans nos rangs. Le gouvernement sera paritaire au niveau de ses ministres et de ses Secrétaires d'État. **Pour les élections nationales au scrutin uninominal, les partis politiques qui ne respecteront pas l'objectif paritaire dans le cadre des investitures verront leur dotation publique supprimée.**

La parité s'appliquera aux conseils d'administration et de surveillance des entreprises de plus de 250 salariés et de plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel ainsi qu'aux entreprises et établissements publics de l'État. Le cumul des mandats au sein des conseils d'administration sera limité à deux mandats simultanés (au lieu de cinq).

3. Éduquer pour changer les mentalités et transformer la société

Devenue une obligation légale depuis 2001, l'éducation à la sexualité à l'école est peu appliquée : les moyens comme la volonté manquent. Comme nous le montrent des programmes expérimentés dans nos territoires, elle a pourtant pour conséquence à court terme une baisse des violences, une meilleure attention des élèves, une prévention accrue dans le domaine de la santé et à plus long terme une baisse des violences faites aux femmes, un recul du machisme, une baisse sensible des suicides chez les adolescents et une plus grande facilité d'émancipation des femmes et des hommes des rôles qui leur sont assignés. Le poids des rôles sociaux, des préjugés, pèse sur la possibilité des individus à exprimer librement et vivre sereinement leur genre et leur sexualité, lorsqu'ils s'écartent des modèles dominants. L'éducation permettra de déconstruire les préjugés de genre, sexistes et de lutter contre les violences et discriminations qu'ils engendrent. **Nous formerons tous les acteurs éducatifs** à la question de l'éducation aux rapports entre les sexes, à partir d'un travail sur les stéréotypes et les assignations de genre. **Pour tous les élèves**, de la classe de CP à la terminale, et tous les ans, six heures d'éducation à la sexualité, à l'égalité et au respect mutuel, seront assurées. Les intervenants extérieurs devront nouer des liens avec les acteurs scolaires et extra-scolaires liés à l'établissement afin d'intégrer la question de l'égalité entre les sexes et les sexualités dans un projet global.

4. Disposer de son corps : garantir l'accès à l'avortement

L'accès à l'IVG et à la contraception sont des droits reconnus en France mais une fois de plus, le fait que la loi existe ne signifie pas qu'elle soit appliquée. Concernant l'IVG, les médecins ne sont pas suffisamment formés à cet acte médical et l'accueil en milieu hospitalier reste insuffisant. Les politiques mises en œuvre par la droite ont des effets désastreux : sous le coup de restrictions budgétaires, les hôpitaux ferment des centres IVG qui garantissent pourtant l'accès à ce droit fondamental pour les femmes. Nous veillerons à ce que la loi – qui oblige chaque structure hospitalière à disposer d'un centre IVG – soit respectée. **Nous souhaitons que les mineurs aient accès à une contraception gratuite et anonyme auprès des médecins généralistes.**

5. La lutte contre les violences faites aux femmes

Les chiffres sont connus et pourtant, depuis des années, ils évoluent peu. Une femme meurt tous les deux jours et demi sous les coups de son conjoint et des dizaines de milliers de femmes sont violées chaque année en France. Sous l'impulsion du mouvement féministe et des parlementaires de gauche, une loi a été votée en juin dernier. Nous veillerons à sa mise en œuvre et pallierons ses insuffisances.

Un Observatoire national sur les violences faites aux femmes sera créé. **Une formation** sera assurée pour l'ensemble des professionnels concernés pour prévenir les violences, les repérer et prendre en charge les victimes. Cette formation doit être transversale pour permettre une mutualisation des expériences et une bonne appréhension du rôle de chacun. Pour les socialistes, il ne peut y avoir d'égalité entre les sexes tant que l'achat et la vente du corps d'un être humain sera organisé. La prostitution et son organisation à travers des réseaux mafieux représentent une forme de domination à la jonction de différentes oppressions : des hommes sur les femmes, des riches sur les pauvres, du Nord sur le Sud. L'exploitation commerciale de toute personne humaine doit être sévèrement combattue. **Les socialistes voteront une loi visant l'abolition du système prostitueur** qui intégrera la prévention par l'éducation, le démantèlement des réseaux, la réinsertion des personnes prostituées, la fin de la répression des personnes prostituées instituée par la droite et la pénalisation du client prostitueur.

D. Un champ à réinvestir : l'égalité d'accès à la vie de la cité

La reconnaissance récente de la notion de « **situation de handicap** » renvoie l'inadaptation au niveau de la société.

C'est l'environnement inadapté qui crée une situation de handicap pour la personne. Comme tous les autres citoyens, les personnes en situation de handicap ont des besoins et des aspirations variés et variables. Nous pouvons d'ailleurs tous être en situation de handicap à un moment donné, privé de paire de lunettes, une jambe dans le plâtre, encombré d'une poussette, au cours d'une maladie ou d'un séjour dans un pays dont nous ne maîtrisons pas la langue. Chacun est différent et a le droit d'être différent. **Il ne s'agit donc pas de « prendre en charge » les personnes en situation de handicap mais d'assurer une égalité réelle dans l'accès à la vie de la cité, tout au long de la vie.**

La France est très en retard. Les maigres instruments qui auraient pu permettre une vue transversale sont sacrifiés sur l'autel de la révision générale des politiques publiques (RGPP), comme en témoignent les faibles moyens accordés à la délégation interministérielle aux personnes handicapées.

Une famille française sur quatre est concernée par le handicap et subit à chaque étape de la vie les conséquences de l'absence de politique publique d'ampleur. Des milliers d'enfants en situation de handicap sont exclus du système scolaire. Le travail est le lieu où les préjugés s'expriment le plus : **le taux d'activité des personnes en situation de handicap est de 45% (contre 70% pour l'ensemble de la population).** Les discriminations concernant l'accès aux soins sont également nombreuses, alors même que les personnes en situation de handicap ou atteintes d'une affection de longue durée ont besoin d'un suivi médical régulier. Dans la vie quotidienne, les situations de handicap créent des obstacles parfois insurmontables et insoupçonnables pour ceux qui ne les vivent pas. L'isolement s'accroît : d'après l'INSEE, 580 000 personnes déclarent être confinées dans leur logement.

L'accès et la participation des personnes en situation de handicap à tous les niveaux de la société sont pour les socialistes une question de volonté politique. Le droit à la compensation est aujourd'hui inscrit dans la loi. Il doit s'appliquer en tenant compte de la situation de chacune des personnes. C'est un devoir qui relève de la solidarité nationale et de la grandeur d'une nation. Nous devons lutter contre les préjugés qui consistent à croire que les personnes en situation de handicap doivent se conformer aux mêmes normes sociales que la population qui n'est pas en situation de handicap, ou qu'elles doivent être soumises à une tutelle extérieure.

Les socialistes s'engagent à prendre une série de mesures fortes afin de garantir

l'égalité d'accès à la vie de la cité quelle que soit la situation de chaque citoyen :

- Nous garantirons l'application de l'Agenda 22 et l'existence d'un volet « handicap » dans chaque loi.
- Nous assurerons la présence de personnes en situation de handicap dans toutes les institutions les concernant ou les représentant.
- Nous mettrons fin à la barrière d'âge de 60 ans et **nous créerons un droit universel à la compensation de la perte d'autonomie, financé par la solidarité nationale et articulé autour de Maisons départementales de l'autonomie.**
- **Nous assurerons une garantie des ressources en élevant l'Allocation adulte handicapé et le complément de ressources à 80% du SMIC.**
- Nous créerons un statut pour les jeunes en alternance et en stage et favoriserons le tutorat d'enseignement pour l'arrivée en entreprise. **Nous durcirons les sanctions en cas de non-respect par les entreprises et les collectivités de l'obligation d'employer 6% de salariés en situation de handicap.**
- Nous rendrons accessibles tous les services de l'État et les administrations (notamment par la création d'un service public de la communication adaptée) et réaliserons des campagnes de sensibilisation.

Le droit à l'accès, c'est le droit de ne pas être exclu du monde. Ce changement de civilisation, les personnes en situation de handicap, qui ont dans le passé permis de faire avancer nombre de technologies de compensation comme par exemple la télécommande, doivent s'en emparer pour devenir des inclus et faire progresser le vivre ensemble. La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées y invite, dans son article 4 lorsqu'elle prescrit, entre autres, aux États, d'entreprendre ou de favoriser la recherche et le développement et d'encourager l'utilisation de nouvelles technologies, y compris les technologies de l'information et de la communication... accessibles à tous.

IV. Des services publics universels et personnalisés pour relever les nouveaux défis de l'égalité

Face aux inégalités de tous ordres, notre société exprime aujourd'hui un besoin criant de services publics. Pour assurer une égalité réelle entre tous les citoyens, quels que soient leurs ressources, leur âge, leur territoire, la société doit se donner les moyens d'apporter une réponse collective et

adaptée aux besoins humains.

Pour être à la hauteur des nouveaux défis de la société, il est temps de rompre avec l'a *priori* idéologique qui pèse sur l'intervention publique dans certains secteurs. Superprofits de Total ou de l'industrie pharmaceutique, disparités évidentes dans le coût et la qualité de l'eau, coupures d'électricité géantes dans les pays ayant privatisé la fourniture d'électricité, fourvoiement des banques dans le marché à risque des subprimes : les exemples abondent des dérives ou des impasses auxquelles ont conduit les privatisations menées depuis une vingtaine d'années. La crise majeure du système capitaliste doit être l'occasion pour la société de redéfinir collectivement ce qui doit relever du marchand et du non-marchand, du lucratif et du non-lucratif.

Nous considérons que la réponse à certains besoins humains essentiels doit être garantie à tous. Un certain nombre de biens communs ne peuvent être livrés à la sphère marchande. Au-delà, les socialistes réaffirment avec force que la puissance publique est souvent la seule à même d'assurer durablement égalité d'accès, péréquation tarifaire, continuité du service, aménagement du territoire et investissements de long terme stratégiques mais non immédiatement rentables, bref de garantir l'intérêt général.

Bien sûr, là où les services publics fonctionnent mal, il faut corriger les dysfonctionnements, pallier les insuffisances. Nous ne sommes ni fétichistes ni conservateurs et prôtons des services publics efficaces et à la pointe du progrès technologique.

Mais là où les socialistes souhaitent étendre le champ d'intervention de la puissance publique dans de nouveaux domaines, renforcer et adapter les services publics, la droite n'a de cesse, depuis près de dix ans, de les affaiblir, quand ce n'est pas simplement de les démanteler. Libéralisation, privatisations, réduction drastique du nombre de fonctionnaires, révision générale des politiques publiques : la vie quotidienne des Français s'en trouve considérablement affectée. Il est grand temps d'inverser la vapeur. Nous commencerons par réparer les dégâts causés par la droite au service public, en particulier en redonnant à La Poste son statut public.

Les Français attendent aujourd'hui de la puissance publique de nouvelles protections, de nouvelles avancées, que le service public garantisse l'égalité pour tous et un véritable exercice de nos droits sur l'ensemble du territoire. **Il s'agit pour nous d'affirmer une double ambition : l'universalité des services publics, dont la présence sur les territoires est essentielle, et leur personnalisation pour aller vers l'égalité réelle, qui suppose la concentration des moyens là où existent des besoins prioritaires et des possibilités de choix pour les usagers.**

Loin de la seule défense figée de l'existant, il s'agit aujourd'hui d'inventer la régulation et les nouvelles socialisations indispensables pour répondre efficacement aux besoins, aux niveaux local, national et européen. Les nouveaux besoins, nés des évolutions structurelles de notre société n'ont été pris en charge que de manière partielle et disparate. Il s'agit maintenant de porter un discours non plus défensif mais offensif : l'ère des services publics doit renaître pour relever les défis du temps présent !

Il s'agit également d'inventer un service public qui prévienne les inégalités et ne se contente plus seulement de les réparer, un service public qui réponde également à une stratégie préventive fondée sur le principe « d'investissement social ». L'État prévoyant est un État accompagnant qui doit préparer et non plus seulement réparer. Passer d'un État infirmier à un État prévoyant c'est passer d'une Nation qui corrige les inégalités à un État capable d'investir dans la prévention de celles-ci.

La personnalisation des services publics offre une réponse à ces défis. Elle propose de prendre en compte les trajectoires des individus, leurs aléas et l'émergence de nouvelles inégalités entre les genres, les générations et les groupes sociaux. Il s'agit de bâtir une conception innovante du service public, qui permette d'apporter des réponses tenant compte des territoires et des êtres humains. Des services publics qui ne se contentent plus de l'égalité formelle, mais se donnent l'égalité réelle pour ligne de mire.

Cela suppose de démocratiser les services publics, en renouant avec leur ambition initiale d'une gestion pour mais aussi par les usagers. La détermination et la satisfaction des besoins, le respect de l'intérêt général doivent résulter d'un processus de construction partagée entre les différents acteurs des services publics que sont les usagers, les représentants élus, les agents et les opérateurs. Il faut imaginer des formes nouvelles de participation et de contrôle, aux niveaux local, régional et national. Si la définition des principes et objectifs ainsi que le choix des moyens mis en œuvre incombent à la représentation nationale et au gouvernement, l'évaluation des besoins en amont et la mesure des résultats en aval devraient s'ouvrir beaucoup plus largement à l'ensemble des acteurs concernés.

C'est aussi une partie de la réponse à la crise démocratique qui se joue dans la réinvention des services publics : alors que les citoyens ne croient plus en l'efficacité de l'action politique du fait de son impuissance réelle ou supposée, il est plus que jamais nécessaire de réarmer le politique, de lui redonner des leviers d'intervention sur le réel. Les services publics doivent répondre

aux aspirations de la société à construire démocratiquement et collectivement son avenir.

Enfin, notre engagement nécessitera d'impulser au niveau européen cette salubre réappropriation démocratique. Après des années de directives sectorielles de libéralisation dans les domaines de l'énergie, des transports et de la poste, nous demandons qu'une évaluation objective de l'ouverture à la concurrence des Services d'Intérêt Économique général soit réalisée et permette un vrai débat sur la révision des choix politiques en la matière. **Le projet européen doit s'ouvrir à des coopérations communautaires dans le domaine de l'énergie, des services postaux, des transports, etc.** Cela passera aussi par la renégociation du régime des aides d'État. De même, les dépenses d'avenir liées à l'éducation, aux infrastructures ou aux services publics répondant à des besoins fondamentaux ne devraient pas être comptabilisées pour l'appréciation du respect des critères du Pacte de stabilité. Nous porterons ces revendications au Conseil européen si nous l'emportons en 2012. La transposition de la directive Services et les règles communautaires relatives aux financements publics créent par ailleurs une insécurité juridique préjudiciable aux services publics locaux. Le traité de Lisbonne offre des points d'appuis juridiques pour légiférer et sécuriser l'action des pouvoirs nationaux, régionaux et locaux pour organiser et gérer leurs services publics. Nous demanderons donc que des mesures législatives et réglementaires soient prises en ce sens.

A. Des Français enfin égaux face à la santé, droit fondamental

Plus de 220 milliards d'euros (soit 11,7% du PIB) sont investis chaque année dans les dépenses de santé, et pourtant les inégalités de santé restent flagrantes. L'espérance de vie d'un ouvrier est inférieure de sept ans à celle d'un cadre, et l'écart d'espérance de vie en bonne santé atteint même dix ans. Ces inégalités sont particulièrement insupportables car elles touchent à ce qu'il y a de plus intime et s'apparentent à une condamnation à mort anticipée des personnes les plus fragiles socialement. Au-delà, si les Français restent dans leur majorité satisfaits de la qualité de leur système de santé, ils s'inquiètent légitimement des honoraires de plus en plus élevés, de la baisse continue des remboursements, de l'apparition de déserts médicaux en zones tant urbaines que rurales, de l'allongement des listes d'attentes chez de nombreux spécialistes et de la difficulté à trouver un médecin le soir ou le week-end.

La lutte contre ces inégalités inacceptables doit être le premier de nos objectifs. Notre

ambition est de garantir l'universalité de l'accès aux soins et d'améliorer durablement l'état de santé de l'ensemble de la population.

1. Faire de la prévention la priorité

Chacun sait que le développement de la prévention est la condition de progrès durable sur le front de la santé, et se révèle nettement moins coûteux à terme que la réparation. Le principe de précaution/prévention doit s'appliquer aux politiques de santé publique. La santé a été ignorée dans le grenelle de l'environnement. La crise de l'assurance maladie est aussi une crise sanitaire, celle du tout curatif et de l'ignorance des modifications des écosystèmes sur l'extension des modes des maladies chroniques. Le plan Cancer sera complété par un volet environnemental.

Le médecin généraliste, qui doit être reconnu comme le pivot de l'offre de soins de proximité **doit avoir un rôle central en la matière.**

Au-delà, nous ferons faire des progrès décisifs à la prévention en promouvant la santé au travail, dans l'environnement, dans l'alimentation et dans la prise en charge de l'enfance. Nous concentrerons les efforts en direction des publics les plus fragiles et les plus exposés aux risques sanitaires et au développement de certaines pathologies. Les campagnes de prévention devront être adaptées pour ne pas creuser davantage les inégalités sociales de santé. Le rôle des mutuelles dans la prévention sera valorisé.

La santé au travail est un enjeu humain prioritaire : il est intolérable que des millions de travailleurs ruinent leur santé en travaillant. C'est aussi un enjeu économique considérable : le coût annuel des accidents du travail et des maladies professionnelles représente 60 milliards d'euros. Lutter contre l'explosion du stress au travail ou des troubles musculo-squelettiques, c'est améliorer les conditions de vie de millions de nos concitoyens, c'est aussi faire des économies ! **Le rôle du CHSCT doit être renforcé.** Il doit pouvoir user d'un droit d'alerte lorsque les choix organisationnels ou des impératifs de performance déraisonnables mettent en danger les salariés, et dont les membres seront élus directement et bénéficieront d'une formation plus importante et obligatoire. **Nous renforcerons la médecine du travail et rétablirons son indépendance que le gouvernement a tenté de remettre en cause à l'occasion de l'adoption du projet de réforme les retraites.**

La promotion de la santé des enfants et des adolescents, par le dépistage et la prise en charge des handicaps, des difficultés d'apprentissage, des troubles du comportement, des situations d'obésité et des problèmes bucco-dentaires, est un

levier décisif pour lutter contre les inégalités à la racine. Ceci implique de renforcer les services de protection maternelle et infantile et de santé scolaire et de mieux coordonner les équipes de soin de proximité avec ces services.

2. Un nouvel âge de l'organisation des soins

Notre organisation des soins de proximité est à bout de souffle.

La médecine libérale, dans son fonctionnement traditionnel (exercice solitaire, paiement à l'acte, faiblesse des coopérations avec les autres praticiens, avec l'hôpital et avec les autres professions de santé telles que les infirmiers ou les kinésithérapeutes), a vécu : elle est désertée par les jeunes médecins, qui sont moins de 10 % à s'installer en libéral à la sortie de leurs études.

Dans le système actuel, dont les ressources sont pourtant socialisées pour l'essentiel, la puissance publique manque de leviers d'action sur des soins de proximité assurés très majoritairement par le secteur libéral et ne peut que déplorer son incapacité à agir :

- **Le paiement à l'acte, quels que soient le dévouement des médecins et leur conscience professionnelle, n'est pas propice à ce que du temps soit consacré à la prévention, à l'éducation thérapeutique du patient ou à l'accompagnement de malades chroniques.** Il constitue une incitation au tout curatif, à la sélection de patients « faciles » à prendre en charge car nécessitant des actes médicaux standardisés et donc aisément reproductibles, et à l'inflation des dépenses.
- **La liberté totale d'installation a de nombreux effets pervers et constitue la principale cause de l'accentuation des inégalités territoriales :** il y a 50 % de médecins par habitant de plus en Île-de-France ou en PACA qu'en Picardie ou en Normandie. Les quartiers en difficulté ont trois fois moins de médecins que la moyenne de la France urbaine. Les restructurations hospitalières sont d'autant plus mal vécues qu'elles touchent souvent des territoires où les médecins généralistes et spécialistes de ville tendent à disparaître. Sans réaction rapide et ambitieuse de la puissance publique face à la création de déserts médicaux, de nombreux patients n'auront bientôt plus aucun accès aux soins, ou devront les différer. En outre, la combinaison de la liberté d'installation et de la rémunération à l'acte est un facteur inflationniste sur les dépenses de santé dans les zones denses.
- **L'accès aux soins le soir ou le week-end est souvent difficile.** L'hôpital est le service public ouvert en permanence

et pratiquant le tiers-payant, il subit un afflux important : depuis 1990, le nombre de visites aux urgences a doublé. Ce déversement sur l'hôpital est coûteux et inefficace. Il aggrave les difficultés de l'hôpital public déjà soumis à la concurrence déloyale des cliniques privées (en permettant à ces dernières de sélectionner les patients, de rémunérer largement les médecins sans aucune des contraintes de service public, on creuse indirectement les déficits des hôpitaux publics).

Les départs massifs en retraite dans les quinze années à venir risquent d'aggraver certaines difficultés mais peuvent aussi faciliter l'entrée dans un nouvel âge de l'organisation des soins.

Les replâtrages ne sont plus de mise, il est temps de refonder l'organisation des soins de premier recours, afin de permettre l'accès de tous les Français à des soins de proximité de qualité.

L'organisation des soins doit profondément évoluer pour parvenir à une répartition plus harmonieuse entre soins de ville et hôpital. La puissance publique doit en particulier se redonner une capacité à agir sur les soins de proximité.

Cette capacité d'agir passe d'abord par une mutation profonde des modes de rémunération des médecins généralistes, par l'introduction du paiement au forfait (le paiement à l'acte ayant vocation à devenir à terme résiduel) afin notamment de permettre aux professionnels de consacrer plus de temps à la prévention, à l'éducation à la santé et à la prise en charge de patients socialement défavorisés. Le forfait pourra être différencié en fonction du profil du patient (âge, affections chroniques...) et d'indicateurs sanitaires et sociaux du territoire. Une telle réforme permettra également de « démarchandiser » la relation patient-soignant.

Nous souhaitons généraliser la mise en place de véritables équipes de soins professionnelles en mesure d'organiser un parcours coordonné du patient et travaillant à partir de protocoles validés par la Haute autorité de santé. Les maisons de santé pluridisciplinaires seront multipliées, pour regrouper des équipes composées de médecins, d'infirmiers et d'autres professionnels de santé (masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes, diététiciens, orthophonistes, psychologues, etc.). L'exercice regroupé permettra de mettre enfin en place une véritable permanence des soins et de faciliter la formation continue des professionnels de santé. Il sera encouragé financièrement : les forfaits par patient seront majorés lorsque ces derniers sont pris en charge par des structures d'exercice pluriprofessionnelles.

Dans ce cadre collectif, les infirmiers comme l'ensemble des professionnels de santé auront un rôle mieux reconnu : ils pourront réaliser de nouveaux actes, remplir le dossier médical ou encore s'assurer du respect par le patient de ses traitements.

Il faut se donner les moyens, dans le dialogue avec les professionnels de santé, d'assurer une couverture plus homogène du territoire. Nous réaffirmons avec force la nécessité de garantir partout le libre choix par les Français de leur praticien. L'exercice regroupé est de nature à lever les craintes des médecins d'exercer dans des zones moins urbanisées ou dans des quartiers difficiles. Des mesures de régulation bien ciblées doivent être trouvées pour éviter tant la saturation de certains territoires que les déserts médicaux. Dans cette perspective, des systèmes de régulation de l'installation de tous les professionnels de santé devront être recherchés, d'abord par la négociation, comme cela a été fait pour les infirmiers libéraux. **Nous proposons de fixer des règles pour concilier la liberté d'installation et les impératifs de lutte contre les inégalités de santé en plafonnant l'installation des praticiens dans les zones sur-dotées. Nous proposons également de demander aux jeunes médecins d'exercer dans une zone de santé prioritaire pendant deux ou trois ans à la sortie des études.** Il est pour cela indispensable de renforcer les centres de santé dans lesquels les médecins sont salariés, qu'ils soient publics, associatifs ou mutualistes, dont une récente étude a montré le rôle essentiel dans les zones défavorisées. L'exercice salarié correspond en effet à une aspiration très forte des jeunes médecins.

Notre méthode de réforme reposera sur la conclusion **d'un nouveau pacte avec les professionnels de santé.** Notre objectif n'est pas de faire des économies à leur détriment, mais de mieux utiliser l'argent de l'assurance-maladie pour financer une organisation plus efficace pour la santé publique. Les professionnels y trouveront leur compte par des conditions d'exercice améliorées et un travail d'un intérêt accru.

La nouvelle organisation des soins de proximité permettra de développer de nouveaux modes de coordination ville-hôpital, ce qui générera des gains d'efficacité importants tout en favorisant la qualité des soins. L'hôpital sera mieux inscrit dans le parcours de soins, des coopérations structurées seront instaurées avec les équipes de médecine de proximité, par exemple pour assurer le suivi du patient après une hospitalisation. Le développement des alternatives à l'hospitalisation sera encouragé. La rationalisation des structures hospitalières se fera dans une logique de santé publique et pas dans une stricte logique comptable, comme c'est le cas

actuellement avec le plan social en cours au sein des hôpitaux publics (20 000 suppressions d'emploi), afin de trouver un équilibre entre la qualité et la sécurité des soins d'une part, la proximité et des délais d'accès normés d'autre part. Le mode de financement de l'hôpital sera revu pour remédier aux effets pervers de la T2A et des mesures seront également prises pour limiter les dépassements d'honoraires des cliniques privées. Enfin, nous souhaitons améliorer la rémunération et les conditions de travail des internes, qui sont aujourd'hui la variable d'ajustement de l'hôpital public.

3. Reconquérir une prise en charge solidaire des dépenses de santé

Depuis des années, la droite pratique une politique de rationnement des soins visant à « responsabiliser » le patient (franchises médicales, hausse du forfait hospitalier, déremboursements). Année après année, les Français constatent la diminution de leurs remboursements : l'assurance-maladie prend aujourd'hui en charge à peine plus de la moitié du coût des soins courants, et certaines dépenses importantes, tels les frais dentaires ou optiques, ne sont quasiment pas remboursés.

Cette politique est complètement inefficace pour limiter les dépenses car elle n'agit pas sur la cause réelle de leur augmentation. Elle est en outre injuste et contre-productive : 9 millions de nos concitoyens doivent renoncer chaque année à se soigner pour des raisons financières, soit 20 % de plus qu'il y a quatre ans. Le renoncement aux soins ou leur report n'est pas marginal et se traduit par l'aggravation de pathologies dont la prise en charge retardée coûte *in fine* plus cher à la collectivité.

Cette politique conduite depuis des années, qui consiste en réalité à transférer des dépenses de l'assurance-maladie aux assureurs complémentaires, doit être interrompue. Sous prétexte de ne pas augmenter les impôts, cette politique entame le pouvoir d'achat des ménages en augmentant les cotisations complémentaires, qui ont cru de 50 % en sept ans. Le transfert aux complémentaires, c'est un impôt, réparti de manière injuste puisqu'à la différence de la Sécurité sociale, les cotisations de la plupart des complémentaires ne sont pas calculées en fonction des revenus.

Il est plus juste et plus efficace de socialiser la prise en charge des dépenses de santé. **Nous affirmons un objectif clair : l'assurance maladie doit à nouveau rembourser une part essentielle des soins réellement nécessaires, principe durement mis à mal par la multiplication des franchises médicales et autres forfaits sur les consultations.** Les soins dentaires et optiques, qui sont des soins essentiels et qui n'ont pas de

raison d'être laissés au marché comme aujourd'hui, seront enfin pris en charge normalement par la solidarité nationale ; nous agirons en même temps pour en faire baisser les coûts. Nous encadrerons strictement les dépassements d'honoraires, qui n'ont cessé de progresser au cours des dernières années. Nous lutterons fermement contre les refus de soins des bénéficiaires de la CMU et de l'aide médicale d'État par des campagnes de *testing* et la pénalisation de telles pratiques.

S'agissant du financement, il faut d'abord poser correctement le débat. Le thème récurrent du « trou de la Sécurité sociale » enferme la santé dans une litanie anxieuse et dont la vision est à court terme, qui vise à justifier chaque année un nouveau lot de déremboursements et ainsi ouvrir un marché aux assureurs. Le défi financier n'a pourtant pas l'ampleur abyssale qui lui est souvent prêtée – même après la crise, le déficit de l'assurance maladie représente moins de 10 % de son budget. Il doit cependant être traité de manière responsable. En ne le faisant pas le gouvernement organise le recul des prestations. Sa stratégie est calculée, elle est celle du recul de la solidarité collective, en matière de santé comme de retraite.

La réforme de l'organisation des soins que nous proposons permettra de limiter les dépenses, en réduisant la course aux actes médicaux et les prescriptions inutiles. **Nous rétablirons durablement l'équilibre des comptes de l'assurance-maladie, par une politique active d'amélioration de la pertinence des soins et par une mise à contribution raisonnable de l'ensemble des revenus de la Nation.** Nous dégagerons aussi des marges de manœuvre en luttant contre les rentes qui permettent à certains professionnels de santé de jouir de rémunérations excessives financées par la collectivité. Une vraie politique du médicament y contribuera également, alors que les Français sont aujourd'hui parmi les plus gros consommateurs de médicaments au monde et que les génériques ne représentent que 13% des prescriptions en valeur. Les firmes pharmaceutiques qui réalisent des profits très confortables et dont la rémunération représente les deux tiers du prix d'un médicament, alors même que 90% de la demande de médicament est solvabilisée par la collectivité et qu'elles bénéficient d'aides publiques directes ou indirectes importantes (comme le crédit d'impôt recherche), devront être mises à contribution. **La distribution du médicament sera repensée : le système de marges par boîte, qui incite le pharmacien à agir comme un simple commercial, doit être revu.** Le pharmacien pourra ainsi réaliser la dispensation de médicament et le conseil pharmaceutique avec un seul objectif, celui de la santé publique. Il s'agira également de jouer sur les prescriptions en rendant obligatoire la

prescription en dénomination commune internationale plutôt que sous le nom de marque.

4. Le droit de finir sa vie dans la dignité

Agir pour l'égalité, c'est aussi garantir la dignité de chaque femme et chaque homme du début de la vie jusqu'à son terme. De nombreux Français, leurs familles et leurs proches, sont confrontés chaque année, en fin de vie, à une souffrance physique ou psychique très lourde. D'importants progrès scientifiques et médicaux ont été réalisés : les traitements anti-douleurs, les soins palliatifs, l'arrêt de l'acharnement thérapeutique autorisé par la loi de 2005. Dans de nombreux cas, ils apportent des réponses et ils doivent être encouragés. Malheureusement, d'autres demeurent sans solution de cette nature. Ces malades doivent avoir la liberté et le droit de partir dans la dignité, entourés de ceux qu'ils aiment, sans avoir à se placer eux-mêmes, leur famille et les équipes soignantes dans l'illégalité. Aussi, **nous proposerons, comme cela existe dans plusieurs pays européens, que toute personne majeure, en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable, infligeant une souffrance physique ou psychique qui ne peut être apaisée et qu'elle juge insupportable, puisse demander à bénéficier d'une assistance médicalisée pour mourir dans la dignité. Ce droit devra s'appliquer dans un cadre très strict et protecteur sous le contrôle d'un collège de médecins. Nous proposerons d'inscrire ce droit dans la loi.**

| B. Face au risque de dépendance, l'autonomie par la solidarité

L'irruption du 4^e âge et de la perte d'autonomie au cœur des enjeux de société de la décennie à venir illustre l'apparition d'un nouvel âge de la vie et de nouveaux besoins sociaux. En réaffirmant fortement le principe fondateur de la protection sociale selon lequel chacun contribue en fonction de ses moyens et reçoit en fonction de ses besoins, le Parti socialiste souhaite porter une vision dynamique et conquérante de la protection sociale qui reconnaisse **un droit universel à compensation de la perte d'autonomie.**

Les Français vivent plus longtemps et vivent plus longtemps en bonne santé. Malgré cette évolution favorable, le nombre de personnes âgées connaissant à des degrés divers une perte d'autonomie est appelé à croître : il existe dès aujourd'hui plus d'un million de bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), et leur nombre va augmenter d'ici 2050.

Pour les socialistes, la prise en charge de la perte d'autonomie ne doit pas incomber à chaque individu ou à sa famille : c'est à la société de l'assurer de manière solidaire, en reconnaissant le droit à la compensation

de la perte de l'autonomie tout au long de la vie.

Les situations de handicap et de perte d'autonomie génèrent des contraintes multiples qui exigent une réponse personnalisée. Il s'agit donc de reconnaître les situations et non de faire entrer les personnes dans des catégories prédéfinies et normées. **Il faut aller vers une homogénéisation des multiples systèmes actuels (invalidité, PCH, APA) dont la complexité génère de l'iniquité et de nombreux obstacles en cas de fragilité. La levée de la barrière d'âge à 60 ans doit devenir effective avec une prise en charge selon la situation personnelle et non selon des critères administratifs arbitraires.** En effet chaque situation est particulière et concerne des aspects multiples de la vie quotidienne. Cela suppose des réponses personnalisées et l'élaboration avec la personne de parcours de vie adaptés et adaptables. Les Maisons départementales du handicap (MDPH) ont marqué un progrès par une meilleure coordination des acteurs et la participation des associations. Il faut poursuivre dans ce sens par la création d'un véritable service public pour l'autonomie, des Maisons départementales de l'autonomie, où chacun pourrait trouver informations, accès aux droits ordinaires et spécifiques, réponses en termes d'accompagnement à domicile, d'accès à des logements partagés ou d'entrée en établissements pour personnes âgées dépendantes, construire son parcours de vie.

L'État doit jouer pleinement son rôle de garant de la solidarité nationale. Ce n'est pas le cas aujourd'hui puisque les départements financent une part toujours croissante de la dépendance, ce qui aboutit au creusement des inégalités territoriales pourtant déjà très fortes. La part financière restant à la charge de la personne à domicile comme en établissement (2 200 euros par mois en moyenne) peut conduire à l'aggravation des situations. La création de l'APA en 2001 a représenté un progrès décisif mais elle ne permet pas de financer les services nécessaires aux personnes rencontrant des incapacités importantes et la prise en charge de la perte d'autonomie reste majoritairement assurée par les aidants familiaux.

C'est pourquoi le service public de l'autonomie doit s'accompagner de la garantie, à tout âge de la vie, d'un panier de soins et de services conséquents. **Ce nouveau droit universel à la compensation de la perte d'autonomie** doit tenir compte des situations, des désirs de chacun et intégrer le rôle des aidants familiaux. Le Parti socialiste s'oppose à un financement reposant sur un dispositif d'assurances privées qui aboutirait inévitablement à une prise en charge très inégalitaire. Les assurances

privées ne peuvent se concevoir qu'en complément optionnel d'un socle de base, accessible à tous et financé par la solidarité nationale. Le Parti socialiste s'oppose à tout mécanisme de reprise sur succession qui individualise la démarche de protection. Par contre le rétablissement **d'un droit de succession sur les patrimoines les plus élevés** permettrait de mobiliser les biens individuels dans le cadre de la solidarité nationale. De même par la mise en place de la fusion de la CSG et de l'IR, l'alignement consécutif des taux d'imposition de l'ensemble des retraités, notamment des plus aisés, permettrait de combler en grande partie la recherche de ressources complémentaires.

| C. L'eau et l'énergie nouveaux biens publics

1. Favoriser la maîtrise citoyenne du service public de l'eau

Loin de la « concurrence libre et non faussée », le paysage de la distribution de l'eau est aujourd'hui marqué par une situation de très grande concentration, voire d'oligopole entre trois grands groupes privés qui se partagent 80% des marchés, tandis que les municipalités délégantes n'ont souvent pas les compétences pour contrôler efficacement la qualité et la juste tarification de la prestation fournie. Cette situation a entraîné des prix élevés, l'opacité de la rémunération de l'entreprise privée délégataire (qui facture souvent des frais de siège incontrôlables), des disparités énormes d'une région ou d'une ville à l'autre, une qualité de l'eau bien souvent insatisfaisante au regard des pollutions et de l'insuffisance des investissements dans l'assainissement, sans parler des risques de corruption.

Face à cette gabegie, nous voulons faire voter une grande loi cadre sur le service public de l'eau, qui fixe les grands principes en terme de tarifs, d'accès, de service minimum et de qualité de l'eau et qui donne aux collectivités locales la totale maîtrise de l'ensemble de la chaîne, de la protection des champs captants, à la distribution en passant par la production. Les collectivités doivent avoir vraiment le choix entre la régie et la délégation de service public, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Cette loi soutiendra les collectivités qui s'engagent dans la voie du retour en régie publique. Des exemples réussis de re-municipalisation existent comme à Paris, mais cette solution est parfois difficile à pratiquer en l'absence d'une masse critique suffisante, nécessaire pour se doter des compétences qu'implique la gestion d'un tel service et pour réduire les coûts. La solution de la régie intercommunale ou départementale doit être rendue possible et encouragée pour remédier à cette difficulté. La fourniture par les services déconcentrés de l'État d'une assistance technique aux collectivités

(notamment pour la dénonciation de contrats de délégation léonins) doit faciliter la réappropriation par les collectivités publiques qui le veulent du bien vital entre tous qu'est l'eau, et permettre la modernisation nos méthodes de travail en développant l'expertise de la puissance publique. Elle sera ainsi mieux à même de contrôler l'action des entreprises dans les cas de délégations de service public.

L'eau est un bien vital dont nul de doit être privé pour des raisons financières et dont l'utilisation doit être économe : l'instauration d'un prix très bas pour cinquante litres par jour par personne et de tarifs progressifs, en fonction de la consommation, permettra à la fois un accès de tous à la consommation minimale nécessaire à tout être humain et une dissuasion des consommations déraisonnables.

Enfin, l'État – via les agences de l'eau – doit également accroître son soutien financier à l'effort des collectivités locales en matière d'assainissement, afin de se mettre en conformité avec la réglementation européenne, la France étant aujourd'hui menacée de pénalités financières par Bruxelles. Il est de la responsabilité de la puissance publique de mobiliser toutes les ressources pour permettre un bon état écologique des eaux et des rivières. Il est également de la responsabilité de la puissance publique d'édicter un cadre juridique permettant une réappropriation de la gestion par les citoyens et les usagers dont les intérêts sont divers.

2. Faire face à la précarité énergétique

Répondre aux besoins énergétiques des citoyens commande en premier lieu de combattre une précarité énergétique croissante : faiblesse des revenus et mauvaise qualité thermique des logements occupés se combinent, si bien que de plus en plus de familles éprouvent des difficultés pour se chauffer et que 3,4 millions de ménages y consacrent plus de 10% de leurs revenus.

La clé d'une politique énergétique passe par la réalisation de plusieurs objectifs essentiels. Tout d'abord, l'efficacité énergétique doit être au cœur du raisonnement. Les économies d'énergie peuvent en effet être réalisées dès maintenant, et constituent un gisement d'emplois qualifiés et non délocalisables.

Nous mettrons les moyens nécessaires pour permettre d'assurer effectivement les engagements du Grenelle pour l'habitat et en particulier « réduire les consommations d'énergie du parc des bâtiments existants d'au moins 38% d'ici à 2020 ». Dès 2012, 70 000 logements sociaux HLM, parmi les moins performants thermiquement seront portés à une

consommation maximale de 150 kW hep/ m²/an, en favorisant le recours accru aux énergies renouvelables.

Par ailleurs, la sécurité énergétique passe par un bouquet énergétique durable, favorisant l'essor des filières d'énergies renouvelables, en donnant de la visibilité aux industriels. Enfin, d'autres chemins permettent de défendre l'accès à l'énergie. La production par les particuliers est aujourd'hui marginale. L'émergence d'un nouveau modèle de société ne sera cependant permise que par la multiplication de points de production locaux et durables.

L'ADEME doit voir ses moyens (organisation, formation, capacités) renforcés afin de développer le maillage des espaces infos/ énergie et d'accompagner davantage les investissements des particuliers pour maîtriser leurs dépenses énergétiques. Parallèlement, le Conseil en énergie partagée (CEP), service de l'ADEME proposé aux collectivités afin de les aider à disposer d'une compétence locale « énergie » (appui technique et accompagnement financier au cours des trois premières années de fonctionnement), doit continuer à se développer.

Alors que l'ouverture à la concurrence et le renoncement par le gouvernement au pilotage politique des tarifs ont conduit à une forte hausse des prix de l'électricité et du gaz, et que la droite a programmé la disparition des tarifs réglementés, **nous nous engageons à imposer un contrôle public sur les choix tarifaires des opérateurs.**

Permettre l'émergence d'un service de l'énergie moderne et durable, permettant de répondre au mieux aux besoins de la population, nécessitera de revenir sur les choix de la droite : la crise énergétique et écologique rend inapte le désarmement de la puissance publique en ce domaine. Afin d'assurer la sécurité d'approvisionnement du pays, l'accès de tous à une énergie à prix modéré, un investissement massif dans les énergies propres, **il nous faut développer un pôle public de l'énergie fort, reposant sur deux piliers :** un premier pilier électro-gazier constitué à partir d'un rapprochement entre EDF et AREVA, fleuron industriel stratégique qu'il serait irresponsable de brader au privé, et de Gaz de France – Suez, et un second fondé sur Total, dont les profits doivent bénéficier au développement de l'emploi en France et à la transition écologique.

Enfin, l'ambition que nous affirmons imposera de porter le combat sur le front européen. Un bien de première nécessité, non stockable et stratégique au plan économique et pour la vie des ménages ne peut être livré aux seules règles de

la concurrence. Il n'y aura pas d'autre choix pour la gauche que de revenir sur le processus de libéralisation, d'engager le contrôle démocratique et l'europanisation des choix politiques dans ce domaine.

Conclusion

« La jeunesse est impatiente et sévère dans ses jugements (...) Ce n'est pas moi qui vous en blâmerais, vous les jeunes, car vous avez de fortes raisons d'être inquiets, d'être critiques. Je n'ignore pas ces raisons. (...) On dit souvent selon une formule un peu banale, mais vraie, que vous êtes le sang nouveau qui peut revivifier la Nation. Si, demain, les responsabilités doivent vous incomber, il n'est pas trop tôt pour en assumer d'ores et déjà une part, et plus importante que vous ne croyez - mais il faut le faire très vite. »

Pierre Mendès France s'adressait ainsi à la jeunesse. L'invitation reste brûlante d'actualité.

La leçon du long mouvement social que connaît la France depuis juin 2010, c'est que les Français, la jeunesse en tête, entendent tirer toutes les leçons de la crise. C'est une très bonne nouvelle pour la démocratie, pour la gauche et pour la France

La crise économique et financière offre, en effet, l'occasion de négocier les termes d'un nouveau contrat social. Pourtant, ce sont aujourd'hui les agences de notation, les marchés et les forces politiques libérales qui fixent les termes du nouveau contrat social en Europe. Sauf que celui-ci n'a rien d'un contrat puisqu'il n'est nullement négocié mais imposé. En réponse à la crise, les politiques d'austérité sont mises en œuvre partout telle une double peine qui s'abat sur les salariés, les retraités, les actifs ou inactifs des pays européens en particulier.

Le réquisitoire est sans appel. Le financement des mécanismes de solidarité, l'État providence, les salaires, le poids du service public, l'arsenal des protections sociales constituent les principaux freins à l'amélioration de la compétitivité de l'économie européenne dans un environnement mondial fortement concurrentiel. C'est ainsi au nom d'une science économique prétendument infaillible que les États sont sommés d'appliquer un remède identique que le médecin administre au nom de... « la vérité ». Car c'est désormais « la vérité » qui commande de dire qu'il faut reculer l'âge légal de départ à la retraite partout en Europe, « la vérité » toujours qui impose d'admettre qu'il faut baisser les salaires et qu'on ne pourra pas s'offrir plus longtemps un modèle social si coûteux. « La vérité » est assénée telle une injonction scientifique

destinée à soumettre toute volonté démocratique et populaire.

C'est au nom de cette « vérité » que Nicolas Sarkozy et François Fillon ont justifié leur réforme du système de retraite. Cet argument a l'immense avantage d'inscrire le projet gouvernemental dans le sens de l'histoire, sans qu'on puisse lui attribuer une motivation idéologique, la volonté d'imposer un système de valeurs ou plus prosaïquement de défendre les intérêts d'une minorité. La négociation sociale est donc logiquement apparue superflue car « ce qui est vrai » ne se négocie naturellement pas.

La démocratie française a été asphyxiée. La démocratie parlementaire n'a jamais été aussi maltraitée par le pouvoir exécutif comme en témoigne la brutalité par laquelle l'Elysée a décidé de faire voter son projet de réforme des retraites. Cette attitude n'a pas été réservée à la seule opposition démocratique : elle caractérise la nature même des relations de ce pouvoir avec les partenaires sociaux. Jamais la démocratie sociale n'a été autant méprisée.

La droite a ainsi voulu soustraire à un examen critique et politique les objectifs idéologiques – économiques et sociaux – qu'elle poursuivait, et a cru précipiter les Français dans ce que Nietzsche nommait l'aberrante « *volonté d'hibernation* » des hommes. On supporte d'abord l'insupportable et finalement on se résout à ne pas changer les choses et à s'offrir à la fatalité.

Les Français s'y sont refusés. La « guerre de tous contre tous³ » n'aura pas lieu. Le mouvement social et la gauche mobilisée écrivent d'ores et déjà les lignes d'un projet politique pour la jeunesse et pour l'avenir.

Dans le domaine du travail, c'est au droit qu'il incombe d'élargir et de restreindre le jeu du libre échange selon qu'il sert à « *fertiliser le travail des hommes et à les arracher à la misère ou au contraire à se priver de travail et à les plonger dans la misère⁴* ».

Dans le domaine des biens publics, c'est aux préférences collectives des peuples qu'il incombe de délimiter la frontière qui sépare les activités humaines marchandes et non-marchandes, lucratives et non-lucratives. Il incombe à la démocratie, et non aux lois du marché, de dire ce qui se vend et s'achète et *a contrario* ce qui ne peut ni se vendre ni s'acheter, ce dont la valeur n'a tout simplement pas de prix.

Dans le domaine de l'éducation et de la santé, il incombe au peuple souverain de fixer lui-même le champ des garanties collectives et universelles et le financement des missions de service public.

Dans le domaine des solidarités, des transferts sociaux et des politiques de redistribution, il incombe au pouvoir politique qui tire sa légitimité du suffrage universel et aux acteurs de la démocratie sociale de négocier les termes du contrat social.

Nous, socialistes, croyons à la société mobilisée. Le champ de la démocratie sociale ne se limite pas aux partenaires sociaux traditionnels qui participent aux rendez-vous institutionnels de la négociation collective. Se joignent à eux ce que Pierre Rosanvallon nomme le « *monde social diffus* », un univers qui rassemble individus et associations qui s'impliquent dans des revendications ou mobilisations globales ou locales.

Cette légitimité de la démocratie sociale ne s'érige à nos yeux en rien contre la légitimité issue du suffrage universel. Nous souhaitons au contraire coaliser cette dynamique propre à la démocratie sociale et la légitimité des forces politiques, qui seront choisies par le suffrage universel en 2012, à réformer et légiférer en faveur d'un nouveau périmètre de solidarités et de garanties collectives.

Les socialistes ne pensent pas que l'indicateur d'une bonne gouvernance soit le silence des syndicats. Nous voulons nous appuyer sur la mobilisation du mouvement social avant, pendant et après les élections présidentielles et législatives de 2012. Nous voulons intensifier la négociation sociale, qu'elle relève d'un cadre tripartite impliquant le gouvernement, ou d'un cadre bilatéral conventionnel entre représentants des chefs d'entreprise et représentants des salariés. Nous voulons aussi renforcer le rôle des acteurs associatifs et citoyens dans l'élaboration des décisions qui les concernent.

Sans conteste, vouloir l'égalité réelle contrarie les orientations défendues par les promoteurs de la libéralisation de l'économie européenne et du démantèlement des systèmes de protection sociale. L'arrivée de la gauche au pouvoir en France devra permettre de modifier le rapport de force politique en Europe et posera les bases de nouvelles négociations avec nos partenaires. La crédibilité des socialistes à l'égard des classes populaires et moyennes dépendra de leur capacité à modifier le champ des contraintes qui pèsent sur l'action politique.

Nous appelons à ouvrir des espaces de négociation collective dans tous les domaines qui appellent la modernisation du contrat social, du pacte éducatif et du contrat républicain. Mieux vaut saturer

l'espace public de revendications sociales et démocratiques que de censurer l'aspiration à l'égalité et à la justice du peuple et de ses organisations représentatives.

La démocratie française a besoin d'oxygène. C'est par la relance de la démocratie sociale et citoyenne que nous redonnerons aux citoyens et aux salariés les moyens de maîtriser collectivement leur avenir. C'est ainsi que nous donnerons à la jeunesse l'occasion d'être l'architecte de la société dans laquelle elle veut vivre. C'est la voie qui nous permettra de franchir les étapes décisives vers le progrès et l'égalité.

Depuis l'élection de Nicolas Sarkozy, il n'est plus une semaine sans déclaration de guerre. Les Français se voient enrôlés un jour, un autre stigmatisés selon les catégories sociales auxquelles ils appartiennent ou selon les priorités du moment de la communication gouvernementale. Cette méthode de gouvernement qui s'appuie sur l'atomisation du corps social pour installer un ordre injuste a épuisé la France et les Français. Nous voulons lever une espérance. Nous croyons qu'il existe un lien qui réunit tous les Français entre eux qu'ils soient actifs ou inactifs, jeunes ou retraités, salariés du public ou du privé, patrons de PME ou ouvriers, blancs ou noirs, hommes ou femmes ; ce lien est un noyau de valeurs au cœur duquel brille l'aspiration à l'égalité et à la justice sociale. La France a besoin d'être pacifiée. Nous réconcilierons la France par la justice, la redresserons par le progrès et lui restituerons son rang dans le monde et aux yeux des Français eux-mêmes par la recherche vertueuse de l'égalité entre tous les citoyens.

3 - « *bellum omnium contra omnes* » Thomas Hobbes, « le LEVIATHAN » 1651

4 - Alain Supiot, « *L'esprit de Philadelphie* », Seuil 2010



Pascal Terrasse

« Je voudrais saluer le travail accompli par Benoît et le remercier. En même temps, je voudrais m'associer au principe selon lequel, au fond, ce texte ne doit pas être un programme présidentiel, mais un horizon, un projet sur lequel les uns et les autres peuvent s'appuyer, ou pourront s'appuyer, en quelque sorte, Benoît l'a dit lui-même, une boîte à outils.

Je voudrais aussi, au fond, essayer de voir dans quelle mesure le terme d'égalité est inscrit dans ce texte, et reprendre une très jolie phrase dans le préambule de ce texte qui dit : au fond, être égaux, c'est d'abord disposer de la même liberté de choix.

Rappelons-nous, Martine, à l'occasion de nos travaux sur les propositions des retraites, nous avons en effet appuyé cette notion de liberté de choix. Je pense donc que, à l'avenir, il nous faudra, en tant que socialistes, évidemment, défendre cette idée de la même liberté de choix pour tous car l'égalité ne peut pas être vue simplement dans son orientation égalitariste, ou même sur la base de l'équité. C'est autre chose. Je vois en tout cas, dans ce texte, les fondements de quelque chose de nouveau, qui, à la fois s'appuie sur le passé, mais doit définir demain ce qui sera notre socle commun.

Je voudrais aussi dire que ce texte fait quelques impasses. J'ai eu l'occasion, pendant les travaux menés par Benoît Hamon, de le rappeler.

Je crois qu'il nous faudra mieux définir ce qui doit relever du contribuable de ce qui doit relever de l'utilisateur. Je crois que là aussi, les socialistes devront dire des choses. Quand je vois par exemple que, demain, on envisage de faire en sorte de créer un service public national de l'eau, je crois que ce débat doit ouvrir au fond la réflexion sur ce qui doit relever de l'utilisateur. Cela vaut évidemment pour l'eau, cela vaut pour les déchets, cela vaut pour toute une série de biens communs que nous utilisons les uns et les autres.

Deuxième point sur lequel je voulais insister, la démocratie sociale. Je suis d'accord avec le principe de renforcer la démocratie sociale, ce dialogue social qui nous a fait mal dans le passé est absolument nécessaire, co-construire avec les organisations syndicales, ce qui pourra être une partie de notre programme, mais au-delà de notre programme, évidemment construire ensemble ce que seront demain les textes de loi.

Je vois, dans la démocratie sociale, une impasse. Cela n'apparaît malheureusement pas suffisamment dans le texte de loi. L'économie sociale et solidaire est complètement absente de nos débats. Alors faudra-t-il peut-être à terme le rajouter ? Je crois que c'est un élément important : près de 4 millions de personnes travaillent dans ce secteur-là : il ne faut pas l'oublier.

Troisième point, la péréquation entre collectivités territoriales. Je le dis, attention. Demain, créer de la péréquation entre collectivités territoriales, c'est mettre encore un peu plus d'inégalité dans les collectivités territoriales. La seule péréquation qui vaille, ce n'est pas la péréquation horizontale, c'est la péréquation verticale, celle qui s'appuie sur une fiscalité juste et nécessaire.

Enfin, je voudrais partager au moins un point avec Manuel Valls. Il a eu raison de rappeler qu'au fond, on ne pouvait pas avoir de projet qui se tienne si on ne maîtrisait pas les outils budgétaires. Mais le budget doit être vu d'abord comme un outil, et pas comme un objectif. Il nous faudra, à un moment donné, j'ai eu l'occasion de le dire plusieurs fois à Benoît, au terme de toutes ces conventions, au terme de tous ces débats, qu'on pose globalement ce qui doit être une véritable réforme juste et efficace en matière de fiscalité ».



Christophe Sirugue

« Nous reconnaissons tous que nous sommes dans une période charnière qui est assez importante et significative ; charnière tout d'abord en tout cas pour une grande majorité de nos concitoyens qui ne pourront pas supporter ce que seraient les conséquences d'une nouvelle mandature de droite.

Charnière également pour notre Parti car on sait très bien qu'un parti de gouvernement qui ne pourrait pas, une nouvelle fois, gagner une échéance aussi importante que l'échéance présidentielle, serait indubitablement marqué dans son existence même par rapport à ses enjeux. Le Parti socialiste doit se donner les moyens de remporter cette échéance présidentielle : être en capacité d'entendre les encouragements qui ont été donnés par le mouvement social, et dans ces encouragements il y avait une forme de croyance en ce que nous représentons, mais en même temps de clarifier ce que sont nos positions.

Il y a dans ce texte une analyse particulièrement juste de ce que nous vivons, il y a des idées qui sont extrêmement intéressantes, qui méritent d'être soutenues, il y a surtout ce rappel utile à l'objectif de transformation sociale qui est le nôtre et qui montre à juste titre sa déclinaison sur des thèmes aussi importants que l'école, l'égalité hommes-femmes, la lutte contre les discriminations.

Mais nous avons, pour ce qui nous concerne, trois raisons de considérer qu'il y a encore à travailler sur ce texte. La première des raisons, c'est celle de la méthode car je peux contester le fait qu'il n'y ait pas eu cette navette que nous avons pu connaître dans d'autres conventions entre les différentes sensibilités de telle sorte que chacun puisse enrichir, en dehors la seule commission des résolutions.

La deuxième est celle de la crédibilité. La plupart des propositions qui sont contenues dans ce texte sont bien évidemment souhaitables. Mais hors de toute contrainte l'exercice est aisé. Or, nous avons ici encore un vrai problème de méthode : nous ne pouvons pas reprocher à Nicolas Sarkozy d'avoir été le candidat des promesses qu'il ne tient pas et prendre le risque d'être nous-mêmes dans cette même situation.

Un des risques essentiels c'est qu'en alignant des chiffres qui, objectivement, sont peu réalistes, nous prenons le risque que certains de nos engagements soient finalement discrédités et qu'au final ce ne soit notre projet qui soit discrédité.

Il y a à réfléchir pour savoir si nous devons à ce point marquer les chiffres

alors que nous ne sommes pas sûrs de les concrétiser, non pas que l'idée ne soit pas à retenir, mais tout simplement parce que nous sommes sur des enjeux tellement forts pour nos concitoyens que nous devons être en capacité de savoir si ce que nous avançons est en mesure d'être réalisé.

Deuxième élément, je m'étonne de constater dans le texte une forme de méfiance à l'égard des acteurs privés, dans nos propres collectivités, dans les mairies ou les conseils généraux que nous administrons, nous avons recours à des partenariats publics-privés. L'égalité réelle, c'est aussi tenir compte de l'économie réelle.

La question de la révision de la décentralisation est une question que nous ne pouvons pas sous-estimer. Si nous sommes d'accord pour qu'il y ait un État fort qui soit un État régulateur, il faut en même temps que nous disions quelle place nous donnons aux différentes collectivités et les moyens. La question de la péréquation mérite aujourd'hui d'être sérieusement traitée. Dans la déclinaison du texte nous n'avons pas trouvé d'éléments significatifs, par exemple pour dire comment les trois milliards d'euros qu'il faudrait faire basculer des communes les plus riches vers les communes les plus pauvres, sont organisés de telle sorte que la péréquation ne soit pas simplement une incantation, mais qu'elle soit une réalité dans les politiques publiques que nous voulons mener.

Troisième élément de désaccord, nous sommes confrontés à un individualisme qui, par nature, est contradictoire avec les valeurs et les options qui sont les nôtres. Cela pose la question du mouvement associatif qui n'est pas assez mis en avant dans le texte qui nous est proposé, cela pose la question du compromis social et des outils.

Il est bien évident qu'il n'est pas question de voter contre un texte dès lors que ce texte aligne finalement des annonces qui sont ce que nous pourrions faire de bien, et je ne vois pas pourquoi vous voterions contre ce que nous pourrions faire de bien.

Par contre, nous considérons que nous devons alerter sur quelques éléments, que cette alerte devra être prise en compte dans le cadre de la Convention des conventions qui nous est proposée.

On ne gagne pas sur ces effets d'annonce-là. Le Parti socialiste aura plus à gagner d'un vrai échange, parfois contradictoire que dans des textes unanimistes dont l'ambiguïté se construit au détriment de la clarté et de la crédibilité ».



Charlotte Brun

« À écouter Manuel Valls ou Stéphane Le Foll, on se dit que c'est dur de se justifier a posteriori. On sent que l'année se termine et que malheureusement, les postures sont plus fortes que la lecture. Tous ceux qui ont travaillé sur ce texte ne peuvent se reconnaître dans la caricature que vous en faites.

Je voulais insister sur l'importance du regard posé sur les services publics dans ce texte. Car s'il y a bien un rôle que nos concitoyens ont depuis longtemps conféré à l'État, c'est celui d'être un outil au service de l'égalité. Car oui, la puissance publique est souvent la seule à pouvoir assurer, durablement, égalité d'accès, péréquation tarifaire, continuité du service, aménagement du territoire, investissements stratégiques à long terme, bref de garantir l'intérêt général.

En dépit des profondes mutations que nous traversons, nos compatriotes savent que la France ne serait pas la France sans des services publics de qualité, sans l'intervention massive de la puissance publique.

Là où la droite n'a de cesse depuis près de dix ans de les affaiblir, quand ce n'est pas tout simplement de les démanteler, de les briser au nom du dogme du tout concurrentiel, les socialistes proposent au contraire de les renforcer, de les affirmer.

Certains n'ont cru voir qu'une accumulation, voire une envolée de mesures, c'est au contraire à une véritable refondation des services publics que nous appelons.

Une véritable refondation pour répondre aux nouvelles protections, aux nouvelles avancées attendues par les Français mais aussi aux changements de la société (allongement de la vie, protection de l'environnement).

Une véritable refondation pour que le service public garantisse l'égalité et un véritable exercice de nos droits sur l'ensemble du territoire, pour que les interdépendances, sur lesquelles nous reposons tous, ne soient plus subies mais bien choisies.

Bien sûr, comme Alain Bergounioux l'a dit, l'État n'est pas le seul à pouvoir assurer l'ensemble des missions de services publics mais nous devons quand même avoir un discours sur l'État.

Parmi les nombreuses avancées programmatiques de ce texte, qui s'appuient sur le gros travail engagé depuis maintenant deux ans par l'ensemble de l'équipe du secrétariat national, j'aimerais insister sur la notion d'État accompagnant, chère à Christian Paul. L'État social moderne est en effet un État volontaire qui est fier de ses outils, qui ne se contente plus de réparer les inégalités, qui se donne les moyens d'empêcher leur formation, qui investit dans la prévention (c'est la notion d'investissement social) et qui prend davantage en compte les trajectoires des individus.

C'est dans ce cadre que s'insère une proposition majeure, celle du service public de la petite enfance. Bien au-delà de la problématique de la garde des enfants, les deux principales mesures (tripler le nombre d'enfants et instaurer le droit à scolarité dès deux ans) ont pour objectif l'éveil des enfants et la lutte contre les inégalités éducatives dès le plus jeune âge. Face aux mesures de dérégulation de la droite dans le secteur de la petite enfance, il y a aujourd'hui une forte attente de la part de nos concitoyens. Sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres, il serait irresponsable que le message qui sorte d'ici soit celui d'un manque de lisibilité ou celui d'un frein à main sur les outils du progrès social.

Je tiens à préciser par ailleurs que la comparaison avec la hotte du père Noël est plus que choquante. À aucun moment ce texte ne distribue de cadeaux, il répond fortement à l'enjeu du respect des droits fondamentaux. Les personnes en situation de handicap par exemple n'attendent pas l'aumône ou de « prise en charge » supplémentaire mais les conditions d'un réel accès à la vie de la cité, tout au long de la vie, le droit à l'accès, c'est à dire le droit de ne pas être exclu du monde. Elles ne demandent pas à être portées par la société mais à avoir les moyens de construire elles-mêmes leur vie, de se porter toutes seules. La reconnaissance d'un droit universel à compensation de la perte d'autonomie à tout âge est en cela une profonde avancée. Alors que le handicap touche une famille sur quatre, il était temps que le PS se donne les moyens d'une politique publique d'ampleur ».



Laurianne Deniaud

« Mes chers camarades, Rarement les regards des jeunes de ma génération n'ont autant été tournés vers nous les socialistes. Ce regard est lourd et grave, il oscille entre le désenchantement absolu et l'envie de croire, qu'à gauche, c'est peut-être enfin possible. Il y a d'un côté ce regard des jeunes mais il y a de l'autre côté ces petites voix moqueuses de quelques éditorialistes ex-soixante-huitards, clairement de droite et qui je l'espère n'ont plus d'écho à gauche. Qu'est qu'on les a entendus se gausser sur le ridicule de la jeunesse qui serait dans la rue – parce que manipulée - pour défendre le droit à la retraite alors qu'eux avaient rêvé d'un autre monde.

Mais est-ce de notre faute si nous avons grandi dans une France de droite, dans une France où les services publics sont mis en miette, où la finance prime sur l'Homme, où le stage remplace l'emploi, où la précarité devient la norme, où l'accès à un logement est inabordable ?

Est-ce la faute de ma génération si les comptes publics sont dans l'état dans lequel ils sont ? Est-ce que ce sont vraiment les 15-30 ans qui bénéficient des baisses d'impôt depuis 2002 ?

Mais pour qui se prennent-ils pour oser faire des leçons à la jeunesse de France ? Qui sont-ils pour théoriser que nous devrions revoir nos espoirs à la baisse alors que ce sont eux qui sont responsables de là où nous en sommes. Je vous le dis tout net : le sérieux, la responsabilité, le pragmatisme, cela doit être dans les réponses que nous proposons à la jeunesse de France.

La jeunesse de France a soif d'apprendre, de saisir toutes les opportunités, de se réaliser et de créer. Les jeunes ont le goût de l'effort, ils savent et respectent le mérite. Ils veulent réussir et se donner les moyens pour cela.

Sauf que les jeunes de France sont en colère quand ils constatent que la République n'est plus fille de la méritocratie mais uniquement de ceux qui n'ont eu comme effort à fournir que celui de bien naître. Les jeunes de France en ont ras-le-bol de la République des héritiers.

Nous devons répondre avec sérieux à ces aspirations. Je pense que nous sommes dans la bonne direction avec ce texte sur l'égalité réelle.

Nous sommes dans la bonne direction car nous avons décidé de mener tous les combats de front. Nous savons que les inégalités ne s'additionnent pas mais qu'elles se multiplient. S'il y a une boucle

des inégalités, nous proposons d'y mettre fin avec un cercle vertueux de l'égalité.

Améliorer le système de soin et lutter enfin contre la sous-diagnostication des caries et la myopie des enfants, c'est agir pour la réussite scolaire. Engager une vaste politique de réhabilitation des logements, c'est améliorer la santé de ceux qui vivent dedans.

Réformer notre système éducatif pour permettre à chaque jeune de progresser à son rythme et ne laisser personne au bord du chemin, c'est garantir que dans deux générations, il y aura beaucoup moins d'enfants qui vivront dans une famille pauvre.

Le socialisme, c'est aussi cela : garantir à chaque individu de pouvoir être libre, de pouvoir se réinventer quels qu'aient été les accidents de vie et de parcours.

Permettre aux hommes et femmes d'être libres, autonomes, tout simplement d'être dignes et de pouvoir aspirer pleinement au bonheur.

La jeunesse de France aspire elle aussi à cette dignité que la droite lui refuse chaque jour. Nous ne nous confondrons jamais avec cette droite qui se méfie de la jeunesse, qui doute d'elle, et sur qui elle jette si facilement l'opprobre.

La gauche, les socialistes ne seront jamais de ceux qui traiteront la jeunesse avec suspicion.

La gauche, les socialistes mettront fin au délit de faciès et aux contrôles d'identité multiples en instaurant un récépissé.

Le projet que nous portons pour la jeunesse est tout autre. Nous voulons tout simplement renouer avec un adage de Léo Lagrange si important dans mon militantisme : « Aux jeunes, il ne faut pas tracer un seul chemin, il faut ouvrir toutes les routes ».

Alors nous ouvrirons des routes comme le permet le parcours d'autonomie. Les jeunes de France seront enfin libres de se consacrer pleinement à leurs études quels que soient leurs origines sociales ou leurs souhaits de formation.

Ceux qui auront été dans l'impasse pourront bénéficier du dispositif nouvelle chance qui financera une formation à tous ceux qui seront sortis du système éducatif sans qualification.

Ceux qui voudront créer leur propre entreprise trouveront les structures et surtout les fonds qui leur permettront d'être la génération créatrice que nous souhaitons tous.

Et tous, nous pourrons nous engager dans un service civique qui permettra de réaliser des milliers de projets et renforcer la fraternité.

Les socialistes sont à la croisée des chemins, jamais un pouvoir n'a autant été discrédité, jamais il n'a autant incarné la mainmise d'une infime minorité de profiteurs sur les biens et les aspirations de la majorité. Et pourtant notre victoire est loin d'être acquise.

Pour envisager la victoire et mener cette politique ambitieuse de transformation sociale nous devons répondre aux attentes.

Sauf que c'est aux attentes de la jeunesse, des ouvriers et des salariés, des hommes et des femmes qui souffrent et qui espèrent que nous devons répondre, à qui nous devons donner toute leur place, avec qui nous conquerrons le pouvoir. Répondre à eux et à personnes d'autres ».

Résultat du vote du texte

Adopté à l'unanimité des votant-e-s

Abstention : 12



Faire de l'emploi des jeunes une grande cause nationale par un pacte national de confiance pour l'emploi des jeunes



Ségolène Royal

La situation des jeunes en France :

La population des 15-24 ans compte 8 130 000 personnes qui se répartissent de la manière suivante :

- Scolarisés : 4 315 000
- Actifs en emploi : 2 687 000
- Chômeurs : 778 000
- Autres situations d'inactivité 350 000

Le taux de chômage des jeunes en âge de travailler s'élève à 23,7% en France. Selon Eurostat, la moyenne de l'Union européenne est de 19,7%, celle de l'Allemagne de 10,4%. La France se distingue donc par ses très mauvais résultats en la matière.

Pour un « Pacte national de confiance pour l'emploi des jeunes »

Cette situation dure depuis de nombreuses années et s'aggrave sous l'effet de la crise économique. La réforme des retraites que vient d'adopter le Parlement comporte un risque fort de dégradation de la situation des jeunes vis-à-vis de l'emploi. Ce n'est plus acceptable et le gouvernement actuel n'en prend pas la mesure.

Ce n'est pas une fatalité à la condition que l'emploi des jeunes devienne une grande cause nationale.

Chaque jeune de notre pays doit avoir une bonne raison de se lever le matin et donc ne pas être dans le désœuvrement : il doit être soit en emploi, soit en formation initiale, soit en formation en alternance ou en apprentissage, soit en position de créateur de son entreprise, soit enfin en service civique.

Pour y parvenir, une mobilisation nationale de tous les acteurs est nécessaire sous l'égide de l'État : associations de jeunesse, organismes de formation, entreprises, commerçants et artisans, élus, missions locales pour l'emploi des jeunes, etc.

Ce Pacte national de confiance pour l'emploi des jeunes reposera sur 4 piliers :

- 1) Instauration d'une obligation pour les entreprises de plus de 50 salariés bénéficiant d'aides publiques ou bénéficiaires de marchés publics de recruter des jeunes de moins de 25 ans. Mise en place d'un système de quotas ?

- 2) Mise en place d'un plan national de développement des formations en alternance et en apprentissage avec obligation pour les entreprises de plus de 50 salariés d'accueillir des jeunes inscrits dans de telles formations. Les entreprises de plus de 250 salariés ont aujourd'hui une obligation de réserver au moins 3% de leurs effectifs à des salariés en alternance. Les entreprises de plus de 250 salariés ne représentant que 12% des emplois salariés du secteur concurrentiel, il est proposé d'abaisser le seuil de cette obligation, en la modulant, aux entreprises de 50 salariés et plus.

- 3) Mise en œuvre d'un plan national de créations d'entreprises grâce à la mobilisation de bourses tremplin pour l'emploi désir d'entreprendre pouvant atteindre 10 000 euros par jeune créateur. L'objectif doit être de susciter ainsi 500 000 créations de petites entreprises. La seule région Poitou-Charentes a réussi en six ans à créer grâce à ce dispositif 8 000 entreprises pour 12 000 emplois dont 40% de jeunes.

- 4) Pour tous les jeunes n'étant ni en emploi, ni en formation, ni en création d'entreprises, instauration d'une obligation d'effectuer un service civique au profit de la collectivité en échange d'un revenu d'activité.

La nouvelle majorité issue des élections de 2012 fera de cette question de l'emploi des jeunes son premier chantier et réunira à cet effet avant l'été 2012 une conférence sociale nationale.

Pour un nouveau contrat entre la Nation et son École

Refondation républicaine : désignons nos priorités !

Introduction : diagnostic, objectif, méthode

Les socialistes sont attendus sur les questions d'éducation et de formation. Les clefs de l'avenir, le creuset du vivre ensemble et les solutions durables à de multiples problèmes résident là et nulle part ailleurs. Après l'ère Sarkozy, qui a divisé le pays, opposé des populations les unes aux autres et désigné des boucs émissaires successifs, la gauche doit initier un nouvel élan d'intégration nationale en relançant le pacte républicain autour de son système d'éducation et de formation.

Le diagnostic est connu : notre système d'éducation et de formation initiale ne progresse plus du point de vue de la réussite de tous les élèves et de l'accès des enfants des classes populaires aux formations et aux qualifications supérieures.

Ce constat doit évidemment être tempéré par le rappel des progrès réalisés au cours des décennies précédentes. La communauté éducative, au prix d'efforts considérables et d'un dévouement remarquable de ses acteurs, a permis de tripler le nombre de bacheliers entre 1975 et 1995, a innové en matière pédagogique et a permis à près de la moitié d'une génération d'accéder à une qualification professionnelle dès la fin du lycée et de doubler le nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur.

Mais on ne peut accepter que depuis 1995 de trop nombreux enfants issus des milieux défavorisés soient impitoyablement empêchés ou éliminés au cours de leur parcours scolaire, voire laissés sur le bas côté sans qualification. Cette situation mine la cohésion sociale et le pacte républicain. Elle alimente, quand elle n'en est pas à l'origine, des situations de crise et génère des coûts sociaux et financiers bien plus lourds (et bien moins efficaces) que ceux que nécessite une nouvelle progression de notre système d'éducation et de formation.

Nous devons donc proposer au pays tout entier et à la communauté éducative **un nouveau contrat de progrès, ambitieux et dynamique, autour de notre système d'éducation et de formation**. Il s'agit de l'engager dans un effort sans précédent pour aller de nouveau vers l'avant. Il s'agit **de mobiliser toutes les politiques publiques** pour progresser à nouveau

vers quelques objectifs déterminants pour l'avenir.

Ces objectifs appellent quelques transformations profondes de notre système éducatif : une réforme radicale de la scolarité obligatoire, une nouvelle organisation des temps scolaires et éducatifs, la mise en œuvre de véritables processus d'orientation et de découverte des métiers, **un nouveau contrat avec les enseignants pour que chaque jeune puisse être individuellement aidé, suivi et accompagné sur un parcours de réussite**, la rationalisation des parcours post baccalauréat et dans l'enseignement supérieur.

Nous proposons **une vaste concertation pour aboutir à un diagnostic partagé** avec les personnels d'éducation et de formation, avec leurs organisations syndicales, mais aussi avec tous les acteurs de la communauté éducative : les familles, les collectivités territoriales et les associations de l'éducation populaire. Dans un délai d'un an, ce diagnostic doit déboucher sur un **programme pluriannuel de transformation de l'école**, sur lequel s'engagera la Nation, en mobilisant de nouveaux moyens, mais aussi en réorientant des moyens existants pour obtenir de meilleurs résultats.

1- Transformer radicalement la scolarité obligatoire

En France, le boom des naissances depuis l'année 2000 révèle avec acuité l'insuffisance, voire l'inadaptation de nos dispositifs d'accueil de la petite enfance. Le déficit dans ce domaine accompagne une hétérogénéité croissante des jeunes publics qui arrivent en maternelle et, par effet de propagation, des élèves et des classes de l'école élémentaire. Le fossé culturel entre les enfants des milieux sociaux et culturels favorisés et ceux des milieux modestes persiste, et le noyau dur de l'échec scolaire commence à se cristalliser dès le cours préparatoire.

Le collège est structurellement incapable de réduire les inégalités scolaires d'origine sociale, qu'il hérite de l'école élémentaire. Il est le parent pauvre du système. La dépense engagée pour un collégien est restée toujours inférieure à celle d'un lycéen, augmentant même sensiblement

moins au cours des vingt-cinq dernières années.

Il est donc urgent d'envisager une réforme prioritaire et globale de la scolarité obligatoire ; car elle concentre la difficulté scolaire et nourrit massivement l'échec et les sorties sans qualification.

Pour être pleinement efficace, cette réforme devrait évidemment s'appuyer en aval sur **un service public décentralisé de la petite enfance, géré par les collectivités territoriales** (comme c'est déjà largement le cas), mais disposant d'une impulsion et de moyens nationaux pour homogénéiser les conditions d'accueil.

1.1 - Un droit garanti par l'État à la préscolarisation des enfants dès 2 ans

Nous devons garantir un droit à la **préscolarisation des enfants** dans leur 3^e année, soit dans une structure collective de petite enfance, soit dans une petite section de maternelle.

En effet, depuis la rentrée scolaire 2002, les gouvernements de droite ont réduit cette scolarisation de 35% à moins de 20% aujourd'hui ; alors même que l'on enregistrait une importante poussée démographique ! Les enfants des familles les plus modestes en ont massivement fait les frais.

1.2 - Une scolarité obligatoire de 3 à 16 ans

Pour les mêmes raisons, bien que les enfants soient déjà très généralement accueillis en petite section de maternelle dès 3 ans, la scolarité obligatoire doit être installée légalement de 3 à 16 ans.

Dans le cadre de cette scolarité, les organisations et les cycles doivent être repensés, les redoublements prohibés, en fonction de l'objectif constant de la réussite de tous les élèves, et en aménageant des possibilités de parcours individualisés dans ce but. Les élèves doivent en particulier pouvoir bénéficier d'une prise en charge éducative continue depuis leur arrivée dans l'établissement le matin jusqu'à leur départ en fin d'après-midi, ce qui suppose des conditions matérielles d'accueil adéquates et une présence plus forte d'adultes pour encadrer les élèves. Les établissements (1^{er} degré et collèges) bénéficieront d'une marge d'autonomie pédagogique élargie, dans le cadre d'une dotation horaire globale adaptée et de moyens supplémentaires accordés en fonction des populations d'élèves accueillis et des projets d'établissement, pour atteindre un objectif de formation commun : le socle commun de connaissances et de compétences (voir plus loin).

Le temps de la scolarité obligatoire doit devenir le temps privilégié d'un travail

constant et étroit avec les collectivités locales et les associations d'éducation populaire. Toutes les activités péri-éducatives : culturelles, sportives, artistiques, seront explicitement mises à contribution pour atteindre le socle commun.

1.3 - Un objectif de la scolarité obligatoire : le socle commun de connaissances et de compétences

L'objectif commun des apprentissages et des pédagogies mises en œuvre durant toute la scolarité obligatoire doit être de former tous les élèves à un socle commun de connaissances et de compétences et d'en valider progressivement l'acquisition tout au long du processus. Ainsi l'on bascule clairement d'une logique d'accumulation et d'évaluation de connaissances académiques dont le but est de classer les élèves les uns par rapport aux autres, d'opérer un tri et une sélection (qui s'avèrent finalement avant tout sociaux), **vers une logique de formation de chaque élève et d'une évaluation des compétences pour mieux répondre aux besoins individuel de formation.**

L'objectif du socle commun de connaissances et de compétence permettrait de réaliser l'ambition pour laquelle la gauche a soutenu l'idée du collège unique (qui n'a finalement eu d'unique « que le nom », constate à son tour le HCE) : **donner à tous les enfants d'une génération une culture et des compétences communes, construites à travers des parcours dans des établissements communs.**

1.4 - Des rythmes scolaires soutenables : cinq jours par semaine et une année scolaire allongée de plusieurs semaines

C'est une litote que d'affirmer que l'organisation du temps dans le système scolaire français ne tient pas compte des capacités d'attention et des rythmes biologiques des jeunes. Il ne permet pas davantage d'articuler convenablement les différents temps qui contribuent à leur éducation : le temps de l'école, les temps des loisirs et de la culture, le temps de la famille, le temps pour soi.

Les rythmes, l'organisation et la durée de l'année scolaire doivent faire l'objet d'une vaste concertation, impliquant les enseignants, les élèves, les familles, les experts. **Mais sur une base de départ : un étalement sur cinq jours au moins et l'allongement de l'année scolaire de plusieurs semaines.**

1.5 - Un processus d'information et d'orientation continu tout au long des parcours du collège et du lycée

Le processus actuel d'orientation des jeunes collégiens et lycéens est inefficace et

incohérent ; il se contente d'accompagner ou d'entériner le tri social opéré par les années du collège, puis par celles du lycée, avec une inégalité marquée entre initiés et non initiés. L'institution doit permettre à chaque jeune de se construire progressivement un parcours personnel, scolaire et professionnel, de façon raisonnée, prenant en compte ses centres d'intérêt et ses compétences.

1.6 - Un traitement citoyen et systématique des phénomènes de violence

La question des violences à l'école, particulièrement au collège, est désormais omniprésente. Elle recouvre des aspects divers et ses conséquences sur les conditions mêmes de l'éducation sont considérables. Elle joue un rôle notable, par exemple, dans les stratégies familiales de choix des établissements.

Alors que la droite veut faire entrer la police dans les écoles, la gauche doit plutôt miser sur la présence humaine d'adultes qualifiés, formés au traitement des incivilités et des violences, au sein des équipes éducatives.

L'institution scolaire doit également mieux travailler avec ses partenaires : les parents d'élèves, le secteur associatif local, la police, la gendarmerie et la justice. Lutter pour éradiquer les phénomènes de violence dans les établissements scolaires, c'est souvent permettre aux publics scolaires les plus défavorisés d'étudier dans de meilleures conditions pour réussir.

2 - Proposer un nouveau contrat de progrès aux enseignants et aux acteurs de la communauté éducative

La gauche doit proposer au corps enseignant et aux personnels d'éducation **un nouveau contrat de progrès**. De meilleurs salaires, en échange d'une présence plus longue dans les établissements (en adaptant les locaux). De nouvelles tâches également : le suivi individualisé, le soutien scolaire, la participation aux processus d'orientation et de construction des parcours individuel scolaire et professionnel de chaque élève, le travail d'équipe, le tutorat de jeunes stagiaires. Une meilleure reconnaissance de leur utilité sociale et de l'ampleur de leur tâche. Une progression de carrière tout au long de leur vie professionnelle et des perspectives de changement de corps, dans leur métier ou pour accéder à des fonctions d'encadrement. Finalement une redéfinition de leur métier et de leurs statuts. Un tel contrat doit être complété par un **processus de formation, de recrutement et de professionnalisation solide**. Cette évolution du statut d'enseignant doit

être proposée à travers une concertation globale avec l'ensemble des acteurs concernés (personnels d'éducation, élèves, familles, collectivités locales) pour établir et affiner des diagnostics partagés et définir les objectifs. Elle passe ensuite par une négociation approfondie avec les organisations syndicales représentatives, pour déboucher sur une contractualisation et un pacte de confiance. La représentation nationale devra enfin graver dans une grande loi pour l'éducation l'engagement durable, politique et financier de toute la Nation en faveur de cette refondation républicaine de l'école.

3 - Améliorer la lisibilité des parcours universitaires et ouvrir les formations qualifiantes supérieures aux jeunes des milieux modestes

À l'entrée dans l'enseignement supérieur, les étudiants et leurs familles recherchent avant tout la sécurité d'écoles ou de filières dont les parcours de professionnalisation et les débouchés sur l'emploi sont bien identifiés. Les DUT, les BTS, les écoles d'ingénieurs et leurs classes préparatoires, les formations de médecins et aux métiers de la santé, les écoles supérieures de commerces et les formations supérieures professionnelles de toutes sortes sont plébiscitées. Les formations supérieures par alternance (apprentissage) se sont multipliées et diversifiées. Ce mouvement d'ensemble n'a cessé de se confirmer et de s'amplifier au cours des vingt dernières années. À tel point que toutes les universités ont commencé à s'adapter à cette demande en ouvrant de plus en plus de cursus professionnalisants bien identifiés : licences professionnelles, Masters professionnels, DESS, formations d'ingénieurs et de techniciens... Mais ces ajouts par couches successives ont également augmenté l'entropie universitaire.

Il faut sortir de cette entropie de l'enseignement supérieur, en commençant par rendre lisibles, praticables et fiables, en particulier du point de vue de leurs débouchés sur l'emploi, les parcours au sein de l'université. **La gauche doit donner à chaque étudiant qui s'engage dans l'enseignement supérieur la garantie de sortir avec une qualification professionnelle de ce niveau**. Elle doit réduire le gâchis financier de la multiplication des formations aux mêmes métiers, souvent désertées lorsqu'elles sont proposées par l'université et plébiscitées lorsqu'elles sont offertes par des écoles professionnelles extérieures, souvent payantes et subventionnées par l'État. Il est également indispensable de réserver la moitié des places en BTS et en IUT aux bacheliers technologiques et professionnels. Nous devons enfin nous engager à accélérer la création de grands pôles universitaires, associant les universités et les actuelles

écoles d'ingénieurs (scientifiques et/ou technico-commerciales), des classes préparatoires à l'entrée dans ces écoles, les IUT, voire d'autres écoles professionnelles, de façon à offrir des parcours intégrés, mais aussi diversifiés et moins sélectifs. Ces pôles permettront également de gérer les échecs ou les réorientations à travers de nombreuses passerelles entre les parcours intégrés offerts.

Conclusion

Telles sont, à notre avis, les priorités d'un projet de gauche pour l'éducation

et la formation. La République s'est construite autour et avec son École. Elle est aujourd'hui en crise. La refondation républicaine doit être notre objectif, ce qui suppose de refonder le contrat entre la Nation et son école et de faire, à nouveau, de l'école une priorité assumée, réfléchie, concertée d'une politique progressiste. La priorité à l'éducation devra figurer dans le projet des socialistes et conçue comme un engagement de la nation toute entière.

Ont participé au travail et à l'élaboration de cette contribution, entre autres :

- Vincent Peillon (Député européen),
- François Rebsamen (Sénateur-Maire de Dijon),
- David Assouline (Sénateur de Paris),
- Julien Dray (Député de l'Essonne),
- Jacques Bascou (Député-Maire de Narbonne),
- Aurélie Filippetti (Députée de la Moselle),
- Pascal Terrasse (Député, Pdt CG Ardèche),
- Patrick Mennucci (Maire du 1er secteur de Marseille 13),
- Jean- Pierre Mignard (Avocat, CN),
- Jean-Patrick Gille (Député d'Indre et Loir),
- Jean-Marc Todeschini (Sénateur, 1er Fed de la Moselle),
- Philippe Doucet (Maire d'Argenteuil 95),
- Frédéric Léveillé (1er Fed, 61),
- Henri Jibrayel (Député des Bouches du Rhône),
- Patrick Allemand (1er Fed 06),
- Philippe Finiels (1er Fed, 07),
- Béatrice Frecenon (1ère Fed 26),
- Michel Neugnot (1er Fed 31),
- Jean-Jacques Thomas (Maire d'Hirson, 1er Fed 02),
- Robert Gaia (Député Honoraire 83),
- Yann Galut (Député honoraire, VP CG 18),
- Daniel Assouline (Conseiller de Paris),
- Colombe Brossel (Adjointe-Maire de Paris),
- Christine Priotto (Maire de Dieulefit 26),
- Elyette Crozet-Bay (Conseillère Régionale Rhône-Alpes, 38),
- Michel Teychenné (anc. Député Européen 09),
- Alexis Bachelay (Adjoint- Maire, 92),
- Hervé Saulignac (VP Conseil Régional Rhône-Alpes, 07),
- Eric Dubertrand (Conseiller Régional Idf 95),
- Anne-Charlotte Keller (BN FNESER),
- Marc Mancel (Conseiller Régional Idf 75),
- Valérie Le Corre (41),
- Eduardo Rihan Cypel (Conseiller Régional Idf, 77),
- Christine Frey (Conseillère Régionale Idf 75),
- Nadège Abomangoli (Conseillère Régionale Idf, 75),
- Philippe Reynaud (Conseiller Régional Rhône-Alpes, 38),
- Constance Blanchard (75),
- Georges Bretones (66),
- Fabrice de Comarmond (CNC, 31),
- Pascal Bonnetain (Conseiller Régional Rhône-Alpes, 07),
- Pascal Bourquard (22),
- Aurore Gillmann (Conseillère Régionale Idf, 92),
- Régine Lange (Adjete-Maire Toulouse 31),
- Loïc Leuliette (80), Corinne Pago (87), etc.

Égalité **Ré**

Vote le
2 décembre 2010
de 17h à 22h

Bulletin de vote

sur le texte adopté par
le Conseil national du 9 novembre 2010

Oui

Non

Abstention

la coopol

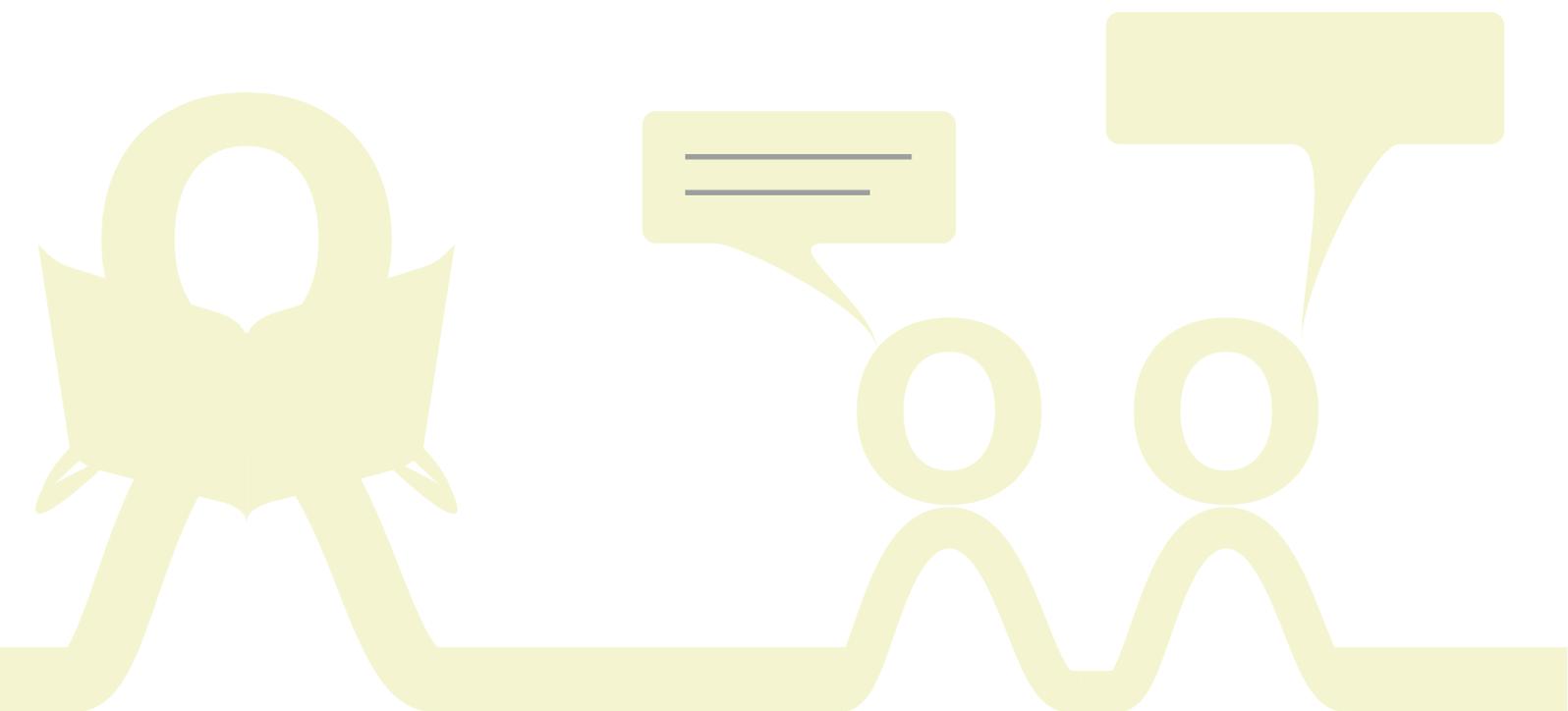
LA COOPÉRATIVE POLITIQUE

The screenshot shows the 'la coopol' website interface. At the top, there's a navigation bar with 'Tous les événements', 'Tous les groupes', a search bar, and 'Paramètres', 'Aide', 'Déconnexion'. Below this is a sidebar with 'ma messagerie', 'mes coopains', 'mes groupes', 'mon agenda', and 'Invite tes amis'. The main content area is titled 'Convention Egalité - L'éducation et la formation, outils de l'égalité' and includes a description, a list of posts by Pierre, Marc, and Christophe, and a list of group members (Laury, Philippe, Antoine, Sébastien).

Le débat de la Convention Égalité réelle c'est aussi sur la coopol !

Pour préparer les débats qui auront lieu dans les différents ateliers de la Convention Égalité réelle, vous pouvez rejoindre les 7 groupes dédiés sur la coopol pour faire part de vos remarques, poser vos questions ou apporter vos contributions.

Venez participer aux débats sur la coopol.fr !



La boutique

Retrouvez tous nos objets
prochainement sur
parti-socialiste.fr/boutique



Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

PS



**Venez à
la Convention nationale
du samedi 11 décembre !**

Égalité rèe

Plan d'accès **Halle Freyssinet**

Métro

Ligne 6, station Chevaleret ou Quai de la gare

Bus

Lignes 27, 62, 64 et 89

